

photo UPI



L'AFFAIRE DU TYLENOL UN COMLOT IMPLIQUANT PLUS D'UNE PERSONNE

page A 3

35 cents
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTRÉAL, LUNDI 4 OCTOBRE 1982, 98^e ANNÉE, no 230, 54 PAGES, 4 CAHIERS •

Le Relais
MAINTENANT CONCESSIONNAIRE
CHEVROLET/OLDSMOBILE
9411, avenue Papineau
(au nord de Montréal)
384-6380

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE **la presse**

CINQ TROPHÉES AU GALA DE L'ADISQ

L'ANNÉE DE CLAUDE DUBOIS

■ Quatre artistes ont mérité hier soir 11 des 17 trophées décernés par l'Association du disque et de l'industrie du spectacle québécois: Claude Dubois, comme tous s'y attendaient, en a gagné cinq, tandis que Diane Dufresne, le groupe Corbeau et la troupe de Pied de Poule en ont remporté deux chacun. Le portrait fidèle, en fait, de ce qui s'est passé au Québec au cours de la dernière année.

page A 10

photo Pierre Côté, LA PRESSE



LES FÉLIX

RÉUNION DE L'OTAN À VAL DAVID PAS DE QUERELLE SUR LE GAZODUC

■ Les résultats concrets de la réunion des 16 ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, à Val David, semblent avoir été plutôt maigres, les alliés ayant mis en veilleuse le contentieux États-Unis - Europe de l'Ouest sur la construction du gazoduc eurosibérien, préférant commander des études qui leur permettront de réévaluer leurs relations économiques avec le bloc de l'Est.

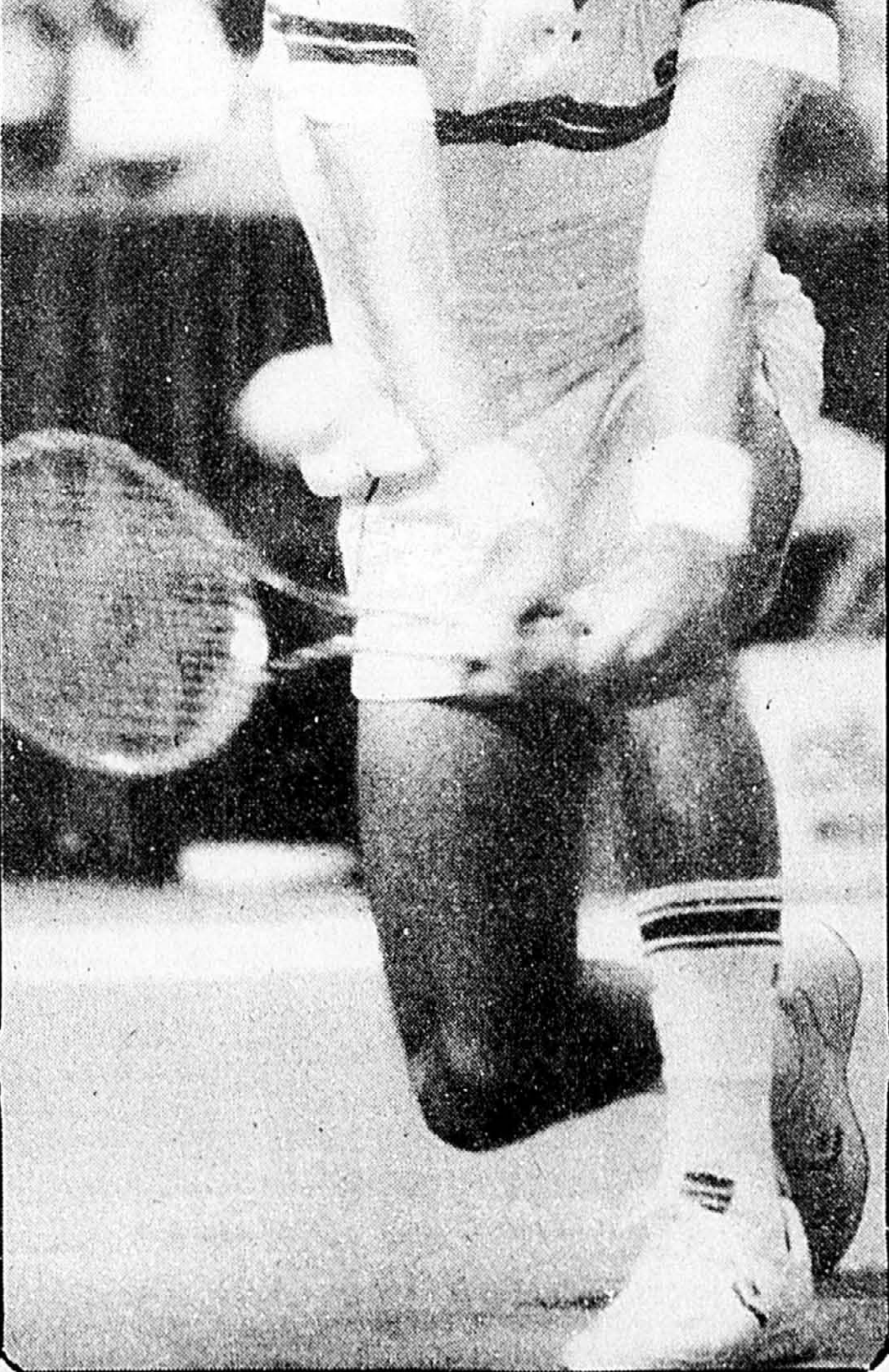
page A 8

AUBERGE DES GOUVERNEURS
**L'HÔTEL
D'ALMA
FERMÉ**
page A 5

TABLOÏD SPORTS
**FANNING
REPREND SON
ANCIEN POSTE**
pages 2 et 3

LE MONDE
**ESPAGNE:
COMLOT
DÉJOUÉ**
■ Dix-neuf mois après la tentative du putsch du 23 février 1981, et à trois jours de l'ouverture de la campagne électorale pour les élections législatives anticipées du 28 octobre, une nouvelle conspiration a été déjouée en Espagne avec l'arrestation de trois officiers du corps d'artillerie. Les documents saisis donnent des indications sur les préparatifs de «l'Opération Cervantes» qui semble avoir été menée sur une plus grande échelle que le putsch manqué de février 1981 aux Cortes.
page B 7

**CONNORS
DÉFAIT
BORG**
page 7
photo Armand Trotter, LA PRESSE



SAINT-LOUIS
**UN QUARTIER
DE COULEURS
ET D'ODEURS**
■ Dans le deuxième article de notre série sur les quartiers de Montréal, Daniel Marsolais décrit le quartier Saint-Louis, courte-pointe ethnique en plein coeur de la ville, microcosme de la société des Nations «made in Québec».
page B 1



**EMBUSCADE
AU LIBAN:
6 MORTS**
■ Embuscade meurtrière à Aley, dans la montagne à l'est de Beyrouth, où un groupe de soldats israéliens circulant dans un autobus ont été pris sous le feu d'armes légères et de bazookas. On déplore six morts et 22 blessés dont 11 légèrement. Les assaillants n'ont pas été identifiés. L'armée israélienne ratisse depuis la région.
page B 7

LE GAM EN ARRACHE
**VIGNOLA
LOIN
DERRIÈRE
DRAPEAU**
page A 2

SOMMAIRE 3

Annonces classées: B 4 à B 6, C 2 et Sports 14
Arts et spectacles
— Informations: A 10 à A 13
— Cinéma: A 9
Carrières et professions: C 2
Décès, naissances, etc.: C 6
Économie: C 1 à C 3
Éditorial: A 6
Êtes-vous observateur?: B 5
FEUILLETON: B 5
Horoscope: B 6
Jardinage: C 4
Le monde: B 7 - B 8
Météo: A 2
Mots croisés: C 5
Mot mystère: C 5
Quoi faire aujourd'hui: A 9
Télé-câble: A 10
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: B 1

TABLOÏD SPORTS
Mots croisés: 16
Bandes dessinées: 16

ÉDITO
**POUR UNE
ONTARIO
BILINGUE**
PAR VINCENT PRINCE
page A 6

L'ÉCONOMIE
**64% MOINS DE GROSSES
BAGNOLES VENDUES
AU QUÉBEC EN UN AN**
page C 1

Le Palais du livre a fermé ses portes

(PC) — C'est hier soir à minuit que le Palais du livre a fermé ses portes aux bouquiniers montréalais, à la suite d'une discorde législative au sujet des heures de fermeture des établissements publics.

Le gigantesque grenier meublé de 4,000,000 de volumes neufs et usagés, disposés sur cinq étages, a donc fermé trappes et portes, avec les trois entrepôts qui contiennent plus de 10,000,000 de livres.

Quelque 40 employés ont reçu leur avis de licenciement de la part du propriétaire, M. Pierre-Roger Nadeau, qui avait pourtant reçu l'appui de 50,000 pétitionnaires demandant à Québec de faire en sorte que l'établissement puisse poursuivre ses activités.

Le Palais, ouvert depuis plus de 10 ans, doit fermer ses portes à cause des nombreuses poursuites dont il est l'objet, parce que son propriétaire s'obstine à ouvrir ses portes de 10h à 22h, le dimanche y compris, « afin de permettre aux gens de bouquiner

à l'aise et quand ils le veulent », précise son propriétaire.

M. Nadeau refuse de se munir d'une licence de vente de tabac qui lui permettrait d'ouvrir ses portes hors des limites actuelles, « par sécurité — la bâtisse en bois date de 1867, est bondée de volumes qui représentent un danger potentiel pour le feu — et, pour beaucoup, par principe ». Il me semble, a-t-il raconté, qu'« au Québec, on est assez adulte, on n'a pas besoin de tabac pour vendre des livres ».

M. Nadeau affirme avoir noté une affluente notable vers son établissement dans les dernières heures avant la fermeture hier soir. « C'est plein à craquer, au point où à quatre reprises, les gens faisaient la file à l'extérieur », a-t-il lancé.

Après s'être battu contre la législation provinciale qui lui interdit d'ouvrir aux heures qu'il désire, M. Nadeau « change son fusil d'épaule » après sa fermeture. Le vieux routier du livre « ira se battre sur le plan municipal », afin de tenter de raisonner les élus municipaux.

Roger Thériault l'emporte sur le maire sortant de Baie-Comeau

QUEBEC (PC) — M. Roger Thériault a été élu hier maire de la nouvelle ville de Baie-Comeau, défaisant son adversaire, M. Henry Leonard, par une majorité de 277 voix, a-t-on appris par téléphone à Québec.

Les résultats officiels ont été annoncés plus de cinq heures après la fermeture à 18 heures des bureaux de votation.

Au moins deux membres du Parti de l'Alliance, que dirige M. Leonard, étaient élus: MM. Jean-Paul Montigny et Napoléon Rousset. Trois membres du Nouveau parti municipal, dirigé par M. Thériault, semblaient élus, sans que les résultats officiels soient connus.

Plus de 15,000 des 18,369 électeurs inscrits se sont prévalus de leur droit de vote.

L'enjeu de l'élection était le poste de maire et sept des huit sièges de conseillers de la nouvelle ville de Baie-Comeau.

M. Guy Richard, un coéquipier de M. Leonard, a été élu sans opposition à un des sièges.

M. Henry Leonard, qui dirige le Parti de l'Alliance, était maire de Baie-Comeau depuis 17 ans et s'était fait connaître au cours de la lutte acharnée qu'il a menée

contre la fusion forcée avec la ville de Hauterive.

M. Roger Thériault, un nouveau venu sur la scène municipale, est un cadre supérieur régional d'Hydro-Québec et habite Baie-Comeau depuis sept ans. Il dirige le Nouveau Parti municipal, qui a joué de l'appui de l'imposante machine politique de M. Lucien Lessard, ancien ministre du cabinet Lévesque, parrain du projet de loi sur la fusion de Baie-Comeau et de Hauterive, et qui est toujours député du comté de Saguenay.

Chacun des partis présentait des candidats à chacun des sept sièges de conseillers en élection. Ces sièges étaient aussi convoités par six candidats indépendants.

Des 20 candidats aux sièges de conseillers à pourvoir, trois étaient des femmes, l'une se présentait dans les rangs de l'Alliance et deux se présentaient comme indépendantes.

En tout, 18,369 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales et la ville de Hauterive comptait quelque 400 électeurs de plus que celle de Baie-Comeau.

La nouvelle conseil municipal, qui se réunira pour la première fois le 18 octobre prochain, sera le conseil de la nouvelle ville du « grand Baie-Comeau », qui comptera 27,000 habitants et qui naîtra officiellement le 1er janvier prochain.

Acquitté après sept ans

Après plus de 12 heures de délibérations, les six femmes et six hommes composant le jury au procès pour meurtre sans prémédiation de Jean-Jacques Pabiau ont prononcé un verdict de non-culpabilité envers le Québécois de 46 ans qui était accusé d'avoir assassiné Mme Christiane Ginas-Lenain. Le juge Gaston Desjardins a immédiatement libéré l'accusé, dès le prononcé de la conclusion des 12 jurés, samedi soir, au Palais de justice de Québec. J.-Jacques Pabiau était accusé d'avoir causé la mort de son ex-maîtresse, le 27 novembre 1975. Au cours du procès d'une dizaine de jours, la preuve soutenue par Me Marc-André Boulianne fut fondée principalement sur l'hypothèse du meurtre, provoqué par la jalousie malade de l'accusé. De son côté, en défense, Me Guy Bertrand, assisté de Me Gilles Grenier, a essentiellement établi ses interventions et sa plaidoirie sur la possibilité du suicide ou même d'une mort accidentelle. « C'est sept ans de calvaire terminés... Je suis trop ému pour parler davantage », confiait M. Pabiau.



C'est devant « l'ombre » du candidat à la mairie, Henri-Paul Vignola, que la plénière du congrès s'est déroulée! Tout au long des deux heures de débat, M. Vignola ne régnait sur ses troupes

que par la présence remarquée d'une immense affiche de sa personne. Durant ce temps, il travaillait, loin de ses soldats, à la préparation de son discours.

photo Piero Côté, LA PRESSE

Vignola a une longue pente à gravir pour rattraper Drapeau

Les dirigeants du GAM ont le moral bas par les temps qui courent: leur candidat à la mairie de Montréal, Henri-Paul Vignola, accuse présentement 15 points d'arrière sur le maire Jean Drapeau, et leur parti a mauvaise presse à cause de l'absence d'un programme d'action concret.

MICHEL GIRARD

La situation leur apparaît si dramatique que la dizaine de « bonzes » du parti ont décidé de se réunir d'urgence, hier, à Château-Guay, dans le but de redéfinir complètement la stratégie de leur campagne électorale.

C'est ce qu'a confirmé à La Presse le vice-président du GAM, Robert Keaton, passablement affecté par la critique dirigée à l'endroit de son parti en ce qui concerne le « retard » à dévoiler les moyens d'action de leur programme électoral.

Pour sa part, le président du GAM, Gaspard Fautoux, a admis à La Presse que son parti doit surmonter un énorme défi pour permettre à leur candidat à la mairie de vaincre le populaire maire Drapeau. Un récent sondage du GAM révèle en effet que le maire Jean Drapeau a actuellement une confortable avance de 15 points sur son plus proche rival, Henri-Paul Vignola. Le maire récolte 47 p. cent des intentions de vote, contre 32 p. cent pour M. Vignola et seulement 5 p. cent pour le candidat du RCM à la mairie, Jean Doré.

Les dirigeants du GAM sont d'autant plus frustrés par l'éternelle popularité du maire Drapeau que, dans l'hypothèse où ce dernier aurait décidé de ne pas se re-

présenter, c'est M. Vignola qui, d'après le sondage, aurait remporté l'élection du 14 novembre prochain. Comme le sondage a eu lieu avant l'annonce officielle de la candidature de M. Drapeau, le GAM avait sondé la population selon deux hypothèses, soit une avec le maire Drapeau comme chef du Parti civique et une autre avec le président du comité exécutif de la ville, Yvon Lamarre. Alors, si M. Lamarre remplaçait le maire Drapeau, il se faisait battre par quatre points par le candidat du GAM, Henri-Paul Vignola, M. Doré ne ramassant encore une fois que 5 p. cent des intentions de vote.

Il va sans dire que dès le moment où M. Drapeau a annoncé sa candidature, cela a eu pour effet de jeter une douche d'eau froide sur les grands espoirs du GAM de prendre le pouvoir.

Pour se mettre dans la course, le GAM a donc décidé de définir une nouvelle stratégie électorale qui sera essentiellement basée sur la démolition en règle de la machine Drapeau, afin de miner le plus possible la forte popularité du maire auprès des Montréalais. Parallèlement à cela, le GAM dévoilera, bien entendu, une série de « solutions logiques aux nombreux problèmes d'ordre économique et démocratique qui, à cause de l'administration Drapeau, frappent depuis des décennies la Ville de Montréal ».

Vignola donne le ton

Lors de son discours devant les 125 militants qui ont assisté samedi au congrès d'orientation de son parti, M. Henri-Paul Vignola a pris des airs de vrai politicien et il s'est lancé dans une virulente attaque contre ce qu'il appelle « la

vieille machine » de son adversaire Jean Drapeau.

Les militants ont même découvert chez M. Vignola un côté humoristique que personne ne connaissait. La phrase la plus juvène et évidemment celle qui lui valut la plus grande ovation fut sa courte analyse de ce que sont, à ses yeux, les conseillers du Parti civique: « Les conseillers du Parti civique, on ne les voit jamais. Ce sont tous des yes men: quand Drapeau tire sur la corde, tout le monde lève la main. »

« Drapeau, a-t-il ajouté, est tellement démocratique qu'il a fait une seule conférence de presse au cours des quatre dernières années, et elle a eu lieu vendredi dernier. Et ce fut évidemment un événement choc pour toute la presse montréalaise qui l'a accordé, à la lumière de ce qu'on a pu voir dans les journaux et les médias électroniques, le traitement qui est habituellement réservé aux hommes d'Etat étrangers. »

« Quand le maire Drapeau déclare qu'aucune nouvelle figure ne viendra s'ajouter dans le Parti civique, il fait du même coup la preuve que le Parti civique est un vieux parti usé, fatigué, sclérosé, où il n'y a pas de place pour du sang neuf. »

Du scandale des Jeux olympiques, M. Vignola rappellera à ses militants « que le maire Drapeau, comme l'a souligné le rapport Malouf, est le grand responsable de la dette de \$1 milliard ». Pour bien faire comprendre à ses militants l'envergure de cette dette, il a dit que cela représentait seulement la moitié de ce que représente en pertes financières la fermeture récente des 2,909 entreprises qui

ont déclaré faillite à cause de la santé précaire de notre économie.

Toujours au sujet du rapport Malouf, le candidat à la mairie du GAM a accusé le maire Drapeau de se fier éperdument des citoyens en reportant une fois de plus à plus tard la publication de sa fameuse réponse (promise depuis trois ans) aux accusations dont il a fait l'objet dans ce rapport.

« Drapeau s'est engagé, vendredi dernier, à ne pas se lancer dans de nouveaux projets d'envergure. Par cette déclaration, il avoue que ses projets d'envergure antérieurs ont ruiné les Montréalais. Et, d'un autre côté, il faut comprendre qu'il n'a pas tellement le choix puisque, de toute façon, il a réussi depuis 20 ans à vider les coffres de la ville et nos poches », a critiqué M. Vignola.

En outre, il a caricaturé à sa manière la façon qu'a le maire Drapeau de prendre position sur les dossiers chauds: « Il a gardé silence sur les problèmes de la CTCUM; il a gardé silence lors du déménagement de la Sun Life; il a gardé silence sur la politique fédérale du 5 et 6 p. cent... Bref, il reste toujours silencieux. »

« Les gens votent Drapeau parce qu'ils ne savent rien sur ce qui se passe dans cette vieille administration. Nous, on va tout faire pour éclairer la population sur la façon dont la ville de Montréal a été dirigée sous le règne Drapeau. Je suis un homme qui a toujours lutté pour devenir ce que je suis maintenant. J'ai tout risqué en me lançant en politique. Mais Drapeau va s'apercevoir le 14 novembre prochain que le mythe Drapeau est maintenant chose du passé », a conclu M. Vignola.

Le congrès d'orientation du GAM aura été marqué par l'amateurisme

Faute d'expérience, probablement, le congrès d'orientation du GAM s'est déroulé à l'enseigne de l'amateurisme, et ce, malgré la bonne volonté des dirigeants du parti.

MICHEL GIRARD

Premier accroc: le congrès devait théoriquement servir de plate-forme pour proclamer officiellement (par le biais d'un vote en assemblée générale) M. Henri-

Paul Vignola candidat du GAM à la mairie. Rien de tout cela n'a eu lieu. Raison invoquée: comme les mises en candidature ont pris fin il y a trois jours et que seul M. Vignola était en lice, les dirigeants du parti ont décidé unilatéralement de ne pas inclure à l'ordre du jour du congrès la proclamation du candidat à la mairie.

Les congressistes ont été obligés, faute de temps, d'analyser à la vitesse de l'éclair (en une heure

seulement) les grandes orientations proposées par la direction du parti. Le déroulement de ce travail en atelier manquait, par la force des choses, de cohérence. Plusieurs militants, bousculés par le temps, n'ont pu s'exprimer comme il le souhaitait.

La plénière, qui a duré deux heures, s'est déroulée, elle aussi, dans un certain désordre avec comme résultat que les militants ne savaient plus trop bien sur quoi

ils devaient voter. Bref, pour la compréhension de leurs recommandations, ils ont dû s'en remettre au comité exécutif du GAM, qui aura à déchiffrer le tout au cours de cette semaine (les amendements et nouvelles propositions étaient écrites à la main et livrés en vrac verbalement).

De nombreux militants étaient d'ailleurs déçus du très peu de temps accordé pour analyser, adopter, amender des propositions ou en formuler de nouvelles.

Du français et du féminin

Autre critique: une militante a blâmé les dirigeants du GAM en leur demandant, à l'avenir, de « préparer des textes dans un meilleur français et de les féminiser entièrement » (le document de travail brillait par l'absence du féminin).

En dépit de ces coquilles, les 125 congressistes ont tout de même apprécié l'exercice, car cela leur a permis de se mettre davantage dans le bain électoral.

Les dirigeants, pour leur part, semblaient heureux du travail accompli, malgré le fait qu'ils s'attendaient à une plus forte participation de la part de leurs militants.

Lors de ce congrès, les militants ont pu faire connaissance avec les 21 candidats choisis à ce jour pour défendre les couleurs du parti. C'est le comédien Yvan Ducharme qui les a présentés. « Pourquoi? J'ai une haute considération pour M. Vignola. Il me fait plaisir de lui accorder un peu de mon temps. J'avoue que j'aimerais bien cela l'avoir comme maire de Montréal », d'expliquer M. Ducharme.

Notons, enfin, que les candidats vedettes du GAM Nick Auf der Maur et Prosper Boulanger (ancien député libéral fédéral et ancien conseiller du Parti civique de 1957 à 1962) ont réussi, eux aussi, à soulever la foule en « tirant » sur l'administration Drapeau. Auf der Maur a parlé des dessous du dossier olympique, tandis que le coloré Boulanger s'en est pris à la « caisse immorale » du Parti civique.



Orange et sourires pour Christophe Colomb

La pluie n'a pas altéré la bonne humeur de ces manifestants italo-canadiens, qui ont défilé hier dans les rues de la métropole pour commémorer la découverte de l'Amérique. Cet « Hommage à

Cristoforo Colombo », qui en était à sa septième édition annuelle, permet à la communauté italienne de se lier d'amitié avec tous les citoyens de Montréal.

photo Armand Trothier, LA PRESSE

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 7 Max.: 17
CIEL VARIABLE
DEMAIN: ENNUAGEMENT

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	3	11	Ciel var.
Outaouais	7	17	Ciel var.
Laurentides	7	17	Ciel var.
Cantons de l'Est	7	15	Ciel var.
Mauricie	5	15	Nuageux
Québec	7	15	Ciel var.
Lac-Saint-Jean	5	15	Nuageux
Rimouski	5	13	Nuageux
Gaspésie	3	12	Averses
Baie-Comeau	2	12	Nuageux
Sép.-Îles	2	12	Nuageux

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	8	16	Averses
Edmonton	-1	10	Nuageux
Régina	0	10	Temps clair
Winnipeg	4	10	Nuageux
Toronto	7	18	Ensoleillé
Fredrickton	4	14	Nuageux
Halifax	4	13	Nuageux
Charlottetown	4	12	Nuageux
Saint-Jean	4	9	Bruine

La Quotidienne

Tirage de samedi

Tirage Numéro-boni
0146 124058

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	12	16	Nlle-Orléans	22	29
Buffalo	12	22	Pittsburgh	8	22
Chicago	11	22	San Francisco	8	19
Miami	25	31	Washington	18	26
New York	11	22	Dallas	19	30

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	8	20	Madrid	13	21
Athènes	23	29	Moscou	8	20
Acapulco	25	31	Mexico	13	25
Berlin	11	19	Oslo	7	16
Bruxelles	10	20	Paris	10	19
Buenos Aires	12	18	Rome	15	26
Copenhague	13	18	Séoul	11	28
Genève	10	17	Stockholm	9	15
Hong Kong	24	30	Tokyo	19	25
Le Caire	13	28	Trinidad	21	30
Lisbonne	13	23	Vienne	8	22
Londres	12	19			

Drame explosif à Candiac

Un homme qui menaçait de faire sauter sa maison à Candiac, sur la rive-sud de Montréal, s'est rendu aux forces de l'ordre samedi matin après qu'une douzaine de maisons du quartier aient été évacuées. Il s'agit de Ronald Kolthoff, récemment divorcé et dont la maison a été saisie et revendue. Le siège a duré 14 heures, jusqu'à ce que les policiers le convainquent de se rendre. Même si aucun explosif n'a été trouvé sur les lieux, un procureur étudiera la possibilité de poursuivre l'homme de 47 ans.

De l'eau dans le gaz

Pas moins de 716 stations service ont fermé leurs portes au Québec depuis novembre 1981, et 300 autres en feront autant d'ici 83, affirme la Société Radio-Canada. Dans le même reportage, la radio d'état a estimé à 21 p. cent la baisse de la consommation d'essence dans la région de Montréal depuis le début de l'année.

Chute au Mont Pinacle

Une expédition au Mont Pinacle, à 16 kilomètres de Coaticook, s'est terminée brusquement hier après-midi alors que le premier de cordée, Yves Bourbonnais, un Montréalais de 24 ans, a fait une chute d'une trentaine de mètres quand un crochet planté dans le roc a cédé. Celui-ci, qui pratiquait l'alpinisme depuis 6 ans, reposait dans un état critique hier soir dans un hôpital de Sherbrooke. Un autre grimpeur a perdu la vie à cet endroit il y a quelques mois, lui aussi à la suite d'une chute.

Cadavre d'un pilote retrouvé

Les chercheurs ont retrouvé hier le corps d'un pilote d'hydravion dont l'appareil s'était écrasé il y a une semaine dans la rivière Georges, à 160 milles au nord de Schefferville. Il s'agit de M. Guy Suzz, parti chercher du secours après la tragédie qui a également coûté la vie à l'un de ses compagnons de vol. Son cadavre a été découvert à environ un kilomètre du lieu de l'accident.

Les Montréalais se mettent au vert

La population de la métropole et des environs est invitée à se prononcer sur la création de quatre nouveaux parcs dans la région de Montréal: à savoir les territoires de Paul-Sauvé, de la Yamaska, du Mont-Saint-Bruno et des Îles de Boucherville. Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la pêche entend aménager ces endroits et attend les opinions et suggestions de la population sous forme de mémoires écrits, lors des audiences publiques qu'il présidera à cet effet fin novembre.

Course vers la lumière

La course vers la lumière se poursuit: Jean Bouchard et Phil Latulippe sont arrivés hier soir à Bécancour, une autre étape franchie par ces deux aveugles qui devraient atteindre Québec samedi. Leur but est de recueillir des dons pour la recherche sur les maladies de l'oeil, lesquels peuvent être déposés aux Caisse populaires ou à Formoel, 350 boulevard Charest est, Québec.

Evadées de Tanguay

Les policiers sont toujours à la recherche de deux pensionnaires de la prison Tanguay, de Montréal, qui se trouvent illégalement en liberté. Il s'agit de Thérèse Sargente, 20 ans, 1,65m, 49 kilos, aux yeux verts et aux cheveux bruns, et de Micheline Lavertu, sa cadette d'un an, qui a la même taille et la même couleur de cheveux mais pèse 73 kilos et a les yeux pers. Les limiers recherchent également un homme de 25 ans qui a disparu depuis plus d'un mois, Andréas Tranoris, du 3777 rue Wellington à Montréal. Il mesure 1,70 m, pèse 105 kilos, a les yeux et les cheveux bruns et parle le français et l'anglais. Au moment de sa disparition il portait un coupe-vent beige et brun, un chandail brun, un pantalon noir, des souliers noirs et une moustache.



Un policier de Chicago fait le triage des centaines d'envoies contenant des bouteilles de capsules de Tylenol retournées à la police par des résidents de la région. Il s'agit d'une opération entreprise par les autorités pour retirer de la circulation toutes les capsules de ce produit dont certaines ont été contaminées au cyanure par un ou des meurtriers. photo AP

APRÈS 7 MORTS PAR CYANURE Tylenol: plus d'une personne mêlée au complot meurtrier

CHICAGO (AFP, AP, UPI) — Selon le procureur général de l'Illinois, Tyrone Fahner, responsable de l'enquête monstre sur les sept cas d'empoisonnement au cyanure de personnes ayant absorbé des capsules de Tylenol Extra-Fort, dans la région de Chicago, les indices permettent de penser que plus d'une personne aurait participé à ce complot meurtrier. C'est ce que M. Fahner a déclaré hier soir au cours d'une conférence de presse impromptue.

Selon lui, certaines des capsules empoisonnées qui ont été examinées jusqu'ici portent des traces évidentes de manipulation tandis que d'autres n'en portent pas, ce qui serait un indice de la participation de plus d'une personne.

Les sept personnes qui sont mortes depuis jeudi, après avoir ingurgité une gélule de l'analgésique le plus vendu aux États-Unis, résidaient toutes dans la région de Chicago et les enquêteurs ont retrouvé des médicaments contaminés dans quatre points de vente différents.

Les flacons d'au moins quatre lots ont été mélangés avec du poison, et selon les enquêteurs, l'introduction de celui-ci a vraisemblablement eu lieu en dehors de l'usine de Pennsylvanie où le médicament est fabriqué par la firme McNeil Consumers Products, filiale de Johnson et Johnson.

La police estimait hier que les empoisonneurs pouvaient avoir rempli les capsules de poison chez eux et les avoir replacées en évidence dans plusieurs magasins. On croit également que les victimes ont été assassinées au hasard.

La police détient actuellement entre 20 et 30 suspects, mais aucun réellement sérieux. L'homme qui avait été surpris cet été en train de voler des Tylenol a été retrouvé, mais il ne semble pas être un suspect plus sérieux que les autres, a déclaré le procureur. Des employés congédiés des pharmacies où des bouteilles de cap-

sules empoisonnées ont été retrouvées font également l'objet d'enquêtes de la part de la police.

De l'acide dans les yeux

Dans des cas similaires se sont déjà produits aux États-Unis: aiguilles dissimulées dans des saucisses, lames de rasoir dans des fruits, ou récemment, acide dans des gouttes pour les yeux...

A Chicago, la mairesse de la ville, Mme Jane Byrne, a interdit la vente du Tylenol et a demandé à ses administrés de rendre les flacons de ce médicament en leur possession afin que des chimistes puissent les analyser.

Par ailleurs, la société Johnson et Johnson, dont dépendent les laboratoires qui fabriquent le Tylenol, a fait savoir hier qu'elle avait suspendu ses annonces publicitaires à la télévision estimant que ce ne serait pas de bon goût de diffuser une publicité à la télévi-

sion alors qu'on parle de cette tragédie.

Parmi les sept victimes, se trouvent trois membres d'une même famille.

Les mises en garde contre l'utilisation du Tylenol diffusées sans relâche par les médias à travers les États-Unis depuis jeudi auront peut-être permis de limiter le nombre des victimes. Mais c'est grâce à la perspicacité de deux pompiers de Chicago qu'on a pu rapidement déceler la présence de cyanure dans le médicament.

En effet, ils ont été les premiers à faire le rapprochement entre la cause des décès des Janus et d'une fillette de douze ans, morte également jeudi. Après avoir consulté les rapports de police, ils se sont aperçus que le mot Tylenol revenait à chaque fois, et ils ont fait part à leurs supérieurs de leurs déductions. L'alarme a été donnée...



Des otages prudents et déprimés

Ambassadeur du Canada à Téhéran au moment de la prise d'otages, Ken Taylor a rappelé ce week-end les grands moments de la révolution iranienne, lors de la réunion annuelle de l'Association canadienne de psychothérapie de groupe. Les six Américains qu'il avait pris sous sa protection, dans le plus grand secret, se croyaient oubliés de leurs compatriotes, de dire M. Taylor. De plus, leur désir de prendre des risques pour recouvrer la liberté s'atténuait avec le temps pour laisser place à une prudence accrue, a rappelé le diplomate maintenant en poste à New-York.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

LES 55e ET 56e À MONTRÉAL Deux meurtres réussis et un troisième raté

Deux meurtres, les 55e et 56e, sont survenus en fin de semaine sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

Un homme de 69 ans, du quartier Saint-Henri, à Montréal, a ainsi été retrouvé sans vie, samedi soir, dans son appartement du 373 Delinelle. Il s'agit de M. Lionel Asselin, dont le cadavre a été retrouvé par les policiers à la suite d'un appel téléphonique d'un voisin inquiet. Le sexagénaire, qui habitait seul, aurait été battu à mort et volé il y a deux ou trois

jours, selon des sources policières de la CUM.

Le 56e meurtre est celui d'une femme de 43 ans, dont le principal témoin, son époux, se trouve dans un état critique à l'hôpital du Sacré-Coeur de Cartierville.

Les policiers ont été alertés par un membre de la famille qui tentait vainement de rejoindre le couple au téléphone. La police a découvert, dans leur domicile de Pierrefonds, en banlieue ouest de Montréal, le corps d'un homme de 47 ans, gravement blessé par balle.

En visitant le logis, les agents ont trouvé au second étage le corps sans vie de son épouse, tuée par balle. Une rupture prochaine du couple serait à l'origine de ce drame familial.

Un homme d'une quarantaine d'années a pour sa part été plus favorisé par le sort, puisqu'il est sorti vivant d'un règlement de compte survenu au début de la nuit de dimanche. L'homme a en effet été vivement battu en face du 221 de la rue de Bullion, mais a réussi à survivre à l'attaque.



Les marchés publics et les propriétaires de fruiteries

Le propriétaire d'une fruiterie du nord de la ville s'insurge contre le fait que la Ville de Montréal refuse aux vendeurs de fruits et légumes l'autorisation d'exposer leurs produits sur le trottoir en invoquant les règlements relatifs à l'hygiène, alors qu'elle permet l'installation de marchés de quartier à différents endroits. À son avis, ces marchés de quartier constituent aussi une concurrence déloyale pour les vendeurs de fruits et légumes ayant pignon sur rue.

Selon un porte-parole du président du comité exécutif, il est exact que la Ville, tout en tolérant depuis peu qu'on suspende des fleurs à l'extérieur, ne permet pas, pour des motifs d'hygiène, qu'on offre des fruits et légumes en vente sur le trottoir. Les raisons invoquées ne s'appliquent pas aux marchés de quartier puisqu'ils sont généralement installés dans de grands espaces libres. Le risque qu'un chien s'échappe sur les denrées existe tout autant dans les marchés de quartier, mais passons.

Au sujet de la concurrence, le porte-parole du président Yvon Lamarre, rappelle que les locataires des espaces des marchés publics louent généralement deux espaces au prix de \$40/jour, ou \$280/semaine, et que l'installation d'une tente est le seul service offert par la Ville qui, en 1981, a touché \$1,5 million en redevances pour la location d'espaces dans les marchés publics et les marchés aux fleurs. Et ce total sera largement dépassé cette année avec l'addition des marchés de quartier et des marchés aux pommes.

Enfin, affirme le porte-parole, tous les locataires de ces espaces ont leur carte d'agriculteur. Tous, à quelques rares exceptions qui ont réussi à contourner habilement le règlement; on espère les écarter l'an prochain...

Remarque opportune d'un citoyen

Toujours au sujet de ces marchés, un citoyen de Pointe-aux-Trembles s'interroge sur le choix de l'emplacement pour le marché situé dans ce quartier, à cause de l'absence d'espaces de stationnement dans ce coin-là.

Le marché est installé au coin sud-ouest de l'intersection des boulevards Saint-Jean-Baptiste et Dorchester, à proximité d'un terrain de jeu. La popularité du marché se traduit évidemment par une augmentation de la circulation dans ce secteur, d'où risque plus élevé d'accident pour les enfants qui fréquentent le parc.

La banlieue et les trains de banlieue

Le deuxième volet de l'audacieux programme de rationalisation du transport collectif dans la région de Montréal vient de se concrétiser avec l'intégration à la CTCUM du train de banlieue Montréal-Rigaud, à la suite de longues négociations avec CP Rail. Ce programme avait été lancé par l'ex-ministre des Transports, Denis de Belleval, et son successeur Michel Clair a judicieusement décidé d'en conserver les principaux éléments.

Mais tout comme lors de l'intégration du train Montréal-Deux-Montagnes, les représentants des villes situées hors du territoire de la Communauté urbaine de Montréal protestent parce que leurs commettants ne peuvent bénéficier des tarifs avantageux offerts aux citoyens des villes de la CUM.

Il s'agit là d'une mesure équitable pour les contribuables de la CUM puisqu'ils sont les seuls, pour le moment, à assumer leur part de l'éventuel déficit d'exploitation. Dans un tel contexte, on verrait mal comment on pourrait forcer la CTCUM à offrir des conditions aussi avantageuses aux gens de Laval, Deux-Montagnes ou Dorion, qui ne participent pas actuellement au transport en commun sur le territoire de la CUM.

Bien sûr, la question sera réglée dès qu'entrera en vigueur la tarification inter-rives, puisque pour les usagers du transport collectif, CTCUM, CTRSM et CTL ne formeront qu'un tout, de sorte qu'ils pourront profiter d'une tarification avantageuse sur l'ensemble du territoire desservi par ces trois transporteurs publics. Mais tant que les municipalités hors du territoire de la CUM ne participeront pas au déficit de la CTCUM, il serait injuste qu'elles jouissent des mêmes avantages que les villes de la CUM.

Au sujet du taxi

La date limite convenue pour que les propriétaires de taxi puissent régulariser leur situation avec la Ligue des propriétaires de taxi de Montréal Inc. est maintenant passée, et M. Jean Pelletier, président du comité spécial formé par le ministre des Transports, est heureux de souligner que la presque totalité des membres sont maintenant en règle, y compris ceux qui avaient déposé leur cotisation en fidé-commiss au cours des récentes années. Quant à la documentation nécessaire pour l'assemblée du 31 octobre, elle parviendra aux chauffeurs, comme promis, d'ici la mi-octobre.

Blâmez Jim Fanning

Permettez une petite incursion dans le merveilleux monde du sport. Depuis l'élimination des Expos, les connaisseurs et les amateurs cherchent en majorité à excuser le gérant Jim Fanning, sous prétexte qu'il n'était pas celui qui avait commis les erreurs au monticule, à la défensive ou au bâton.

Pourtant, Fanning est le principal responsable de la saison moche des Expos. Cela indépendamment des nombreuses erreurs tactiques qu'il a pu commettre. C'est plutôt à son leadership qu'il faut s'en prendre. Ne pensez-vous pas que les Dodgers seraient éliminés depuis longtemps sans la présence de Tommy Lasorda? Ne croyez-vous pas que Marv Levy faisait la différence chez les Alouettes? Ne pensez-vous pas que l'enthousiasme et la compétence de Toe Blake et Scotty Bowman n'étaient communicatifs même si les joueurs prétendaient les hair? Allons donc!

La nomination de Fanning à ce poste est une erreur du président John McHale, erreur qui aura coûté un premier championnat non « teinté » aux Expos; on oublie trop facilement qu'en 1981, ce sont les Cardinaux qui ont conservé le meilleur bilan combiné des deux demi-saisons, même si ce sont les Expos qui ont représenté la division est en éliminatoires face aux Dodgers. Si McHale n'avait pas été un ami intime et protecteur de Fanning, il aurait remplacé ce dernier dès la pause du match d'étoiles. C'est à ce moment-là que Chris Speier a dit tout haut ce que beaucoup de joueurs pensaient tout bas.

Bilan moins tragique pour le week-end

Les conseils de sécurité prodigués par policiers et assureurs commenceraient-ils à faire effet? Le fait est qu'à peine trois personnes ont perdu la vie tragiquement ce week-end, un nombre considérablement en baisse. Le premier accident mortel est survenu à La Conception vers 3h50 samedi, alors qu'un Montréalais de 59 ans, Léopold Béclair, a raté une courbe sur la route 117.

Samedi soir, on tirait le corps de Fernand Lavoie, 52 ans, des eaux du lac Nippon. Il résidait à St-Hedwidge. Puis, vers 5h30 dimanche matin, c'était au tour d'un jeune homme de 26 ans, Francis Lemieux, de mourir tragiquement après avoir heurté un pilier à Lachenaie. Enfin, un sexagénaire de St-Jean, Camille Veydarier, est mort vendredi d'un accident de la route survenu il y a deux semaines en Ontario.

OTTAWA

Trudeau au naturel: la retraite... n'insistez pas!

être à le demander, mais ça ne m'amène pas à y répondre». Point final.

Les éleveurs à grain de Whelan

Les journalistes qui suivent le premier ministre Trudeau depuis longtemps savent bien qu'il inspire un respect assorti d'une forte dose de crainte parmi ses collaborateurs... députés, ministres et fonctionnaires.

La raison est simple: quand Pierre Elliott Trudeau s'impatiente, il ne le cache pas.

Or depuis six mois, sa promesse de quitter la politique est devenue cause d'impatience chez le chef de l'Etat canadien.

A preuve, ces extraits d'une entrevue accordée récemment à un groupe de journalistes qui ont osé lui demander combien de temps encore il garderait les rênes du pouvoir.

Question: «Vous connaissez le jeu national de la devinette, et vous aimez bien y jouer vous-même?»

Réponse: «Non je n'aime pas y jouer».

Question: «Vous semblez, pourtant...»

Réponse: «Laissez moi tirer les choses au clair. Je n'aime pas cette question, alors si vous voulez la retirer, ça va...»

Les échanges se sont poursuivis sur le même ton et le même sujet pendant quelques minutes, jusqu'à ce qu'un journaliste lui rappelle sa promesse:

«C'est vous qui avez parti le débat. Vous avez dit vous-même que vous ne participeriez pas à une prochaine campagne électorale, ce qui nous amène à vous demander de quelle façon vous envisagez votre succession».

Le premier ministre n'a pas bronché: «Ça vous amène peut-

être à le demander, mais ça ne m'amène pas à y répondre». Point final.

Un autre gagnant des changements de la semaine dernière est Jean-Jacques Blais, le ministre d'Approvisionnement et services, qui remplacera le sénateur Bud Olson au comité des priorités.

Ce remaniement a par ailleurs tourné les yeux du public vers Ed Lumley, cet ancien maire de Cornwall, affable, jovial, qui a fait son entrée au cabinet en 1980, et qui prend tout à coup des responsabilités très importantes au gouvernement. Lumley a-t-il des ambitions politiques plus élevées? La question commence à circuler sur la Colline parlementaire.

Remaniement et leadership

Le premier ministre Trudeau aurait voulu clore le bec de ses adversaires, qu'il n'aurait pas mieux réussi. En reportant à janvier la troisième étape du remaniement de son cabinet, il place sur la corde raide ceux des ministres et députés ambitieux qui auraient pu avoir la tentation de parler discrètement de leadership au congrès du parti en novembre.

Au moindre faux pas, les insoumis pourraient bien se voir exclure du pouvoir. Il n'y a rien de tel pour rappeler les troupes à l'ordre.

On pense aussi que la remise à plus tard de la troisième étape du remaniement permettra à M. Trudeau de renvoyer certains ministres sur les banquettes arrières ou de les nommer au Sénat, sans avoir à provoquer des élections partielles. Le gouvernement entreprendra en février la quatrième année de son mandat, et la tenue des partielles pourra être reportée jusqu'aux élections générales.

GILBERT LAVOIE

AU PARLEMENT BRITANNIQUE

La constitution canadienne est passée comme un couteau dans du beurre (F. Pym)

OTTAWA (UPC) — La constitution canadienne est passée au Parlement britannique comme un couteau dans du beurre, a déclaré en fin de semaine le secrétaire au Foreign Office, Sir Francis Pym.

«Tout changement, surtout s'il est d'ordre constitutionnel, est difficile à faire adopter par un gouvernement démocratique et plusieurs problèmes auraient pu se poser», a-t-il dit devant les membres de la Press Club, à Ottawa.

Sir Francis Pym a été nommé secrétaire au Foreign Office après l'invasion des Falklands par l'Argentine. Il était, l'an dernier, leader du gouvernement britannique.

Selon lui, les relations entre le Canada et la Grande-Bretagne ne se sont pas détériorées à la suite des divers incidents suscités par le rapatriement de la constitution canadienne, notamment par les déclarations du premier ministre Trudeau qui menaçait d'agir unilatéralement si le gouvernement britannique n'approuvait pas rapidement la demande du Canada.

Sir Francis Pym est venu à Ottawa après avoir assisté à la session d'ouverture des Nations-Unies, à New York. Il a rencontré le ministre des Affaires extérieures, Allan MacEachen et a participé, en fin de semaine, à Val David, à la rencontre des ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'OTAN.



Photo Michel Gravel LA PRESSE Francis Pym

Clark compte faire élire plusieurs députés au Québec

VICTORIAVILLE (PC) — Le chef du Parti progressiste-conservateur et leader de l'opposition du gouvernement fédéral, M. Joe Clark, compte bien faire élire plusieurs députés conservateurs au Québec, lors des prochaines élections fédérales, afin de démontrer que les Québécois peuvent être représentés comme égaux au sein du gouvernement d'Ottawa.

M. Clark s'est également montré très optimiste en disant que le prochain gouvernement canadien sera un gouvernement progressiste-conservateur. M. Clark, on le sait, jouit présentement de la faveur populaire, à la suite de nom-

breux sondages qui ont été réalisés, à travers le pays.

Promesses d'un Clark au pouvoir

S'il est porté au pouvoir, M. Clark entend mettre de l'avant des mesures budgétaires prioritaires appuyées par une déclaration de politique économique très claire.

Selon lui, un gouvernement progressiste-conservateur instaure un crédit d'impôt hypothécaire qui permettrait de relancer l'économie et la construction domiciliaire. Il s'appliquerait également à créer un climat économique plus sain.

Au sujet des chances de son parti d'élire plusieurs candidats, au Québec, M. Clark a déclaré que l'erreur du passé était de n'avoir pas de racines suffisamment profondes comme parti fédéral, au Québec.

Relations PC-UN

A un militant qui s'interrogeait sur les relations qui pouvaient exister entre le Parti progressiste-conservateur et l'Union nationale, M. Clark a déclaré qu'il s'agissait de liens strictement amicaux. M. Jean-Marc Béliveau a toujours manifesté le désir d'appuyer le PC à Ottawa, selon M. Clark.

Le chef de l'UN s'était fermement objecté à l'entrée en scène du Parti conservateur, sur la scène provinciale, et il semble que M. Clark ait renoncé à cette idée.

Impressionné par la nombreuse assistance qui participait à l'assemblée pour le choix d'un candidat du PC dans le comté de Lotbinière, M. Clark a dit qu'il s'agissait là d'un excellent début vers l'accession de députés de ce parti au sein du prochain gouvernement fédéral.

Janelle candidat

M. Richard Janelle a été choisi candidat du Parti progressiste-conservateur dans le comté de Lotbinière, lors de cette assemblée de Victoriaville.

La candidature de M. Janelle était la seule à avoir été présentée au président de l'assemblée d'investiture, Me Serge Fontaine.

Ce dernier a failli être pris au dépourvu lorsqu'un militant de longue date, M. Victor Paul, y est allé d'une petite mise en scène, pour apprendre que trois autres candidatures avaient été soumises au bureau du chef de l'opposition, à Ottawa.

Comme M. Janelle était le seul candidat à avoir été présenté selon les règles établies pour le choix des candidats, Me Fontaine a demandé à ce dernier s'il avait objection à ce que M. Paul fasse connaître les noms des autres candidats. M. Janelle semblait prêt à faire face à la musique. Ne craignant aucunement pour ses chances d'être choisi candidat, il accepta que M. Paul déballe son colis.

Il nomma les noms de Me Ronald Robichaud, avocat de Victoriaville, M. Bernard Papineau, industriel d'Arthabaska, et de lui-même.

M. Janelle fut député fédéral du comté de Lotbinière de 1978 à 1980 et il a occupé le poste de secrétaire parlementaire au ministère de l'Expansion économique régionale.

MENACES DE MISES À PIED AUX POSTES

Une stratégie, selon Parrot

OTTAWA (UPC) — Les menaces de mises à pied de la Société canadienne des postes font partie d'une stratégie de la société de la Couronne pour faire peur aux syndiqués et les amener à faire des concessions sur leurs conditions de travail. C'est ce qu'a déclaré en fin de semaine Jean-Claude Parrot, président du Syndicat canadien des postiers.

Dans une entrevue accordée à Standard Broadcast News, M. Parrot dit que les mises à pied ne permettraient aucunement à la Société des postes de couper leurs dépenses.

Selon lui, contrairement à ce que plusieurs personnes pensent, les grèves des postiers dans le passé n'ont pas été déclenchées pour obtenir des hausses salariales, mais pour protéger les emplois. Et la convention collective, dit-il, prévoit la sécurité d'emploi. La Société des postes devra respecter l'entente, ajoute-t-il.

Esso va au-devant de vos besoins.

VOTRE SYSTÈME DE CHAUFFAGE ACTUEL POURRAIT RECÉLER DES ÉCONOMIES SUBSTANTIELLES.

DÉCOUVREZ-LE!

Vous cherchez à réduire vos coûts de chauffage sans pour autant changer votre système au mazout?

Une excellente façon d'y arriver, c'est d'en parler au spécialiste du Centre du Confort au Foyer Esso. En plus de son service, qui comprend des avantages comme le programme de paiements égalisés et le plan de protection "Global III", cet homme pourrait vous aider à réduire jusqu'à 20% de vos frais de chauffage, et ce sans que vous ayez à changer votre système actuel.

Demandez-lui de vous parler des produits Econo Force, une gamme de produits Esso conçus pour vous faire économiser du combustible.

Ces produits comprennent un thermostat à micro-ordinateur, des isolants, de même qu'un brûleur super efficace et le système Econo +2, capables à eux seuls de réduire jusqu'à 20% de votre coût total de chauffage.

Vous avez besoin de couper vos dépenses de chauffage et Esso a développé des produits pour répondre à ces besoins. Parce que chez Esso, c'est avec vous qu'on va de l'avant.

Alors, pour découvrir les économies que recèle votre système de chauffage actuel, appelez l'expert du Centre du Confort au Foyer Esso le plus près de chez vous et faites effectuer un test d'efficacité. Ça vaut le coût!



AVEC VOUS, ON VA DE L'AVANT.

Confort au Foyer

À MONTRÉAL, appelez
PAUL BÉDARD, au 337-5252.

À l'extérieur de Montréal, regardez dans les Pages Jaunes, sous la rubrique Huile à chauffage.

Esplanade II: c'est l'entente parfaite entre détenus et personnes handicapées

—2—
 «Quand tu es dans un monde où tout le monde est malheureux et que tu viens ici, tu es de bonne humeur», lance Yvon.

Yvon est en train de terminer sa sentence à la Montée Saint-François (B16). Ce qui le met de bonne humeur, c'est le travail bénévole qu'il fournit huit à neuf heures par jour, comme 16 autres détenus, pour assurer les services nécessaires à 18 très grands handicapés



dans le cadre du projet Esplanade II. Avec Micheline, qui vient de Tanguay, il constate que ces locataires de l'école réaménagée pour eux par la ville de Montréal, sont loin d'être malheureux. Au contraire, tous ceux que LA PRESSE a interviewés étaient enchantés d'avoir leur chez soi et d'y vivre à leur guise.

«Ils ont peur qu'on arrête de venir, de manquer de services, on leur répète qu'on est là tous les jours et ils nous disent: «est-ce que tu vas aimer cela?», observe un autre bénévole.

«Quand ils acceptent leur sort, ça t'encourage à accepter le tien», ajoute Michel, à qui il reste quatre mois avant d'obtenir sa libération conditionnelle.

C'est Micheline qui résume le mieux la raison qui a poussé ces bénévoles pas ordinaires — l'équipe comprend deux femmes de Tanguay et quatre hommes du B16, tous jeunes et favorisés par la nature — à assumer des postes exigeants, sans être rémunérés pour leur travail. «J'ai dit oui, parce que ça me donnait une chance de sortir».

Ayant vu sa mère garder une personne handicapée, elle a voulu tenter cette expérience «un peu difficile, mais pas trop lourde» et qui lui fait découvrir, dit-elle, «un autre monde».

Michel renchérit: «J'ai découvert des êtres humains que j'ignorais. C'est du monde comme nous autres qui ont besoin de nous autres. On s'attache à eux. S'ils ne nous avaient pas au départ, ils seraient dans une chambre d'hôpital. C'est bon de les voir vivre leur vie à leur guise».

Il sait ce qu'il affirme, Yvon, quand il précise que sa tâche exige de la patience et du temps, du cœur et des bras. «Quand on voit un handicapé, on ne se doute pas combien de temps il lui faut pour se baigner et s'habiller: «On se met à deux rien que pour lui enfiler son pantalon!» Pour manger et aller aux toilettes aussi, ajoutant combien il a trouvé difficile, la première fois, d'en accompagner un pour ce dernier besoin avec tout ce que cela demande de présence et de soins.

Au début, ça le dérangeait aussi de voir certains locataires bavarder et faire du bruit en mangeant, «mais on s'habitue et on pense pour eux: il y a des aliments que plusieurs ne peuvent pas manger, faute de dents».

«Ce n'est pas l'effort physique mais l'effort moral qui est le plus exigeant», insiste Conrad, le fondateur de Handico, cet organisme créé dans les pénitenciers pour donner un coup de main aux personnes handicapées. «C'est ma tête qui pense pour le handicapé, pour répondre à ses besoins lorsqu'il faut qu'il se peigne ou qu'il se lave la bouche, par exemple. Il y en a un qui mange avec ses pieds: il faut les lui garder propres comme nos mains».

«D'autres ne peuvent pas parler et s'expriment à l'aide d'un tableau; on apprend à les comprendre», ajoute Yvon.

Et Conrad d'insister: «Il faut que tu t'oublies en tant qu'être humain. Pour moi, c'est ça. Et ils nous font confiance».

Ces relations où règne la confiance, ce sentiment d'être utiles, les quatre bénévoles interrogés y sont sensibles au plus haut point. C'est spontanément qu'ils s'exclament: «C'est bon comme satisfac-

tion personnelle», ou «J'aime ça!», ou encore «Je suis très heureux!»

Superbes appartements

Le bonheur semble flotter dans la maison, car les locataires aussi le partagent. Tel Percy Boulet, 42 ans, qui souffre d'une arthrite paralysante et très douloureuse. Cet ancien chauffeur de camion est resté prisonnier huit ans dans un appartement au troisième étage, sans ascenseur, à Rosemont. Il était hospitalisé à l'Institut neurologique lorsqu'il a entendu parler du projet Esplanade II et s'estime très chanceux d'avoir pu obtenir un beau trois et demi pour moins de \$100, chauffage et électricité compris. Le montant du loyer est fixé selon les moyens du locataire, autour de \$90 pour une personne seule et de \$148 pour un couple.

«Mon appartement est unique; il n'y en a pas d'autres comme ça à Montréal!», s'exclame M. Boulet, ajoutant que l'administration municipale «n'est pas si mauvaise». Comme tous les autres, son logement est spacieux, avec un beau balcon de 5 pieds par 9 pieds. Les baies vitrées ont été abaissées pour dégager la vue. Toutes les portes sont coulissantes, celle des chambres et celles des placards. Les accessoires habituels — œil magique, miroirs, comptoirs etc. — sont à la hauteur de celui qui est assis dans un fauteuil roulant. Les cuisines sont garnies de plaques chauffantes et de fours encastrés et les robinets à poignée sont facile à manier: un côté pour l'eau chaude, l'autre pour l'eau froide.

Le plus rassurant, c'est qu'à plusieurs points stratégiques — près de la porte d'entrée, dans la chambre à coucher, à la salle de bains — on a installé un système permettant au locataire d'ouvrir la porte d'entrée de l'immeuble et aussi de communiquer avec le bureau, au rez de chaussée, là où il y a des bénévoles de service 24 heures par jour.

L'enthousiasme est le même chez tous. Ainsi, Louise Boisvert, qui a la paralysie cérébrale, partage un appartement avec Wendy, une ancienne campagne de classe



Yvon et Micheline joignent leurs efforts pour sortir Louise Boisvert de son bain.

de l'école Mackay, contente d'avoir «quelqu'un à qui parler».

Dans un autre logement, un couple, Manon Laporte et Yvan Gauthier — elle a la paralysie cérébrale et lui, le spina bifida — se disent ravis d'avoir enfin leur inti-

mité. «Si on est heureux ensemble, ça nous fait oublier notre handicap», murmure Yvan.

Leur faire oublier leur handicap, voilà le but que visent tous ceux qui oeuvrent bénévolement et avec cœur au succès du projet

Esplanade II. «Ils sont très bons, très aidants, très compréhensifs», dit d'eux M. Boulet.

«Je les aime tous», renchérit Louise Boisvert.

FIN



Jean-Luc Théorêt, Victor Leroux et Marjolaine Boivin. photo Armand Trottier, LA PRESSE

Le Sommet populaire sera un organisme non partisan

Le Sommet populaire de Montréal a officiellement vu le jour ce week-end, mais que les partis provinciaux et municipaux se rassurent: le nouveau groupe de pression n'a aucunement l'intention de se lancer dans la politique active.

MARIO FONTAINE

Le Sommet ne peut devenir un parti politique, c'est un organisme populaire indépendant de tous les partis et il lui est interdit de s'affilier à aucun d'eux. lit-on dans les statuts et règlements du groupe. Des précisions fermes qui mettent un terme aux rumeurs voulant que cette nouvelle structure verse dans l'électoratisme.

D'aucuns y voyaient déjà l'amorce d'un regroupement des mouvements de gauche, une hypothèse dont on a parlé il y a quelques mois lors de la naissance du Mouvement socialiste, lequel est toutefois demeuré particulièrement discret depuis. Une certaine frange de la clientèle du Parti québécois et, sur la scène

municipale, du Rassemblement des citoyens de Montréal, aurait pu succomber aux chants de cette sirène.

«Nous ferons de l'éducation et de l'animation politique, mais nous ne visons pas une action électorale partisane. En coordonnant mieux l'action de milieux très divers, nous pourrions faire changer les choses de l'intérieur», de préciser samedi Louis Roy, le seul permanent de cet organisme qui se compose d'une soixantaine de groupes populaires et d'une dizaine de syndicats.

Non partisan

A l'occasion des élections municipales du 7 novembre, le Sommet invitera par exemple les candidats à la mairie des trois formations en lice, et leur exposera ses revendications. En revanche, il est très peu probable qu'il prenne position en faveur de l'un ou de l'autre.

Les responsables du Sommet populaire entendent plutôt militer dans divers «fronts de lutte» portant sur le droit au travail, les coupures dans les services so-

ciaux, les garderies, l'écologie, le désarmement, etc. On travaillera surtout au niveau des quartiers, sans dépasser Montréal et la banlieue immédiate. Le tout à partir d'un local prêté par la CSN.

Une centaine de personnes ont participé à l'assemblée de fondation samedi, toutes déléguées (sauf une poignée d'observateurs) par des groupes populaires ou des associations syndicales du type SOS Garderies, Au bas de l'échelle, Clinique du peuple de St-Henri ou encore le Syndicat du Café Campus. Dans le moment il est impossible d'y adhérer de façon individuelle.

Pour tenir tout ce monde au courant, le responsable de l'information pour le sommet, Fernand Campbell, songe à publier un bulletin périodique à l'intention des membres, de façon à créer un lieu d'échange et de concerter les actions des participants. Il est probable aussi qu'on utilise au maximum les médias déjà existants, en particulier les journaux communautaires et les stations radiophoniques de quartier.

L'Auberge des Gouverneurs a fermé son hôtel d'Alma

L'Auberge des Gouverneurs a décidé de fermer son hôtel d'Alma mais assure que ce sera la seule fermeture et que tout le groupe poursuivra ses activités.

LAURIER CLOUTIER

Les actionnaires envisageaient cette possibilité depuis déjà un an. Les agents Jacques Laquerre et Jean Pilon des créanciers hypothécaires qui ont pris récemment possession du groupe n'ont en fait qu'entériner une décision prise par le conseil d'administration un peu avant leur intervention.

En entrevue, Jacques Laquerre et Jean Pilon ont déclaré que la fermeture d'Alma devient le premier geste du plan de redressement qui assurera la survie de l'Auberge sur de nouvelles bases.

Situé dans le Complexe Jacques-Gagnon, l'hôtel d'Alma comptait une quarantaine d'employés mais contribuait «plus que sa part» au déficit du groupe. Loué, comme l'hôtel de Place Haute Ville, Alma n'avait jamais vu un bail confirmé le protocole d'entente qui l'a lancé. Les difficultés de l'Entraide n'ont pas aidé à son envol. La fermeture d'Alma devient un nouveau coup dur pour l'Entraide.

Coup dur

Sur des ventes de \$25 millions, l'Auberge a accusé en 10 mois plus de \$3,5 millions de déficit. Les résultats des mois d'août et de septembre devraient toutefois montrer le retour à la rentabilité d'une minorité d'hôtels du groupe. L'Auberge détient cinq hôtels et a accordé cinq franchises en plus de la location de Place Haute Ville et de l'administration du Manoir Richelieu. Tous demeureront en af-

faire, de même que la revue L'Auberge publiée en fait par les Publications Parade qui ont obtenu le droit d'utiliser le nom.

La définition du plan de redressement devrait être complété «dans deux ou trois semaines. On sait déjà toutefois qu'une meilleure gestion pourrait assainir drôlement la situation, sans geste dramatique».

Les créanciers hypothécaires, dont la Caisse de dépôt et placement du Québec, cherchent des entrepreneurs pour relancer l'Auberge, avec le groupe d'actionnaires ou d'autres.

Les actionnaires, des hommes d'affaires et professionnels de Québec, n'ont d'ailleurs jamais lancé la serviette. La loi leur donne un délai de 60 jours pour revenir à la charge, avec de l'argent frais.

Lingots d'or toujours au Brésil

TORONTO (PC) — La compagnie montréalaise d'assurance Garantie n'a pas encore réussi à récupérer du gouvernement brésilien 401 lingots d'or d'une valeur de \$617.000, qu'il a en sa possession depuis le mois de juillet 1981.

Cet or a été apporté à Rio de Janeiro par James McKechnie, 28 ans, au moment où il était à l'emploi de la société Crown Trust.

McKechnie est revenu par la suite à Toronto pour faire face à une accusation de vol, mais il s'est suicidé avant de subir son procès.

La compagnie d'assurance a remboursé Crown Trust et elle essaie, depuis ce temps, de se faire remettre l'or par le gouvernement brésilien.

Me Larry Pick, avocat de Garantie à Toronto, a déclaré: «Tout ce que je peux dire pour le moment est que j'espère que cet or va revenir un jour au pays». Un policier de Toronto a fait remarquer, de son côté, qu'il fallait procéder «de façon diplomatique» dans cette délicate affaire.



«SPOKEN ENGLISH» L'ANGLAIS PARLÉ

CONVERSATION INTENSIVE

POUR CEUX QUI DÉSIRENT:

- Apprendre l'anglais de tous les jours.
- Le parler plus couramment et avec plus de souplesse.

PETITS GROUPES (5 à 7 participants)
 5 à 7 participants par niveau — MAXIMUM à tous les niveaux. Conversation dirigée par des moniteurs qualifiés d'expression anglaise.

SANS GRAMMAIRE — MÉTHODES (CONVERSATION PRATIQUE)

- Axée sur la conversation pratique de tous les jours.
- Avec corrections nécessaires selon les besoins

Depuis déjà 10 ans, plusieurs milliers d'anglophones ont participé aux sessions «Le Français parlé» (Spoken French) diffusées par notre Centre à Montréal et dans le secteur ouest de l'île de Montréal (Lakeshore West-Island)

CHOIX D'HORAIRE		
Matin	Après-midi	Soir
10 h 00 - 12 h 00	13 h 15 - 15 h 45	18 h 15 - 20 h 45

DURÉE: 6 semaines, 2 fois par semaine, lundi et mercredi ou mardi et jeudi.
FRAIS DE LA SESSION: 170 \$ (tout compris) déductibles d'impôt.
INSCRIPTION: du 4 au 9 octobre sur rendez-vous seulement.

Pour autres renseignements, composez: 844-9396

CCFA
LE CENTRE DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE CCFA INC.
 Fondé en 1969
 (Situé en face de l'université McGill)

Reconnu par le ministère de l'Éducation

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Pour une Ontario vraiment bilingue

Le nouveau secrétaire d'État à Ottawa, M. Serge Joyal, a déclaré quelques minutes à peine après sa prestation de serment, qu'il se fixait comme une de ses premières priorités de persuader l'Ontario de se proclamer province bilingue et de traduire ce bilinguisme dans ses institutions. On lui souhaite bonne chance. Il lui en faudra pour réussir là où a échoué notamment le premier ministre Pierre Elliott Trudeau lui-même.

Le chef du gouvernement ontarien, M. Bill Davis, a en effet la tête très dure à ce chapitre. Si on doit reconnaître que, depuis quelques années surtout, il a substantiellement amélioré le lot de la minorité francophone de sa province, il n'en demeure pas moins qu'il se refuse toujours à s'y engager par législation.

On se rappellera notamment que, durant tout le récent débat constitutionnel, M. Davis a fait constamment la sourde oreille à tous ceux qui le suppliaient d'accepter que l'Ontario, à l'instar du Québec, soit assujétié à l'article 133 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord. Cet article exige que les deux langues officielles du pays soient mises sur le même pied au niveau de la législation et des tribunaux.

Même si cette concession aurait eu davantage valeur symbolique qu'autre chose, même si les deux parties d'opposition à Queen's Park n'y avaient aucune objection, on aura eu droit à un «non» à répétition de M. Davis. On aura eu beau lui dire qu'un geste semblable de sa part aurait amoitié sensiblement l'opposition de beaucoup de Québécois au rapatriement unilatéral de la constitution, il n'a jamais bougé d'un pouce.

Et le même scénario, malheureusement, s'est répété et continue de se répéter en ce qui concerne notamment le droit d'accès des Franco-Ontariens à des écoles françaises, à des écoles surtout qu'ils pourraient contrôler eux-mêmes. Cet accès aux écoles françaises, on le sait, a été libéralisé en ces dernières années, mais il reste toujours soumis à l'arbitrage d'assemblées où les francophones sont minoritaires. D'où les luttes incessantes qu'il faut sans cesse reprendre au niveau des régions ou des localités.

Ces problèmes pourraient se régler assez facilement si M. Davis acceptait de concrétiser ses bonnes intentions dans des textes législatifs précis.

Au début de cette année, il mettait sur pied un comité mixte chargé de lui soumettre des recommandations sur la gestion possible par les francophones de leurs propres écoles primaires et secondaires. Ce comité mixte a remis son rapport depuis plusieurs mois déjà, rapport dans lequel il se prononce en particulier pour la division en sections linguistiques des Conseils scolaires en Ontario, et propose une meilleure définition des droits individuels à l'école de la minorité. Pour les francophones, il y a là, au moins, une réponse partielle aux nombreuses requêtes qu'ils ont soumises au gouvernement en matière d'autonomie scolaire. Le premier ministre trouve le moyen de se dire généralement d'accord avec ces recommandations, mais il n'agit toujours pas.

Il n'agit toujours pas sous prétexte qu'il lui faut procéder à d'autres consultations. Si n'est donc pas question que le principe des conseils scolaires à sections linguistiques puisse s'appliquer lors des élections scolaires de l'automne. Il est vrai qu'il promet que la législation pourra être mise en place pour valoir lors des élections suivantes, mais qui pourrait reprocher aux francophones de continuer à être sceptiques?

Combien de fois faudra-t-il répéter que, même avec la Loi 101 si décriée dans le reste du pays, les anglophones du Québec sont traités avec plus de justice que, disons, les Franco-Ontariens, leurs voisins immédiats. La minorité anglophone au Québec a toujours eu et continue d'avoir le contrôle de ses institutions.

Et il reste à voir de quelle façon le jugement du juge Deschênes donnant préséance à la Charte fédérale sur la Loi 101 pourra aider, par ricochet, la cause des Franco-Ontariens. Le droit à l'école française pourra-t-il s'y appliquer s'il n'y a pas d'écoles françaises?

Vincent PRINCE

L'Allemagne sans Helmut Schmidt

Le chancelier Helmut Schmidt a dû s'incliner et céder sa place à Helmut Kohl à la suite d'une «motion de défiance constructive» votée au parlement de Bonn. La surprise n'est pas grande. Depuis plusieurs jours, on s'attendait à ce résultat. Mais les raisons exactes de l'éloignement de M. Schmidt ne sont pas toutes connues. Il avait été lâché par les libéraux avec lesquels le parti social-démocrate formait une coalition. Voilà l'explication technique du changement. Elle reste assez superficielle.

M. Schmidt part à son corps défendant, et il n'est pas exclu qu'il reprenne un jour la direction des affaires. Le moment n'est pas encore venu de tracer le portrait en quelque sorte historique de celui qui, pendant 8 ans, a été la voix de l'Allemagne.

Voix particulièrement éloquente, il faut en convenir. Celui auquel Helmut Schmidt succéda, Willy Brandt, avait l'habitude de dire que l'Allemagne est un géant au point de vue économique et un nain au point de vue politique. Si l'Allemagne de la fin de 1982 n'est plus le colosse dont avait accouché le «miracle économique» allemand, elle avait, sous le chancelier Schmidt, atteint une taille politique inconnue depuis la Guerre. M. Schmidt ne refusait pas le dialogue avec l'URSS, tout en gardant l'oreille des Américains; avec les dirigeants de la France, principale partenaire au sein d'une Europe qui se cherche, il entretenait des relations excellentes.

Si son dessein a été de faire tenir à son pays les deux bouts de la chaîne, c'est-à-dire d'assigner à l'Allemagne le rôle de tampon entre l'Est et l'Ouest, l'invasion de l'Afghanistan par la Russie à la fin de 1979 ne pouvait manquer de modifier l'état de la question. C'est après l'Afghanistan qu'on a commencé à dire que la «détente» est morte. Or, l'ouverture à l'Est, cette fameuse Ostpolitik, voulue d'abord par Brandt, n'avait de sens que si persistait un climat de détente. Ce ne fut pas le cas.

Par fidélité à l'Alliance atlantique Schmidt dut accepter non seulement le principe des sanctions économiques décidées contre l'URSS, selon les vœux du président Carter, mais également la modernisation de l'armement nucléaire de l'OTAN. À cette occasion, le chancelier eut à faire face à une véritable révolte au sein de son propre parti, plusieurs parlementaires étant inconditionnellement opposés à l'implantation sur le sol allemand d'armes nucléaires nouvelles. Cette fidélité à l'Alliance ne mit pas le chancelier à l'abri des retombées consécutives à la mauvaise querelle faite par les États-Unis à l'Europe à propos de l'achat de gaz sibérien.

Sur le plan intérieur, en raison de la crise économique, le bilan est terne. Le chômage est élevé. Peut-être le successeur du chancelier, M. Kohl, personnalité sans éclat, aura-t-il le temps, d'ici les élections de mars, de se révéler l'homme de la situation. Ou, hypothèse moins intéressante, l'Allemagne fédérale deviendra une médiocratie. Sous l'effet de la dépression économique, les démocraties se muent aisément en médiocrités. Nous avons des exemples de cette dégénérescence tout près de nous...

Guy CORMIER

LIBRE OPINION

Contre la réforme de M. Laurin

Docteur Camille Laurin
Ministre de l'Éducation
Québec

Monsieur le Ministre,

Votre réforme scolaire jette de la poudre aux yeux des parents de notre province, en leur faisant croire qu'ils deviendraient les nouveaux maîtres ou les nouveaux responsables de l'école.

C'est là la première impression qui se dégage d'une lecture rapide de votre projet de réforme scolaire.

Mais, après en avoir fait une analyse sérieuse, nous affirmons et nous soutenons que la fumisterie est parfaite.

L'encadrement des parents par les commissions scolaires, elles-mêmes par le ministère de l'Éducation, serait tel que le système scolaire deviendrait étatique et totalitaire.

Le ministre dirigerait, en définitive, toute l'action des parents dans leur démarche administrative et pédagogique, ledit ministre et ses fonctionnaires sachant très bien que les parents n'ont pas le temps après leur labeur quotidien de s'occuper adéquatement et efficacement de la chose scolaire et surtout qu'ils n'ont pas tous la compétence administrative et pédagogique pour diriger l'école.

C'est le ministère, en dernier ressort, qui dicterait sa volonté aux parents et ce, très souvent au grand déplaisir des parents eux-mêmes.

C'est là la première contradiction majeure qui saute aux yeux du lecteur attentif.

Une deuxième contradiction plus facile à déceler consiste à vouloir réduire d'une part le nombre des commissions scolaires et d'autre part à créer environ 3.000 corporations ayant des pouvoirs administratifs.

Devant le nombre impressionnant de ces nouvelles corporations, on laisse déjà sous-entendre qu'il pourrait y avoir un nouveau regroupement de ces corporations nouvellement créées. Mais, alors, quelle contradiction, pour ne pas dire confusion!

Plusieurs enquêtes ont prouvé que les parents catholiques et les parents protestants veulent garder le caractère confessionnel des commissions scolaires, mais le ministre et ses fonctionnaires veulent imposer à tous l'école d'État neutre. Et on veut nous faire croire que la volonté des parents sera respectée dans le nouvel ordre scolaire!

D'une part, on dit vouloir démocratiser l'école et, d'autre part, on veut enlever le droit de vote universel. Comme contradiction, on ne pourrait trouver mieux.

Il n'y a pas que les parents ayant actuellement des enfants à l'école qui peuvent avoir un intérêt à donner une bonne éducation aux enfants. Les grands-parents, les autres membres du clan familial et les payeurs de taxes en général ont aussi un mot à dire sur la question.

La véritable réforme démocratique du système scolaire québécois consiste à accorder aux communautés de base, catholique et protestante, leur système d'écoles confessionnelles et à accorder aux neutres leur propre système d'écoles neutres. Cette solution démocratique est la seule qui puisse accorder aux parents l'école qui répond le mieux à leurs aspirations, à leurs besoins et à leurs convictions.

Les garanties juridiques sont essentielles et doivent sous-tendre tout l'édifice scolaire.

Les parents peuvent alors choisir le secteur qui leur convient, donner à

LES CHAUFFEURS SIGNENT ET MORRISSETTE EST EN

S'USEZ, J'AI PAS DE PLACE.

Ô KARL, PARDONNE-LEUR CAR ILS NE SAVENT PAS CE QU'ILS FONT!



Droits réservés

leurs enfants des professeurs qui partagent leur philosophie de la vie et transmettent ainsi à leurs enfants les valeurs qui leur sont chères.

Une analyse complète du Livre blanc est en voie de préparation et vous sera communiquée incessamment.

Comité ad hoc de parents catholiques d'Ahuntsic

Membres : Jean-Y. Baillargeon, Marielle Mercier, André Théoret, Madeleine Bédard, Jean-Paul Charbonneau, Emmanuel Ménard, Mme Gisèle Hubert, Mariette Gravel, A. Clairmont, Bolduc Lussier, Jacques-A. Desforges, Monique D.-Dubé, Adeline Serri, Paul Auclair, Lily Auclair, André Morais, président.

La méfiance qu'inspire ce plan est profonde. Elle est illustrée par une remarque fort judicieuse faite par une mère de famille au cours d'une réunion d'information tenue pour expliquer et analyser le plan de restructuration scolaire du ministère.

En parlant du texte publié par le gouvernement elle a dit: «En lisant pour la première fois, j'en étais ravie. En le lisant pour la deuxième fois, j'ai commencé à m'inquiéter. En le lisant pour la troisième fois, je me suis rendue compte qu'il était programmé pour échouer afin de permettre au ministre lui-même de prendre charge.»

Que dire de plus!

Trop de questions vitales quant au bien-fondé du nouveau plan restent malheureusement encore sans réponse. Tel qu'il est conçu il se présente plutôt comme une menace qu'une promesse. Il se présente à tout esprit critique et objectif, comme une chimère de technocrates, un rêve de psychiatrie qui risque de se transformer en un cauchemar de parents.

Dans la voie évolutive sur laquelle le ministère de l'Éducation de la province de Québec s'est engagé depuis sa création, il a poursuivi une approche subliminale d'intégration progressive qui pourrait mériter éloges si elle était moins tendancieuse quant à son but final, à savoir la dissolution complète des commissions scolaires par assimilation radicale ou par élimination pure et simple.

Dès sa création en 1964, le ministère de l'Éducation de la province de Québec a jeté les bases d'un système scolaire nouveau destiné à être entièrement placé sous son contrôle direct. Depuis ce temps, il est indéniable que les pouvoirs du gouvernement dans le domaine de l'éducation n'ont cessé d'augmenter alors que ceux des commissions scolaires n'ont cessé de décroître.

Peu à peu les commissions scolaires ont perdu leur liberté d'action autant dans le domaine pédagogique que dans celui de l'administration des écoles. Les interventions gouvernementales, les restrictions imposées, les contrôles établis, les règles, règlements, directives et instructions promus sont devenus tellement nombreux, divers, stricts et confinés qu'il ne reste presque plus guère de place pour l'initiative locale et tout dynamisme vital. Il reste pourtant encore

une certaine latitude qui permet au milieu local de prendre des décisions pertinentes. Néanmoins il semble que même ce faible bastion d'autonomie locale sera éliminé une fois pour toutes si le plan tel qu'il existe est adopté.

On nous dit naturellement fort gentiment qu'il n'en est rien, que les pouvoirs et responsabilités existantes seront redistribués au niveau de l'école même. Il est un fait que les responsabilités seront en effet allouées aux écoles mais non point les pouvoirs.

Que les parents prennent bien garde! Si le plan est ratifié tel que proposé, alors ce sont eux qui feront les frais de toutes les restrictions et ingérences gouvernementales. Il faut se rendre compte que tous les supposés pouvoirs qu'on est sur le point de vouloir leur accorder sont tous conditionnels. Le texte est farci d'avertissements et de rappels qui sont bien trop nombreux pour les énumérer tous, mais qui sont très ingénieux et fort variés. Pour n'en citer que quelques-uns: «selon les règles en vigueur...», «conformément aux plans définis...», «le tout conformément à la loi...», «comme les décisions soient conformes à la loi et aux règlements...», «selon les modalités définies par la loi...», «dans le cadre des règles budgétaires...» (...)

Quand les autorités en place se rendront-elles enfin compte que toute intervention gouvernementale excessive ne fait que gêner le déroulement harmonieux des activités éducatives et affecte d'une façon adverse l'enseignement et l'apprentissage! (...)

M. R. FOX
Directeur général
Commission des écoles protestantes
du Grand Montréal



Ivan Guay

Le sauvetage de Dome: un écran de fumée

La faillite virtuelle de l'entreprise albertaine Dome Petroleum Ltd était prévue depuis plusieurs mois, puisqu'il était improbable qu'elle puisse rembourser avant le 30 septembre une créance de \$1,350 millions qu'elle devait surtout à quatre grandes banques canadiennes. Le premier ministre Trudeau avait d'ailleurs déclaré le 6 septembre que le gouvernement laisserait les banques se débrouiller avec leurs créances. Moins de trois semaines plus tard, soit le 23 septembre, le fédéral annonçait un plan de sauvetage pour Dome. Que cache ce revirement?

Cette volte-face cache, comme toujours, un jeu complexe et furtif de rapport de forces. Dans la conjoncture économique actuelle le gouvernement a besoin plus que jamais du crédit des banques. Il ne pouvait alors laisser celles-ci perdre des milliards de dollars. Dome Petroleum doit en effet \$8 milliards dont près de la moitié aux banques canadiennes. Si l'on considère que les cinq grandes banques canadiennes détiennent ensemble plus de 90 pour cent de tous les actifs bancaires du pays, on comprend que

ce lobby soit extrêmement puissant.

En outre, la politique énergétique fédérale avec son objectif de «canadianisation» de l'industrie pétrolière est largement responsable de la situation actuelle. M. Jack Gallagher, président aventureux, pour ne pas dire aventurier, de Dome Petroleum, a même créé de toutes pièces une société entièrement «canadienne», Dome Canada, afin de profiter de toutes les largesses fédérales offertes par le Programme énergétique national du ministre Marc Lalonde. Dome est alors devenue la locomotive du Programme énergétique et le symbole de la «canadianisation» pétrolière. Les banques, flairant les profits plantureux de cette entreprise choyée par le gouvernement, lui ont imprudemment accordé des crédits excessifs. Dome Petroleum s'est alors lancée avec frénésie dans des acquisitions d'entreprises, multiples et diverses (Hudson Bay Oil and Gas, Davie Shipbuilding, etc.) au lieu de se concentrer sur la prospection et la production pétrolière.

Le sauvetage de Dome est donc en réalité le sauvetage des créances des banques. Mais pour

camoufler cette manœuvre le gouvernement tente de faire croire au public qu'il s'agit de sauver une grande entreprise pétrolière qui assure au Canada l'indépendance énergétique. C'est de la pure foutaise. Les gisements pétroliers de Dome dans la mer de Beaufort ne produisent pas encore une seule goutte de pétrole. D'ailleurs le coût de ce pétrole va demeurer prohibitif tant que le prix du pétrole mondial ne sera pas substantiellement plus élevé. Sans compter que l'argument de l'autosuffisance est dépassé, puisque le gouvernement a lui-même par sa politique énergétique fait échouer les projets de Cold Lake et de Alsands qui devaient précisément assurer au pays les quelque 300.000 barils de pétrole par jour qui lui manquent.

Le pseudo-sauvetage de Dome Petroleum et de ses entreprises satellites, Dome Mines, Dome Resources et Dome Canada, est donc un écran de fumée pour cacher l'échec lamentable de la politique de boy-scout du ministre Lalonde. En quoi, par exemple, l'achat de Pétrofinna par Petro-Canada au coût de \$1.5 milliard a-t-il contribué à l'auto-

suffisance pétrolière? En rien puisque Pétrofinna ne produisait pas de pétrole, et même si elle en avait produit, sa nationalisation n'aurait pas ajouté une seule goutte de pétrole. Or, la taxe Pétrofinna créée en février 1981 pour payer cette extravagance (\$1.5 milliard) sera transformée en taxe Dome en 1983 pour payer le sauvetage de Dome, dont le coût pour les contribuables est temporairement de \$500 millions.

Pourtant M. Lalonde a affirmé que le sauvetage de Dome n'augmenterait pas les impôts. Comme si les taxes sur le pétrole qui servent à payer l'achat de Pétrofinna et le sauvetage de Dome n'étaient pas des impôts. D'ailleurs M. Lalonde, avec le manque de rigueur qui le caractérise, a justifié le sauvetage de Dome par «les milliers d'emplois qu'il servira à protéger». Mais les centaines de millions de dollars en hausses de taxes qu'entraîne une telle politique, aggravent d'autant la dépression et accroissent le nombre des faillites de petites entreprises. Or les faillites de celles-ci ont entraîné la perte d'au moins 100.000 emplois depuis l'an dernier.

Par contre, le sauvetage de grandes entreprises, telle Dome, non seulement est loin de protéger autant d'emplois mais ne garantit même pas la survie, et encore moins l'essor, d'entreprises artificielles et fragiles comme Dome.

Le pseudo-sauvetage de Dome illustre une fois de plus le mépris du gouvernement Trudeau pour l'intelligence autant que pour les intérêts des citoyens.



«Comment comprendre que l'on interdise au Québec les casinos aux adultes, alors que l'on permet aux jeunes de fréquenter les arcades de jeux?»

Ces «casinos pour jeunes», pépinières de criminalité

Monsieur C.-U. Lefebvre
Maire de Laval
Monsieur le maire,

Ces dernières semaines, les médias tant parlés qu'écrit ont traité du grave problème des «arcades de jeux».

Après quelques articles relatifs à certaines municipalités qui avaient, semble-t-il, acquis le pouvoir de réglementer entre autres les arcades, de même qu'un témoignage ému d'un propriétaire d'un tel commerce situé à Terrebonne retransmis sur les ondes de CKAC à son émission l'Informateur, on pouvait finalement lire un article de Nicole Beauchamp dans les éditions des 26 et 27 août derniers de LA PRESSE.

La journaliste nous rapportait les appréhensions soulevées devant la poussée (et ça pousse croyez-la!) de ces «casinos pour jeunes» et plus particulièrement du «danger que les jeunes s'encanaillent en ces lieux propices à la délinquance». On pourrait facilement croire que l'administration lavalloise, de par son silence et sa béatitude, acciesse à la réponse négative de ces riches commerçants à ce parallèle fait entre leurs bruyantes machines et la délinquance juvénile.

Mais peut-être vous manque-t-il encore quelques informations avant que vous ne vous décidiez à prendre tout au moins position?

Si je vous disais, monsieur le maire, qu'à titre d'avocat de la défense pratiquant au Tribunal de la Jeunesse de Laval, je peux vous affirmer qu'environ 50% de mes clients (et je représente environ 90% des jeunes comparaisant à ce Tribunal), ont candidement avoué au président du Tribunal qu'ils avaient préparé leurs délits dans l'un de ces endroits; ou encore qu'ils y avaient vendu ou recélé des biens volés dans la maison d'un de vos contribuables; ou bien qu'ils y avaient vendu, acheté ou consommé quelques drogues entre deux parties de PacMan; ou bien qu'ils y avaient rencontré des «amis» qui finalement les avaient influencés à commettre un délit; ou encore qu'ils avaient engouffré tout leur argent de poche, se retrouvant donc devant le dilemme de se trouver rapidement et facilement quelques dollars soit pour leurs besoins personnels ou encore pour éviter le «mal» causé par le manque que crée les deux ou trois jours sans jouer à l'un de ces jeux électroniques.

Voilà, monsieur, ce qui se passe, entre autres choses, dans les «arcades» et qui cause, tout au moins en partie, le taux de criminalité juvénile dans votre ville.

Comme l'a déjà dit l'un des juges du Tribunal: «Comment comprendre que l'on interdise au Québec les casinos aux adultes, alors que l'on per-

met aux jeunes de fréquenter les arcades de jeux qui ne sont en fait que des casinos pour jeunes.»

Bien plus, monsieur le maire, on pourrait même aller jusqu'à croire que l'administration de Laval protège mieux les adultes qui pourraient être tentés de se pervertir dans des salons de massage, que de protéger les jeunes contre les fortes pressions de devenir «arcadomanes». L'administration n'a-t-elle pas réussi par réglementation à éviter ou contre-carrer l'établissement de salons de massage à l'intérieur des limites de son territoire? (...)

Je me rappelle d'un passage de votre allocation lors de l'ouverture du Palais de Justice de Laval, où vous disiez que votre administration était prête à intervenir afin de rendre une justice qui soit la meilleure possible. Eh bien! monsieur le maire, voilà le temps où jamais de nous démontrer que ces paroles n'étaient pas illusions pareilles à celles des «machines à sous».

Si (comme nous l'a dit l'administration qui vous a précédé) l'avenir est à Laval et que vous n'agissez pas dans des délais raisonnables, laissez-moi vous prédire que cet avenir sera des plus sombre pour les jeunes de Laval.

Claude BOIES
avocat, Montréal

Véritable levée de boucliers contre les grèves à la CTCUM

Au cours des 17 dernières années, les usagers du transport en commun de la Commission de Transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) ont subi 33 grèves.

Je doute que les employés de la CTCUM sachent ce qui se passe vraiment en dehors de leur «gros» problèmes à eux. Si seulement ils jetaient un coup d'oeil sur les problèmes qu'ils causent à tous les usagers, spécialement à ceux qui, contrairement à eux, n'ont pas d'emploi, sans oublier les personnes qui doivent se rendre périodiquement aux hôpitaux, aux étudiants qui doivent se rendre à leurs cours, etc...

Étant sans aucun service de transport en commun, il nous fallait donc nous rendre à notre travail si nous voulions être rémunérés. Par contre, pour plusieurs d'entre nous il y avait un choix à faire: celui de prendre un moyen de transport quelconque (bicyclette, marche...) ou celui de «prendre la porte»! Dans les temps difficiles que l'on vit, nous (chômeurs) ne pouvons nous permettre de chercher un emploi à deux pas de chez nous, juste pour être sûr qu'en cas d'un autre

débrayage nous allons être certain de pouvoir continuer à travailler. Les emplois sont assez difficiles à trouver sans que nous ayons à limiter notre champ d'action. Nous ne devrions même pas nous tracasser à savoir quand aura lieu le prochain débrayage de nos chers employés de la CTCUM.

A mon avis, le métier de chauffeur d'autobus (exemple parmi les employés) n'est rien de trop exigeant. D'accord, il y a des inconvénients, mais trouvez-moi un métier qui n'en a pas... Ils ont un salaire d'environ \$10/heure (encore beaucoup plus en temps supplémentaire, qu'ils font d'ailleurs en grande quantité) pour être assis et conduire leur véhicule, tout ça en étant vêtue par la compagnie. Si ces pauvres messieurs se plaignent que leur travail est trop dur ou bien qu'ils méritent plus d'avantages sociaux ou un salaire plus élevé, peut-être devraient-ils se compter chanceux de ce qu'ils ont et regarder un peu autour d'eux. Regarder ceux et celles qui doivent prendre l'autobus pour aller travailler dans les manufactures, les usines, etc., et qui, à la fin de leur semaine reçoivent un salaire beaucoup plus petit que le

leur, en faisant un travail plus épuisant.

Ils n'ont pas le droit de faire ce qu'ils nous font: DE NOUS PRENDRE EN OTAGE! C'est grâce à nous que les employés du transport en commun peuvent vivre: NOUS payons leur salaires!

En cette période économique difficile, nous, chômeurs et travailleurs, ne pouvons nous permettre d'endurer cela! Le transport en commun est un «service public essentiel» et doit être considéré comme tel!

Il est temps pour nous de réagir! Monsieur Normand H. a fait circuler, dans les rues de Montréal une pétition avec laquelle il a pu amasser 36.000 signatures. Vous pouvez réagir vous aussi et faire valoir vos droits en tant qu'usagers! Veuillez faire parvenir vos commentaires, vos suggestions ou vos expériences à l'adresse suivante:

M. NORMAND H.
1852 est, Rachel
Montréal, H2H 1P4

N.B.: Vos commentaires seront grandement appréciés et seront également d'une importance énorme! S'il-vous-plait indiquer vos nom et adresse qui seront gardés CONFIDENTIELS.

Toute situation de grève, si courte soit-elle, s'apparente plus à un acte de terrorisme qu'à un moyen de négociation. Cessons d'en subir les conséquences fâcheuses et répliquons!!!

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Priez d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

Pas de bananes pour tout le monde

M. René Lévesque
Premier ministre du Québec
Monsieur,

Vous avez toujours été un honnête homme et un homme honnête. Depuis plusieurs années vous prônez l'indépendance du Québec pour satisfaire plusieurs Québécois. Or, vous avez administrativement prouvé l'illusion de cette aventure.

Soyez donc honnête jusqu'au bout, fondez une chorale pour vos ténors, faites plaisir à tout le monde et allez vous-en. Gardez en mémoire la parole du vieux sage qui disait: «Mieux vaut un avenir sans aventure qu'une aventure sans avenir».

Je viens d'avoir mon certificat d'études secondaires ou, en d'autres mots, mon diplôme de chômeur. Le problème du Québec n'est plus de devenir une république de bananes, mais d'avoir assez de bananes pour tout le monde...

François GAUTHIER
Collège de L'Assomption

Oui, il y a des élèves qui lisent!

Lysiane Gagnon
LA PRESSE
Madame,

Selon ce que vous avez écrit sous le titre «L'école sans livres», un professeur de philosophie de cégep vous a dit, à propos de ses étudiants: «S'ils ont lu une centaine de pages durant la session, c'est beau...»

En ce qui me concerne, j'enseigne dans un cégep depuis une douzaine d'années. Je ne sais pas si mes étudiants lisent durant leurs vacances, mais je sais qu'ils lisent à l'occasion des cours. À la dernière session, je donnais par exemple un cours intitulé Romans québécois 331. Les étudiants inscrits à ce cours devaient lire: *Le Survenant*, *Le Temps des jeux*, *Prochain épisode* et *L'Amélan-chier*. Cela totalise environ 750 pages. En plus, ils avaient à lire un cinquième roman pour faire leur travail de session. Je donnais également un autre cours (Roman 302, cours obligatoire) et le programme comportait les œuvres suivantes: *Des souris et des hommes*, *Candide* et *Pleure pas, Germaine*.

C'est un peu comme cela à chaque session et je pense que mes collègues de travail font, eux aussi, lire leurs étudiants. Depuis que j'enseigne, c'est ainsi que j'ai mis au programme plus de cinquante œuvres littéraires. Cela va de Balzac à Jacques Poulin en passant par Maupassant, Flaubert, Anne Hébert, Gérard Bessette, etc.

L'école sans livres... un mythe de plus?

Donald ALARIE,
professeur au cégep de Joliette
N.B. Je ne me suis jamais débarrassé de mes «élèves en les envoyant interviewer du monde».

Ah! ces satanés «walkman»!

Personne ne parle, mais tout le monde s'épie, cherchant un troisième œil à son voisin. Les portes s'ouvrent soudain, bruyamment comme d'habitude. Une paire d'écouteurs prend place dans un coin du métro. Des regards irrités suivent le coupable qui fait mine de ne pas s'en apercevoir. Tous entendent la musique filtrer du walkman tandis que son propriétaire danse tout seul. La moitié des spectateurs involontaires l'envie, l'autre s'énervent...

Divers enquêtes et reportages publiés dans les médias ont constaté que l'audition fréquente du walkman entraîne (ou entrainera) des problèmes d'ouïe plus ou moins graves chez les utilisateurs de ce gadget. Malgré tout, on voit encore de nombreux adeptes continuer de déambuler dans nos rues. Demain seront-ils sourds aux bruits extérieurs?

A quel besoin répond donc ce fameux walkman? La publicité à ce sujet est on ne peut plus claire: quitter le monde inhumain de la ville pour l'univers merveilleux de la musique injectée directement dans les oreilles...

Je dis non au walkman! La vraie solution serait de rendre notre ville plus humaine, plus agréable. C'est à l'homme de se prendre en main pour que les villes qu'il a bâties deviennent un endroit où il fait bon vivre.

Marc CHABOT
Repentigny

Au sujet du livre de Maureen McTeer

Contrairement à ce que pouvait laisser entendre le texte de la Presse Canadienne publié dans *La Presse* le jeudi 23 septembre dernier, les versions française et anglaise de l'ouvrage de Mme Maureen McTeer sur l'histoire et les origines des trois résidences officielles des premiers ministres et chefs de l'opposition du Canada ont été lancées et mises en marché au même moment. Le livre intitulé *Des maisons qui ont une histoire* illustre de 84 photos, dont 14 sont en couleurs, et non pas de 8 photos en couleurs seulement.

Enfin le rédacteur de l'article

EN VRAC

cherchait sans doute à dire, en utilisant l'expression «plus plébéienne», que la version française du livre était «plus accessible» au public puisqu'elle est vendue avec une couverture souple aux prix de 19,95\$, alors que la couverture rigide du livre anglais coûte cinq dollars de plus aux lecteurs.

Carole LEVERT
Directrice de la PROMOTION
Editions Libre Expression

À combattre: la proportionnelle

Dans LA PRESSE du vendredi 10 septembre, en page 7, sous la rubrique «EN VRAC», était publiée une opinion portant la signature de Claude Morin, Repentigny, sous le titre «La représentation proportionnelle».

Sachant l'abondance de lettres que reçoit le premier ministre du Québec, j'ai écrit au vice-premier ministre, l'honorable Jacques-Yvan Morin, une lettre presque identique.

J'ai écrit dans les mêmes termes au chef de l'Opposition d'alors, monsieur Claude Ryan, qui m'a répondu pour défendre la représentation proportionnelle. J'attends toujours la réponse du vice-premier ministre (...)

L'insitution du vote proportionnel est une manigance électorale inacceptable dans un pays démocratique. Au Québec, une dizaine de comtes à majorité anglophone ou fédéraliste remportent 60 pour cent du vote, 60 candidats élus risquent d'être évincés.

Quel que soit le nombre de candidats dans une circonscription électorale, c'est celui qui a obtenu le plus grand nombre de votes qui est élu. Le choix majoritaire des électeurs et des électrices doit être respecté. Toute procédure pour évincer le candidat élu est une injure aux électeurs et électrices de cette circonscription.

Maurice DUSSAULT
26, boul. des Alliés
Québec, Qué. G1L 1Y1

Le conflit turco-arménien

Dans sa lettre du 16 septembre publiée dans LA PRESSE, Me Chane Philippe Arslanian exprime des idées contradictoires au sujet du conflit turco-arménien. Il n'approuve peut-être pas à cent pour cent les actes commis par les terroristes arméniens mais il les considère comme des actes justifiés parce que les terroristes réclament la justice. D'après Me Arslanian, un million et demi d'Arméniens ont été massacrés par les Turcs en 1915. Ces accusations sont fausses. Il est à noter que la population arménienne en 1914 n'était que d'un million selon l'encyclopédie Britannica de la période.

Stanford Shaw, historien de haute réputation qui a écrit un livre intitulé «History of Ottoman Empire and Modern Turkey» (Cambridge University Press, 1977) et basé sur des documents et faits authentiques, montre que les prétentions des Arméniens sont entièrement fausses et que deux millions et demi de civils turcs ont été massacrés par des Arméniens en 1915 alors que les Turcs faisaient une lutte de vie ou de mort contre plusieurs pays y compris la Russie.

Le but des opportunistes Arméniens était d'établir un Etat arménien en Turquie orientale ou 85 pour cent de la population était non arménienne. Les Turcs ont gagné leur guerre de libération et la souveraineté turque a été légalement confirmée à la conférence internationale de Lausanne, Suisse, en 1923.

Tosun OKUTAN
Montréal

Une coupure tout à fait arbitraire

Je voudrais ici, en tant qu'écrivain public par LES HERBES ROUGES et en tant que membre du collectif de direction de la revue *La Nouvelle Barre du Jour*, m'élever contre la décision arbitraire du jury réuni par le ministère des Affaires culturelles du Québec de couper radicalement et en totalité toute subvention aux HERBES ROUGES pour l'année qui vient. C'est non seulement une déci-

sion révoltante mais aussi dénuée de toute logique et proprement scandaleuse. A ce que je sache, ce n'est pas le rôle d'un tel comité de s'immiscer dans la politique éditoriale d'une revue donnée. Accepter la raison proposée par ce jury, soit «une baisse de qualité de la revue», ce serait admettre qu'un tel comité puisse d'emblée s'arroger un droit de regard présumptueux et proprement discrétionnaire.

Aussi, puisque d'une part cette décision ne saurait être admise, et d'autre part puisqu'elle constitue un danger précédent — car une telle volonté d'ingérence pourrait se transformer en pouvoir réel — je demande, dans le concert de protestations levé actuellement, la réouverture immédiate de ce dossier et le versement d'une subvention à cette revue. Ce serait d'abord reconnaître que LES HERBES ROUGES ont encore une importance capitale dans le milieu culturel québécois et ensuite qu'on ne saurait souhaiter l'évolution d'une culture si l'on essaie par tous les moyens de museler les avant-gardes comme les modernistes.

Hugues CORRIVEAU
Outremont

Une plainte qui aura porté fruit

Monsieur Edouard Lépine
Luapener Inc.
Case postale 295
Québec, Qc
Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 15 septembre (reproduite dans LA PRESSE) dans laquelle vous vous plaignez du service et de l'ambiance au restaurant du Pavillon du Québec, à Terre des Hommes.

À venir jusqu'à la fin de l'été 1981, ce restaurant était opéré par le personnel de l'Institut du tourisme et d'hôtellerie (de notre ministère) à Montréal, et d'après les témoignages unanimes que nous en avions reçus et mon expérience personnelle, tout y était à peu près parfait, et bien susceptible d'assurer le prestige du Québec dans le domaine de la restauration auprès des visiteurs. Toutefois, cet été l'opération de ce restaurant fut confiée à un concessionnaire.

Je m'empresse de faire parvenir copie de ce dossier à monsieur Michel Archambault, sous-ministre adjoint au Tourisme; à monsieur Antoine Samuelli, directeur de l'Institut du tourisme et d'hôtellerie, ainsi qu'à monsieur Gilles-E. Racine, directeur du Pavillon du Québec cette année, afin de lui permettre d'apprécier la performance du concessionnaire, et de vous en informer, le cas échéant ses commentaires. J'adresse également copie de ce dossier à monsieur Laurent Boyer, directeur régional du Service de l'hôtellerie à Montréal, qui ne pourra pas prendre action dans ce cas, puisque le restaurant a maintenant suspendu ses opérations, mais qui voudra peut-être le signaler à ses inspecteurs lorsqu'il rouvrira en 1983.

Le témoignage de citoyens éclairés nous permet de maintenir la qualité de notre produit touristique, et nous vous remercions de nous avoir informé de la décevante expérience que vous avez connue dans l'établissement précité.

Marc HARDY
Service de l'accueil et des renseignements touristiques
Min. Industrie, Commerce et Tourisme

L'inflation, cette insatiable voleuse

L'inflation, cette insatiable voleuse, vient prendre aux traités les économies qui devaient leur assurer une retraite sereine et digne. Qui lui permet de venir leur prendre leur bien après une vie de travail ardue pour la plupart?

Messieurs Trudeau et Lévesque, à qui les Québécois ont accordé leur confiance en leur donnant un mandat pour gouverner le Canada et le Québec, pourquoi permettent-ils à cette grande voleuse de créer une crise économique au Québec, de continuer à la laisser voler les Québécois.

Les responsables de l'inflation au Québec ont-ils plus de pouvoir que nos gouvernants?

Réjean ST-MICHEL PIPER
Lachine

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Part de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 17h30 (fermé le samedi)		Commandes	285-7111
		du lundi au vendredi 9h à 17h	
REDACTION	285-7070	Pour changer	285-7205
		du lundi au vendredi 9h à 16h30	
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Press	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

VENTE 20% DE RABAIS

offre spéciale répétée

Commandez maintenant et économisez grâce à nos prix spéciaux. Vous économisez aussi sur le chauffage, la peinture, l'entretien, etc.

EN ALUMINIUM ROBUSTE, AVEC CONTRE-FENÊTRE ET MOUSTIQUE

PORTES ET FENÊTRES

- Fabrication sur mesure
- Installation professionnelle
- Garantie écrite de 5 ans
- Choix de couleurs

COMPAREZ AVANT D'ACHETER!

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE
JOUR, SOIR ou FIN DE SEMAINE

Estimation gratuite... Composez **731-7676**

AUSI ALUVENTS ET PORTES PATIO — SOIR 738-5425

MORCO ALUMINIUM INC.
8225, av. Mayrand
Montréal

Achetez avec confiance • Plus de 25 ans d'expérience

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN FÉVRIER
PAS D'INTÉRÊT
• TERMES FACILES •

Trudeau soucieux des tensions à l'intérieur de l'OTAN

NEW YORK (AFP) - Le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, s'est déclaré «soucieux» des tensions existant à l'intérieur de l'Alliance atlantique, dans une interview publiée hier dans le New York Times Magazine, supplément hebdomadaire du New York Times.

«Le danger, a affirmé M. Trudeau, provient de ce que du fait des difficultés économiques de l'Occident, les groupes d'intérêt sont devenus plus bruyants et essaient peut-être de pousser les gouvernements sur le chemin du conflit».

Le premier ministre canadien a cependant estimé que le différend opposant les Etats-Unis à leurs alliés occidentaux sur le problème du gazoduc euro-sibérien ne devrait pas entraîner «une dégradation» dans les relations de ces derniers.

A propos de cette affaire, M. Trudeau a déclaré que le Canada a eu à faire au même genre de problèmes quand les Etats-Unis ont essayé de lui imposer, par l'intermédiaire de leurs filiales, leur politique vis-à-vis la Chine ou Cuba.



Les représentants de seize pays ont participé, en fin de semaine, à Val David, à la réunion de l'OTAN. Sur la Photo: MM Uffe Elleman Jensen (Danemark), Léo Tindemans (Belgique), Allan MacEachen (Canada), J.M. Luns (secrétaire général de l'OTAN), Emilio Colombo (Italie). Derrière M. MacEachen, on aperçoit MM. Olafur Johannesson (Islande) et Jose Llorca (Espagne)

Photo Michel Gravel LA PRESSE

L'OTAN réexaminera ses relations économiques avec le bloc communiste

La montagne de Val David n'a finalement accouché que d'une toute petite souris: les 16 ministres des Affaires étrangères

MARIO FONTAINE

de l'OTAN, qui ont passé le week-end à La Sapinière, ont en effet mis en veilleuse le contentieux Etats-Unis-Europe de l'ouest sur la construction du gazoduc euro-sibérien, pour commander des «études» qui leur permettront, lorsque terminées, de réévaluer leurs relations économiques et

commerciales avec le bloc de l'est.

«Ceux qui pensent que l'Alliance se porte mal et que les Etats-Unis et l'Europe ne peuvent s'entendre se trompent lourdement», d'affirmer hier le ministre canadien Allan MacEachen à l'issue de la rencontre dont il était l'hôte.

Selon lui, la réunion informelle de deux jours -la première du genre pour l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord- s'est révélée un grand succès. Des discussions franches et cordiales, dans une ambiance détendue; chacun a dit

ce qu'il avait à dire, a précisé M. MacEachen.

Les résultats concrets des dix heures d'entretiens entre les 16 ministres paraissent cependant plutôt maigres, bien que le porte-parole canadien se soit efforcé de dégager une image d'unité à la fin de la rencontre que d'aucuns prévoyaient orageuse. La décision de certains pays membres, notamment la France et la Grande-Bretagne, de passer outre à l'embargo imposé par les Etats-Unis sur la construction du gazoduc qui doit amener le gaz naturel soviétique aux marchés européens, a en

effet créé des tensions au sein de l'Alliance atlantique.

M. MacEachen a reconnu que le sujet avait été abordé à quelques reprises au cours du week-end, mais a déclaré qu'il n'a ni monopolisé les discussions, ni entraîné de confrontations. Les alliés ont plutôt résolu de réexaminer l'ensemble de leurs relations commerciales et économiques avec les pays de l'est, pour voir si elles sont vraiment profitables.

On a même commandé des études sur le sujet, dont on ne sait encore trop qui les fera ni quand elles seront terminées. «Nous n'avons pas décidé d'engager une guerre économique avec le bloc de l'est, mais nous voulons voir si les relations actuelles servent les intérêts de l'ouest», devait ajouter le ministre MacEachen, qui a été le seul participant à commenter la conférence. Cette résolution épou-

se la ligne adoptée par l'OCDE lors du sommet de Versailles.

Combattre le terrorisme

La rencontre de Val David s'est voulue informelle, sans ordre du jour ni communiqué final. N'y prenaient part que les 16 ministres concernés, accompagnés d'une seule personne. Ils en ont profité pour réaffirmer le besoin, pour les pays occidentaux, de garder une position militaire forte afin d'assurer leur sécurité et de faire un succès des négociations sur le désarmement.

Déterminés à maintenir l'équilibre militaire entre l'est et l'ouest, les alliés veulent repenser, dans la vision d'une politique globale et en particulier aux chapitres du crédit et de l'énergie, l'ensemble des relations entre les deux blocs de fa-

çon à éviter que l'Occident devienne dépendant de l'Union soviétique.

Dans l'immédiat, les pays membres de l'OTAN s'entendent pour combattre le terrorisme international et espérer un plein succès des négociations du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) qui s'ouvriront dans quelques semaines à Genève.

Il n'est pas impossible qu'une nouvelle rencontre des ministres des Affaires étrangères ait lieu, et porte encore plus spécifiquement sur les questions commerciales. Rien n'est toutefois officiellement prévu à cet effet. La réunion du week-end s'est quant à elle déroulée dans le site enchanteur de Val David, au cœur des Laurentides, et a entraîné la mise en place de mesures de sécurité des plus strictes.

SPGQ

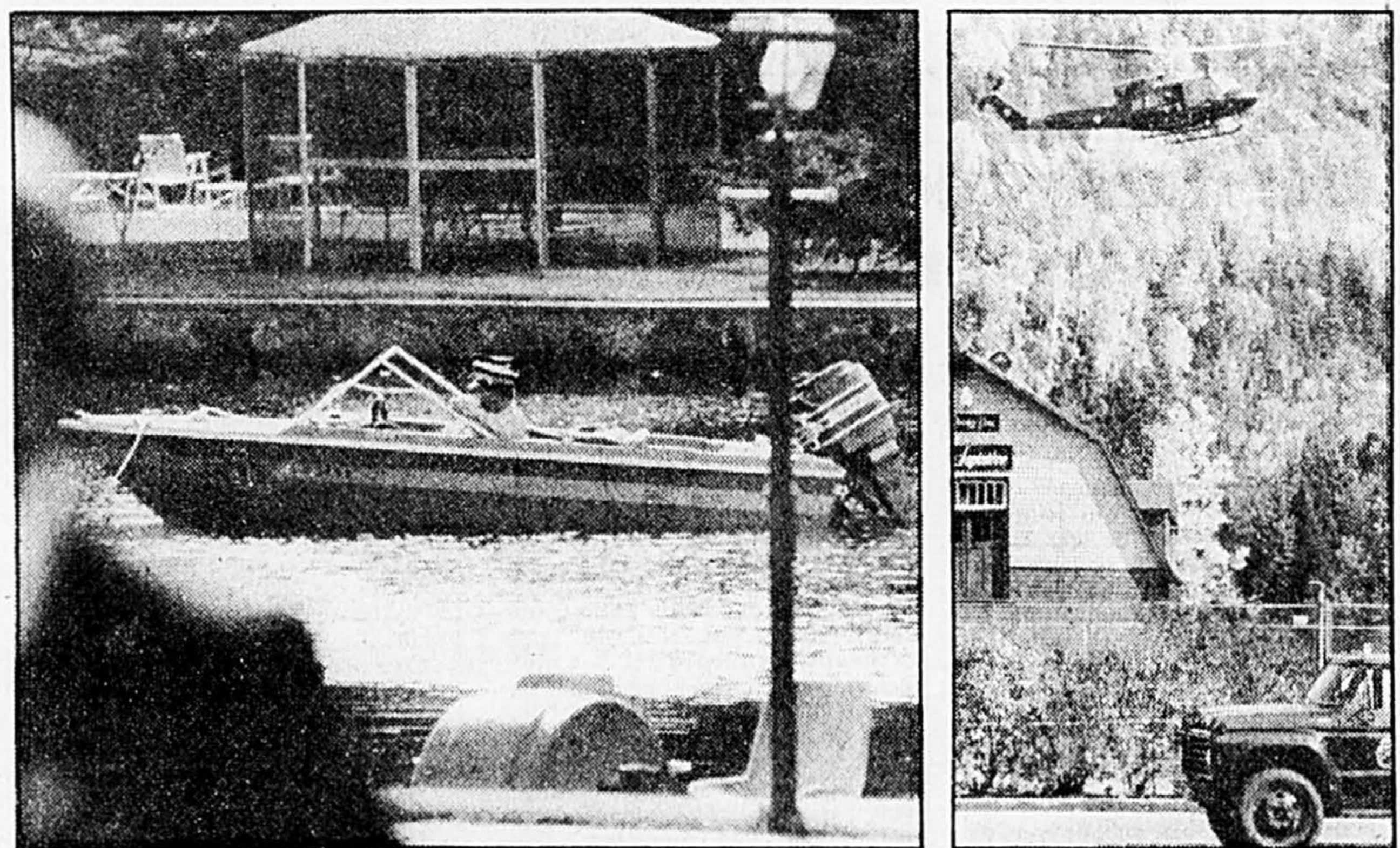
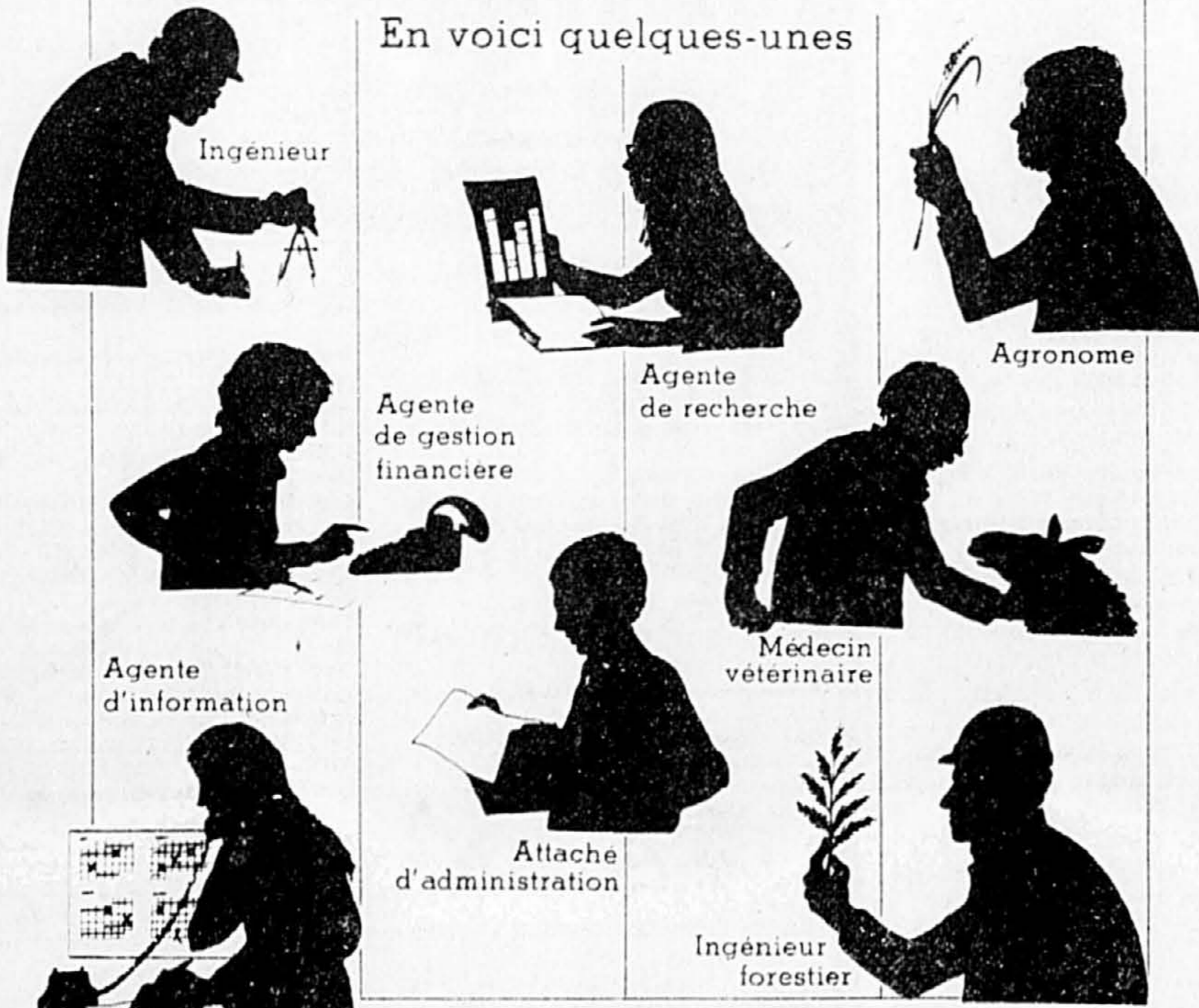
Syndicat de Professionnels du Gouvernement du Québec

9300 personnes...



...et 25 façons d'être à l'oeuvre

En voici quelques-unes



La GRC était à l'affût

photos Michel Gravel, LA PRESSE

La Gendarmerie royale du Canada n'a pas ménagé ses efforts pour assurer la sécurité des 16 ministres des Affaires étrangères de l'OTAN et celle de son secrétaire général, Joseph Luns, qui se réunissaient ce week-end dans les Laurentides. Il faut dire qu'il y a à peine quelques semaines, un diplomate d'un des pays de l'Alliance atlantique, la Turquie, était abattu en pleine rue à Ottawa.

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIT:
"QUOI FAIRE AUJOURD'HUI" LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9

LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 4 OCTOBRE 1982

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui: au cègep Bois-de-Boulogne, hall d'entrée, pavillon Ignace-Bourget, 10 500, avenue Bois-de-Boulogne, de 10h à 16h; au cègep de Saint-Laurent, Grande Salle, 625, boulevard Sainte-Croix, de 10h à 16h; à Beauharnois, école Jésus-Marie, rue Saint-Joseph, de 13h à 16h30 et de 18h à 20h30.

Demain: à Joliette, sous-sol de la cathédrale, rue Saint-Charles-Borromée, de 14h à 20h30.

Le 6 octobre: à la cathédrale de Joliette, de 14h à 20h30; à Montréal, centre hospitalier Fleury, salle d'ergothérapie, 9e étage, 2 180 est, rue Fleury, de 10h à 17h.

Le 7 octobre, à Vaudreuil, caserne des pompiers, 11, boulevard Jeanotte, de 14h45 à 20h30.

CONFÉRENCES

Le Département de microbiologie et d'immunologie de l'Université de Montréal présente une conférence du Dr Sorin Soinea sur « La longue crise d'identité de la bactériologie », le 4 octobre, à 16h, à la salle S-600 du Pavillon Principal.

La Fondation culturelle 3e âge Jean-De-Brébeuf présente une causerie philosophique de Mme Madeleine Précaire intitulée « Ombrage et lumière du progrès », le 5 octobre, à 13h30, au pavillon Lallemand du collège Brébeuf, 5 625, avenue De-celles. Renseignements complémentaires: 342-1624 ou 342-1320, poste 304.

Dans le cadre de son service d'action féministe, le WYCA présente une conférence de Mme Ruth Rose-Lizée, économiste, intitulée: « La réforme de la loi sur les pensions », le 5 octobre, de 12h15 à 13h15, au 1 355 ouest, boulevard Dorchester (coin Crescent, métro Lucien-L'Allier), au cours de son lunch du mardi. Renseignements complémentaires: Lise Moisan, 866-9941, poste 43. Entrée gratuite pour les membres; 1 \$ pour les autres. Chacune est priée d'apporter son repas.

L'Université Populaire présente une conférence de M. Pierre Bourgaud intitulée: « Entre l'ivresse et l'espoir », le 4 octobre, à 20h, au Théâtre Arlequin, 1 004 est, rue Sainte-Catherine. Renseignements complémentaires: 288-2943 ou 288-4391.

L'hôpital Sainte-Justine présente à l'occasion de son 75e anniversaire dans le cadre de ses conférences du mardi, une causerie du Dr Georges E. Rivard, intitulée: « Nouveaux espoirs dans le traitement des leucémies chez l'enfant », le 5 octobre, à midi, à l'amphithéâtre C, étage A. L'entrée est gratuite. Renseignements complémentaires, Service des relations publiques de l'hôpital, 731-4931, poste 736.

L'Université McGill présente une lecture suivie de commentaires du poète Seamus Heaney, le 4 octobre, à 18h, au pavillon Leacock, auditorium Fieldhouse.

L'Université McGill présente trois conférences de M. Samuel Lucien Terrien, professeur émérite, titulaire de la chaire Davenport d'hébreu et de langues analogues de l'Union Theological Seminary de New York, sur les thèmes: « The Responsibility of Happiness », « The Nobility of God », « The Sacrality of the Future », le 4 octobre, à 16h et à 19h30; le 5 octobre, à 10h, dans la salle de réunion du Collège Diocésain, 3 473, rue University. Entrée libre.

Le Groupe de la pensée sauvage présente une conférence de M. Georges Beaudereau, président du Consortium international des artistes et initiateur de l'Association internationale des taxes pour la paix, intitulée: « La guerre des taxes... pour la paix », le 4 octobre, à 19h30, au 311 est, rue Ontario.

RÉUNIONS

Les jeunes adultes (18 à 30 ans) sont invités à une soirée de réflexion et de partage sur le thème « Qui Croire? », le 4 octobre, à 20h, au centre Leunis, 4 100, avenue de Vendôme (métro Villa-Maria). Renseignements complémentaires: Diane Chagnon ou Hélène Campeau, 481-2781 (le jour) ou 481-1310 (le soir).

Les Productions Et Caetera et les Promenades Saint-Bruno invitent les femmes à leurs « Mardis Pro-Femmes » (séances d'information et de démonstration), de 13h30 à 15h, aux Promenades Saint-Bruno (rez-de-chaussée, en face du magasin La Bale). Le 5 octobre: « Dépannage-maison: peinture et tapisserie ».

L'Association des parents et amis des malades mentaux et émotionnels tient une réunion (en anglais) sur le thème: « Comment faire face aux problèmes de santé mentale dans la famille », le 4 octobre, et le 13 septembre, à 20h, au 4 333, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 731-8059.

Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal une rencontre avec exposé audio-visuel sur les animaux, le 5 octobre, à 13h, à la succursale Rosemont, de la Bibliothèque municipale, 3 131, boulevard Rosemont (727-8151).

Le Club des lecteurs de la Bibliothèque Municipale de Longueuil invite le public à une discussion portant sur la poésie québécoise, le 4 octobre, à 19h30, au 100 ouest, rue Saint-Laurent, à Longueuil. Renseignements complémentaires: 670-1410.

La Société historique du Marigot reçoit Mme Emilia Boivin-Allaire, nativité de la Place Royale, qui parlera de « La basse et la haute-ville de Québec », le 4 octobre, à 20h, à la salle d'accueil de l'église Saint-Antoine, angle chemin de Chambly et rue Saint-Charles, à Longueuil. Renseignements complémentaires: Mme Laramée, 670-7399.

Le CLCS du Richelieu, à Richelieu, lance une série de six rencontres sur le thème « Nutrition santé », le 5 octobre, à 13h30. Renseignements complémentaires: Mme Nicole Séguin, 658-7561 ou 460-4417.

Le Module Outremont du Département de la santé communautaire tient une réunion visant à regrouper les familles monoparentales d'Outremont, le 5 octobre, à 19h30, au 1 010, avenue Rockland. Il y aura une garderie gratuite sur place. Renseignements complémentaires: 342-9322, poste 35 ou 37.

L'Aide à l'enfance, organisme qui soutient des projets de développement reliés aux enfants du tiers monde, invite le public à une rencontre avec M. Claude Bouthillier, directeur de programmes en Haïti, le 4 octobre, à 19h30, au centre Saint-Pierre, 1 212, rue Panet, salle 204. Renseignements complémentaires: 844-9349.

Le Club des parents de jumeaux de Montréal tient sa rencontre mensuelle le 5 octobre, à 20h, au centre de loisirs Dupéré, 8 105, rue Hochelaga. Témoignages de jumeaux identiques et non-identiques. Renseignements complémentaires: Mme Louise Céré, 255-8985 ou Mme Suzanne Fournier, 326-9285.

Le YMCA de Saint-Laurent, 1 745, boulevard Décarie, tient une soirée d'orientation pour ses nouveaux bénévoles, le 4 octobre, à 19h30. Renseignements complémentaires: Christian Lamberge, 747-9801.

L'Amicale des sommeliers du Québec organise une dégustation technique le 4 octobre au Château Champlain, à 19h. Renseignements complémentaires: 757-4130.

Les Gens du livre tiennent leur réunion mensuelle, le 4 octobre, à 19h30, au 8 405, boulevard Saint-Laurent.

L'association Uniseul (pour personnes séparées ou divorcées) tient tous les lundis, à 19h30, une table-ronde et les mercredis, à 20h, une soirée récréative, à son local, 5 751, rue Pierre-de-Coubertin. Renseignements complémentaires: 254-8125.

RANDONNÉES ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

Option Plein Air organise une randonnée pédestre en Estrie les 9 et 10 octobre, au coût de 59 \$. Renseignements complémentaires: 281, rue Duvernay, à Beloeil, 464-2021.

Le groupe Randonnée Plein Air organise une randonnée pédestre le 10 octobre au mont Legault, dans les Laurentides. Réservations: du lundi au jeudi, entre 9h et 16h30, au 1 415 est, rue Jarry; téléphone: 374-3453. Le groupe organise également une randonnée à Long Trail, dans le Vermont (avec sac à dos), les 9, 10 et 11 octobre; réservation au plus tard le mardi à 16h30. Enfin, les 9 et 10 octobre, on organise un week-end de premiers soins en forêt, à la base de plein air La Vie, dans la région de Québec. Coût: 100 \$.

L'école de plein air DAHU organise une randonnée pédestre au mont Washington, les 9, 10 et 11 octobre, avec des moniteurs expérimentés. Également: excursion de canot-camping, les 9, 10 et 11 octobre, sur la rivière Rouge. Renseignements complémentaires et inscriptions: 484-2519.

DIVERS

L'Atelier tiers-monde de l'Université de Montréal présente le film de Jacques Godbout et Florian Sauvageau « Un monologue Nord-Sud », le 4 octobre, à 17h, à la salle M-2347 du 3 200, rue Jean-Briant. La projection sera suivie d'une discussion.

Alliance de la Canad et des États-Unis sera présentée sur le réseau de Télé-cable Vidéotron, canal 9, de la Rive-Sud, à partir du 4 octobre, à 21h, tous les lundis. Renseignements complémentaires: 679-2474.

L'Organisation des femmes pionnières tiendra une vente d'objets usagés (presque neufs), le 5 octobre, de 9h30 à 15h, à la Westmount Park Church, 4 695 ouest, boulevard de Maisonneuve. Entrée gratuite.

Le CLSC Longueuil-Est tient une clinique de dépistage de troubles visuels pour les enfants de six mois à 5 ans de son territoire, le 4 octobre, de 13h30 à 15h30, au sous-sol de l'église Fatima. Renseignements complémentaires ou rendez-vous: 463-2850.

Le CLSC Longueuil-Est offre aux parents un examen gratuit des enfants de 6 mois à 5 ans pour le dépistage des troubles de l'oreille. Renseignements complémentaires: 463-2850.

Le CLSC Longueuil-Est offre par l'intermédiaire de son Programme Jeunesse des services de consultation et d'information psychosociale, sans rendez-vous, pour adolescents et adolescentes, et organise des soirées d'information sur divers sujets: drogues, sexualité, droits, relations parents-adolescents. La première soirée se tiendra le 5 octobre, à 19h, sur le thème: « Drogue, liberté ou esclavage ». D'autres réunions se tiendront le mardi, à toutes les deux semaines. C'est au 388, rue Lamarre, à Longueuil. Renseignements complémentaires: 463-2850.

Jean Casaubon, Pauline Rochefort ou Louise Gougeon, 463-2850.

Une retraite charismatique se tiendra du 15 au 17 octobre, avec sœur Madeleine et le père François Carrière, capucin, comme animateurs, à la chapelle de la Réparation, 3 650, rue de la Rousselière, quartier Pointe-aux-Trembles. Renseignements complémentaires: S. Marielle Boileau, c.n.d., 642-5391.

La Société d'animation du Jardin et de l'Institut Botaniques recrute des guides bénévoles pour faire visiter les serres de Jardin Botanique. Les personnes intéressées sont invitées à une réunion d'information le 5 octobre, à 13h30, au 4 101 est, rue Sherbrooke, salle Provancher. Une disponibilité d'au moins une demi-journée par semaine est requise, de même qu'un minimum de connaissances en horticulture.

L'équipe Serène Rive-Sud, à Longueuil, annonce que le CLSC Longueuil-Est, 388, rue Lamarre, met un local à sa disposition. Renseignements complémentaires: 667-4247.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Le Centre multi-ethnique Saint-Louis, 3 553, rue Saint-Urbain, reçoit le 4

octobre, de 15h à 21h, les inscriptions pour les diverses activités culturelles organisées au cours de l'automne. Renseignements complémentaires: 842-8836.

Des séances gratuites d'information sur la relaxation se tiendront le 4 octobre, à 14h et le 5 octobre, à 17h30 et 20h30, au centre Le Lotus, 10 055, rue Papineau. Renseignements complémentaires: 387-9663 ou 387-9174.

Une soirée d'information et de célébration rituelle pour le Plein Lune et de tarot égyptien, se tient le 4 octobre, à 20h. Renseignements complémentaires: 277-3576 (avant 14h30).

Des cours de philosophie universelle selon l'enseignement de Mme Gladys Franklin sont offerts tous les lundis et mardis, à 19h30. Soirée gratuite d'information tous les vendredis, à 19h30. Renseignements complémentaires: 526-8130 (après 17h).

Une démonstration gratuite sur un cours de relations humaines avec soi, selon une méthode exclusive se tient le 4 octobre, à 19h30, au 5 079, boulevard Green. Renseignements complémentaires: 321-3784.

Des contre-dances anglaises et américaines sont enseignées (en anglais) à

l'église Erskine and American, 3 407, rue du Musée, les lundis, à 20h30, à partir du 4 octobre. Coût: 3,50 \$ pour une soirée; 24 \$ pour huit soirées. Renseignements complémentaires: 697-2386.

Un cours de six semaines intitulé: « L'esprit selon la tradition bouddhique » est offert à partir du 7 octobre, à 20h, au Dharmadhatu, 5 311, avenue du Parc, local 200. Renseignements complémentaires: 279-9115 (après 19h30).

Le Centre de la « Quatrième Voie » organise des groupes de discussion à l'intention des personnes intéressées à leur propre évolution, tous les lundis, à 19h30, au 330, rue Clarke, à Westmount. Renseignements complémentaires: 342-1469.

Un atelier d'exploration par le rebirth, pour femmes seulement, aura lieu tous les lundis soirs, du 4 octobre au 6 décembre. Un autre atelier intitulé Rebirth et Tantra-Femmes se tiendra les 29, 30 et 31 octobre. Renseignements complémentaires: 272-6581.

L'Union des familles de Cartierville-Bordeaux offre des cours de relations parents-enfants, relations parents-adolescents et des cours sur la condition féminine. C'est gratuit. Renseignements complémentaires et inscriptions: 334-0636.

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Y a-t-il un pilote dans l'avion?»: 19:20. «Les aventuriers de l'Arche perdue»: 21:00.

ASTRE (2): «Mary Poppins»: 20:40. «Les 3 caballeros»: 19:20.

ASTRE (3): «Pulsions»: 19:30. «Un justicier dans la ville II»: 21:20.

ASTRE (4): «Caligula»: 19:45.

AVENUE: «Yes Giorgio»: 18:45, 21:00.

BEAVER: «Neon Lights»: 12:10, 14:35, 17:00, 19:20, 21:40. «Hard Soap»: 11:00, 13:25, 15:50, 18:10, 20:30.

BERRI (1): «Mephisto»: 13:20, 15:55, 18:30, 21:05.

BERRI (2): «La maison du lac»: 12:55, 15:00, 17:10, 19:20, 21:30.

BERRI (3): «Porté disparu»: 12:15, 14:35, 16:55, 19:20, 21:45.

BERRI (4): «Divas»: 12:35, 14:50, 17:05, 19:25, 21:40.

BERRI (5): «Une étrange affaire»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:15, 21:15.

BIJOU: «Confidences d'une jeune mariée»: 12:15, 14:15, 16:20, 18:20, 20:35, 22:25.

BOULEVARD: «Cours pratiques pour jeunes filles»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:15, 21:20.

BONAVENTURE (1): «Fast Times at Ridgemont High»: 17:15, 19:15, 21:15.

BONAVENTURE (2): «On Golden Pond»: 17:20, 19:20, 21:20.

BROSSARD (1): «Absence de malice»: 21:35.

BROSSARD (2): «Survivance»: 20:00.

BROSSARD (3): «E.T. Extra Terrestial»: 19:10, 21:20.

CARRÉ ST-LOUIS: «Vacances érotiques»: 11:30, 14:05, 16:50, 19:35. «Desirs secrets des pucelles»: 12:15, 14:55, 17:40, 20:25.

«Collégiennes à tout faire»: 13:15, 16:00, 18:45, 21:30.

CARREFOUR DU NORD (1, St-Jérôme): «Le grand pardon»: 21:00. «Les hommes préfèrent les grosses»: 19:30.

CHAMPLAIN (1): «L'ami gang»: 19:30. «La fièvre au corps»: 21:35.

CHAMPLAIN (2): «Le masque»: 19:55.

«Massacre dans le train fantôme»: 18:15, 21:30.

CHÂTEAU (1): «Caligula Messalina»: 12:10, 14:05, 16:00, 17:50, 19:45, 21:30.

CHÂTEAU (2): «Caligula Messalina»: 13:20, 15:55, 17:10, 19:05, 21:00.

CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Les frères Blues»: 12:05, 16:40, 21:15. «Conan le barbare»: 14:25, 19:00.

CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Survivance»: 14:25, 18:00, 21:50. «L'épée sauvage»: 12:35, 16:20, 20:00.

CINÉMA DE PARIS: «Annie»: 12:15, 14:30, 16:45, 19:00, 21:15.

CINÉMA LA CITÉ (1): «La nuit de Varennes»: 12:30, 15:15, 18:00, 20:45.

CINÉMA LA CITÉ (2): «Joseph»: 12:50, 14:55, 17:05, 19:10, 21:15.

CINÉMA LA CITÉ (3): «Le cadeau»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

CINÉMA LUMIÈRE: «Mary Poppins»: 18:30.

CINÉMA RIVE-NORD (1): (Repentigny): «Tais-toi quand tu parles». «L'enfer en 46 vitesses»: 19:30.

CINÉMA RIVE-NORD (2): «L'amant de Lady Chatterley». «Tendre souvenir d'une bouche gourmande»: 19:30.

CINÉPLEX (1): «The Secret Policeman Other Ball»: 12:15, 14:00, 15:45, 17:30, 19:15, 21:00.

CINÉPLEX (2): «The Sword and the Sorcerer»: 12:20, 14:10, 16:00, 17:00, 19:40, 21:30.

CINÉPLEX (3): «Summer Lovers»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.

CINÉPLEX (4): «The Discrete Charm of the Bourgeoisie»: 16:50, 18:00, 19:45, 21:30.

CINÉPLEX (5): «Midsummer Nights Sex Comedy»: 12:45, 14:25, 16:05, 17:45, 19:25, 21:10.

CINÉPLEX (6): «M.A.S.H.»: 12:55, 15:05, 17:15, 19:25, 21:35.

CINÉPLEX (7): «The Chosen»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.

CINÉPLEX (8): «The Chosen»: 13:40, 16:15, 18:50, 21:25.

CINÉPLEX (9): «The Chosen»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.

CINÉPLEX (10): «force Five»: 12:30, 14:20, 16:10, 18:00, 19:50, 21:40.

CLAREMONT: «Trans»: 19:20, 21:15.

COMMODORE: «Dépucelage». «Échange amoureux». «Les écoblères».

COMPLEXE DESJARDINS (1): «Felicity»: 12:05, 15:50, 19:35. «L'amant de Lady Chatterley»: 14:00, 17:45, 21:30.

COMPLEXE DESJARDINS (2): «Trocadéro bleu citron»: 12:15, 15:45, 19:15. «Pour cent briques l'as plus rien»: 14:05, 17:35, 21:05.

COMPLEXE DESJARDINS (3): «Confidences d'une jeune mariée»: 12:05, 14:10, 16:15, 18:20, 20:25. «Cours pratiques pour jeunes filles»: 13:00, 15:05, 17:10, 19:15, 21:10.

COMPLEXE DESJARDINS (4): «Le Parrain (1)»: 13:00, 16:25, 19:50.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «Les parents terribles»: 20:30.

CÔTE-DES-NEIGES (1): «Fast Times at Ridgemont High»: 19:15, 21:15.

CÔTE-DES-NEIGES (2): «Tempest»: 19:00, 21:30.

CRÉMAZIE: «Absence de malice»: 19:25, 21:30.

CRISTAL: «The Awakenings». «Street People». «Prisoners of paradise»: à compter de 9:00.

DAUPHIN (1): «La tragédie d'un homme ridicule»: 19:30, 21:30.

DAUPHIN (2): «Deux moments du passé»: 19:30, 21:30.

DÉCARIE SQUARE (1): «E.T. Extra Terrestial»: 19:10, 21:30.

DÉCARIE SQUARE (2): «Man from Snowy River»: 18:45, 21:15.

DORVAL (1): «Star Trek II»: 19:03, 21:10.

DORVAL (2): «Amityville II The Possession»: 19:05, 21:15.

DORVAL (3): «Night Shift»: 19:00, 21:00.

ELYSEE (1): «Lola»: 19:15, 21:25.

ELYSEE (2): «Les années de plombs»: 19:30, 21:35.

EVÉ: «Erotic French Fantasies»: 10:00, 12:35, 15:10, 17:50, 20:15. «Champagne For Breakfast»: 10:50, 13:25, 16:05, 18:40, 21:20.

FAIRVIEW (1): «Blade Runner»: 19:15, 21:25.

FAIRVIEW (2): «An Officer and A Gentleman»: 18:30, 21:00.

GREENFIELD (1): «Friday the 13th»: 18:00, 19:50, 21:45.

GREENFIELD (2): «Tête à claques»: 19:15, 21:05.

GREENFIELD (3): «Le cadeau»: 19:25, 21:25.

GUY: «Hot Line»: 12:15, 14:55, 17:35, 20:15. «Laura's Desires»: 13:40, 16:20, 19:00, 21:40.

IMPERIAL: «Star Wars»: 12:30, 19:00. «The Empire Strikes Back»: 15:45, 21:10.

JEAN-TALON: «Cheech & Chong gelés ben durs»: 20:15. «Comme au bon vieux temps»: 18:15, 21:00.

KENT (1): «An Officer and A Gentleman»: 18:40, 21:00.

KENT (2): «Inchon»: 19:15, 21:15.

L'AMOUR: «Hot Line»: 12:00, 14:15, 16:30, 18:45, 21:00. «Fantasy World»: 13:20, 15:35, 17:50, 20:05, 22:20.

L'AUTRE CINÉMA: Salle 1: «Riches et célèbres»: midi. «L'équipée du Cannonball»: 15:00. «Guerre et amour»: 17:00. «Georgia»: 19:15, 21:30. Salle 2: «Le gang des frères James»: 13:30. «New York, New York»: 16:00. «L'ami américain»: 19:00. «Nick's Movie»: 21:15.

LAVAL (1): «Têtes à claques»: 18:00, 19:50, 21:40.

LAVAL (2): «Le cadeau»: 18:55, 21:00.

LAVAL (3): «Amityville II The Possession»: 19:15, 21:20.

LAVAL (4): «Passion»: 19:25, 21:10.

LAVAL (5): «Friday the 13th»: 1

AU GALA DE L'ADISQ

Quatre artistes raflent 11 des 17 Félix

Comme il fallait s'y attendre, quatre artistes ou groupes ont mérité hier soir, au gala de l'Adisq (l'Association du disque et de l'industrie du spectacle québécois), 11 des 17 Félix disponibles.

PIERRE BEAULIEU

Claude Dubois, tel que prévu, en a d'abord gagné cinq, tout comme Diane Tell l'an dernier: un pour la meilleure chanson (*Plein de Tendresse*), un autre pour le microsilon de l'année (*Sortie*), un troisième pour avoir donné le meilleur spectacle, catégorie musique et chansons, le Félix aussi décerné à l'interprète masculin de l'année, de même que celui attribué à l'auteur du meilleur disque, catégorie auteur et compositeur-interprète.

Diane Dufresne en a pour sa part mérité deux, celui d'interprète féminine de l'année, de même que le trophée remis à l'interprète du disque de l'année, catégorie populaire, tout comme le groupe Corbeau (groupe de l'année, disque rock de l'année) et la troupe de *Pied de Poule* (spectacle de l'année, catégorie textes et chansons, et Révélation de l'année).

Point de surprise donc. Les résultats rendus public hier soir sont le portrait exact de ce que fut la dernière année dans le monde du disque et du spectacle au Québec.

Dubois, on le sait, remplit ses salles, les plus grandes chez nous, partout où il passe. Depuis quelques mois, il figure également au premier rang des vendeurs de disques (on a vendu plus de 60 000 exemplaires de *Sortie*).

Corbeau, par ailleurs, est le groupe qui attire le plus de gens après Dubois: 80 000 personnes se sont en effet déplacées, au cours de l'été, pour assister aux spectacles du groupe qui a joué dans une vingtaine de villes à travers le Québec. Corbeau vient également au deuxième rang chez les vendeurs de disques, ayant écoulé plus de 30 000 exemplaires du microsilon *Illégal*.

On connaît aussi le succès de *Pied de Poule*: deux mois et demi à La Polonoise, trois semaines au TNM, trois semaines au St-Denis, une tournée à travers le Québec qui ne prendra fin qu'à la mi-mai, il aurait été pour le moins étonnant que les membres de sa distribution ne remportent pas au moins deux trophées.

Et puis, bien sûr, Diane Du-



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Diane Dufresne n'était pas présente hier soir, ce qui ne l'a pas empêchée de remporter deux trophées: celui de l'interprète de l'année et un autre pour le meilleur disque populaire, avec son long-jeu «Turbulences».

fresne, l'unique, la grande Diane, notre seule vraie grande star, qui mériterait des trophées tous les ans quant à moi.

Pas de surprise. Le marché du Québec est petit, n'a jamais laissé beaucoup de place à plusieurs noms à la fois, le phénomène est encore plus vrai en période de crise économique. Dubois, Corbeau, Diane Dufresne et la troupe de *Pied de Poule* sont les seuls, parmi ceux qui font à la fois du disque et du spectacle, à avoir mérité un succès commercial important au cours des douze derniers mois.

Les autres trophées sont allés à *April Wine* (Artiste s'étant le plus illustré hors-Québec), *Lime*

(Disque de l'année, *Dance Music*), *François Dompierre* (Disque de l'année, instrumental), *Le Rêve du Diable* (Disque de l'année, *folklore et traditionnel*), *Jerry et Jo'Anne* (Disque de l'année, *Country et Western*), *Passe-Partout* (Disque de l'année, *Enfants*).

Rappelons qu'un grand jury de 150 personnes, composé de gens du milieu et des médias, a choisi les finalistes de chaque catégorie à partir des inscriptions qu'on fait producteurs de disques et de spectacles, mais que le verdict final fut rendu par 2 000 personnes; les différents intervenants de l'industrie, qui se sont prononcés par vote secret.



Deux trophées pour *Pied de Poule*: pour le spectacle de l'année, textes et chansons, le Félix aussi décerné à la Révélation de l'année. photo Pierre Côté, LA PRESSE



Corbeau, qui a vendu plus de 30 000 exemplaires de son dernier album, qui a attiré 80 000 spectateurs au cours de l'été, a mérité deux Félix: celui du groupe de l'année, un autre pour le meilleur disque rock. photo LA PRESSE

Photographes professionnels: finie l'époque des charlatans

HULL (PC) — Les photographes professionnels du Québec veulent profiter de leur congrès annuel pour transformer leur association en véritable organisme de pression.

La rencontre qui aura lieu au Palais des congrès de Hull, à la mi-octobre, devrait permettre d'évaluer les besoins actuels et futurs de la profession.

Dans un communiqué remis à la presse, le président de l'association, M. Marcel Hagedorn, souligne qu'on présentera sous peu une requête auprès du gouvernement visant à modifier les statuts de l'association et, de façon spécifique, ses critères d'admissibilité.

«Finis les charlatans et les amateurs itinérants qui acquièrent pignon sur rue pour tromper le public», de dire M. Hagedorn.

CHOIX D'ÉMISSIONS

17:00 ② ③ — Les jeux du Commonwealth
Toute la semaine, on fera des bilans de ce qui se passe à Brisbane, en Australie, là où se tiennent les Jeux du Commonwealth cette année. Les résumés ont lieu à cette heure-ci et à 19 heures, aux deux réseaux.

19:00 ⑦ — Pierre Nadeau rencontre
Le ministre de l'Éducation nationale en France, M. Alain Savary, qui a été également gouverneur des îles Saint-Pierre et Miquelon.

21:00 ⑤ — «Hopscotch»
Une comédie policière de Richard Neame avec Walter Matthau, Glenda Jackson et Ned Beatty. L'histoire d'un ancien agent de la CIA qui écrit ses mémoires et se fait poursuivre par ses anciens chefs.

21:30 ② — «Coal Miner's Daughter»
Ce film qui raconte l'histoire de la chanteuse country Loretta Lynn a valu un Oscar à son interprète, Sissy Spacek.

21:30 ⑦ — Le 30-60
Il s'agit d'une reprise, mais certains épisodes de ce documentaire sont vraiment savoureux. Celui-ci porte sur la crise des années 30 au Québec.

Cineplex
2001 UNIVERSITÉ
Cari de Maisonneuve 849 4518

THE SECRET POLICEMAN'S OTHER BALL (14) 12:15, 2:00, 3:45, 5:30, 7:15, 9:00	THE SWORD AND THE SORCERER (14) 12:20, 2:10, 4:00, 5:50, 7:40, 9:30
SUMMER LOVERS (14) 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40	A MIDSUMMER NIGHT'S SEX COMEDY (14) 12:45, 2:25, 4:05, 5:45, 7:25, 9:10
M.A.S.H. (14) 12:55, 3:05, 5:15, 7:25, 9:35	THE CHOSEN (Tous) 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15
MEPHISTO (Tous) 1:40, 4:15, 6:50, 9:25	FORCE FIVE (18) 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40

Métro McGill

Martin Scorsese a le plaisir de vous inviter à voir pour la toute première fois la version absolue complète de son film "New York, New York"

LIZA MINNELLI - ROBERT DE NIRO

NEW YORK, NEW YORK version originale

UN SEUL PRIX D'ENTRÉE 2,95\$

5380 ST-LAURENT 276-9626

MESSAGE IMPORTANT

Des milliers de téléspectateurs ont déjà vu le spectacle de Michel Gelinis. Mais pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de le voir, voici un programme qui ne sera diffusé qu'une seule fois.

COMPLÈT

Michel Gelinis présente

yves **montand**

Théâtre St-Denis

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

TVSQ 31-15
20:00
BOXE PROFESSIONNELLE
En exclusivité sur le réseau Inter-Vision, les matchs revanche: Gaétan Hart vs Dan Pool et Eddie Melo vs Ralph Hollett. En reprise: vendredi à 13:00 et minuit.

TVRQ 25
20:00
LES AILES DE L'ESPÉANCE
Il sera question de l'alimentation et du développement rural dans la jungle amazonienne du Pérou.

TVSQ 15-31
TÉLÉ DES SPORTS

07:00 LA BONNE HABITUDE
Le conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.

07:30 LA BONNE HABITUDE
Voir 7h.

08:00 LE DERNIER DROIT

08:30 LA BONNE HABITUDE
Voir 7h.

09:00 FOOTBALL COLLEGIAL
Lennoxville vs. Marie-Victorin.

12:00 HOCKEY COLLEGIAL
Ligue de hockey Collégial AAA.

15:00 TENNIS DE TABLE
Part.: Michelle Aucoin vs. Mariann Domanic.

15:30 VOLLEYBALL
Éliminatoires de la ligue Collégiale de volleyball AAA. Finale masculine.

17:00 LA BONNE HABITUDE
Voir 7h.

17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du samedi.

18:00 LE MONDE DES COURSES
Ligne ouverte, en direct de Blue Bonnets, animée par Robert Aré.

18:30 TÉLÉ-BILLARD 82
Tournoi Billard Canada; 1er match des demi-finales.

20:00 BOXE PROFESSIONNELLE
Voir encadré.

22:30 CHASSE ET PÊCHE
Comment fileter un poisson.

23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Voir 17h30.

00:00 HOCKEY COLLEGIAL
Voir 12h.

03:00 BOXE PROFESSIONNELLE
Voir 20h.

05:30 TENNIS DE TABLE
Voir 15h.

06:00 SKI NAUTIQUE
Champion canadien pieds nus. Part.: Gaston Gullant et Michel Vinette.

07:30 AM STRAM GRAM

TVJQ 20-26
TÉLÉ DES JEUNES

08:00 TOPINO
Les trois Larons sont déposés sur un porte-avion entre les mains de divers savants qui étudient leurs réactions.

08:15 «PIERROT Pierrot et le ballon. Au zoo, et la boule de cristal.

08:30 MIREILLE ET ARSENE LAPIN
Reprise 16h.

09:00 MILLE CLÉ DE SOL
Reprise 14h. Les enfants apprennent la création des sons et du rythme, ils apprennent aussi la chanson «Tous les légumes et la danse gavotte».

10:00 TOURENVILLE
Visite du château Dufresne et la collection Gauvain.

10:30 COURT METRAGE
Une cloche pour Ursule.

11:00 SERVICE SECRET
Chasse à l'homme. Reprise 19h30.

11:30 COUREURS DES BOIS

12:00 FANTASIES BULGARES

12:30 SCIENCE-ATOUT

13:00 FAIS DODO
Reprise 19h15.

13:15 MAG 26
Reprise 19h.

13:30 MINIFEE

15:00 ENFANTS DU THÉÂTRE
Les enfants s'amuse à différents jeux: devinettes, dessins, sketches sur le thème des cadeaux.

15:30 HISTOIRES D'ANTOINE
Le conte de cette émission: Hansel et Gretel.

16:30 GLOBULE ET ROBINET
Voir encadré.

17:00 JEUX DE MOTS

17:30 GOOD STUFF

18:30 PETIT DEBROUILLARD
Exp.: L'héli-papier, l'avion de paille, le petit débrouillard Pinao. Pourquoi les fleurs ont-elles des couleurs?



Bernard Landry, ministre d'État au Développement économique, sera l'invité de Gilbert Tarrab à l'émission «L'Entrepreneurship québécois», ce soir à 21:00 au canal TVRQ 25.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

TVCQ 24
17:30
VOTRE MAISON, DU RÊVE À LA RÉALITÉ
Claude Allard, responsable de la gestion immobilière pour Le Permant, nous renseigne sur l'administration de l'immobilier.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

TVJQ 26-20
16:30
GLOBULE ET ROBINET
Robinet rencontre une belle Japonaise et en tombe amoureux.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de cablodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale 270-6161
Télé-câble Videotron 656-2111
Télé-câble de la Rive Sud 833-1920
Cablevision Haut Richelieu 346-1127
Transvision Rive Sud 655-6300
Télé-câble des Mille Îles 471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux, 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. A QUÉBEC: «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25

Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon
Les moins de 14 ans sont admis gratuitement dans les ciné-parcs!

RENE MALO PRESENTE **MEPHISTO**
UN FILM DE ISTVAN SZABO
Présentation en KineK
Borri 1: 288-2115 120 - 355 - 630 - 905

UGO TOGNAZZI **LA TRAGÉDIE D'UN HOMME RIDICULE**
CANNES 1981
Dauphin 1: 721-6060 715 - 920

RENE MALO PRESENTE **DIVA**
UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEK
Borri 4: 288-2115 1235 - 250 - 505 - 725 - 940

PRIX LOUIS DELLUC **MICHEL PICCOLI NATHALIE BAYE**
UNE ÉTRANGE AFFAIRE
Borri 5: 288-2115 110 - 310 - 510 - 715 - 915

Henry Fonda dans **LA MAISON DU LAC**
Borri 2: 288-2115 1255 - 300 - 510 - 720 - 930

porté disparu
Borri 3: 288-2115 1215 - 235 - 455 - 720 - 945 (Missing)
Un film de CARLOS SAURA
Doux Moments du passé...
Dauphin 2: 721-6060 730 - 930

CHEECH ET CHONG **GELES BEN DUR**
2e film à chaque ciné
Jean-Yves 725-7000 Verdun 768-2092 Capitol 58-jean

JOHN SAVAGE CHRISTOPHER PLUMMER MARTE KELLER **L'HOMME DE PRAGUE**
2e film: L'ENFANT DU DIABLE Mercier: 255-6224

SURVIVANCE
L'Espère Sauvage
Montréal 2: 521-7870 Brossard 2: 465-5906

LE FILM DE JOHN CARPENTER **HALLOWEEN II**
MONTREAL 1: 524-1485 VILLARY 388-5579 LANGUEVELL 2: 679-7451

PAUL NEWMAN SALLY FIELD **ABSENCE DE MALICE**
2e film au Brossard et aux ciné-parcs
Crémazie 388-4210 Brossard 1: 465-5906
aussi aux ciné-parcs Odéon 2: 655-0692 Laval 1: 622-5555

BURT REYNOLDS **L'ANTI-GANG**
2e film: LA FIEVRE AU CORPS
Présentation en KineK au Champlain
Champlain 1: Odéon 2 Laval Longueuil 1
524-1885 687-5207 679-7451

E.T.
UN FILM DE STEVEN SPIELBERG
en Dolby Stereo au Alexia Nihon
Alexia Nihon 1 Décarie 1 Brossard 3 Odéon 1 Laval
935-4246 341-3190 465-5906 687-5207
aussi aux ciné-parcs Odéon 1 710 - 920 Décarie Laval 1 710 - 920
aussi aux ciné-parcs Odéon 1 Laval 4 2e film aux ciné-parcs
655-0692 622-5555

PASTIMES
AT RIDGEMONT NIGHT
Alexia Nihon 2 935-4246
Côte-des-Neiges 1 Bonaventure 1
735-5527 861-2726

Un film de PAUL MAZURSKY **TEMPEST**
JOHN CASSAVETES GEMA ROWLANDS
SUSAN SARANDON VITTORIO GASSMAN
Alexia 530 - 830 Odéon 3 Côte-des-Neiges 2 Neiges
931-3313 735-5527 700 - 930

THE MAN FROM SNOWY RIVER
Canada: Place du Canada Décarie 2 Décarie
530 - 830 861-4595 341-3190 645 - 915



Réginald Martel

La poésie est mal vendue. On a pu le constater la semaine dernière en lisant le résumé des aventures de M. Antoine Karamé et de son ami poète... M. Guy Lucbert m'écrit: «Il y a deux ans, j'écrivais un livre intitulé *L'Enfant qui voulait devenir poète*. Il fut publié aux éditions Presses Sélect. J'avais vainement essayé de vous rencontrer. Je ne fus pas plus heureux avec les autres critiques. Seule Andréanne Lafond accepta de m'invoiter à son émission «La vie quotidienne». Je fus donc obligé de faire comme monsieur Antoine Karamé, travailler seul à

me faire connaître. C'est hélas le sort qui attend beaucoup d'écrivains. «Comprenez que je n'ai aucun grief envers vous et qu'au contraire j'apprécie vos articles. Je tiens seulement à vous faire amicalement remarquer que nous sommes peut-être tous responsables de l'état actuel des choses en ce domaine. Qu'il y a beaucoup à faire en commençant par sensibiliser les libraires... et les critiques.»

M. Lucbert a des mots très raisonnables mais la réalité n'est pas. Il y a une belle lurette qu'il est devenu impossible pour les chroniqueurs littéraires de lire tous les livres qui paraissent, et encore plus de rencontrer leurs auteurs. Les ressources humaines des médias, dans le domaine de la littérature en tout cas, n'ont pas augmenté depuis le temps où paraissaient cinq ou six romans par année, quelques recueils de poèmes et de très rares essais.

Chaque semaine, les livres d'ici et d'ailleurs arrivent par dizaines. Dans cette avalanche, il faut tenter de repérer le meilleur. Il faut à la fois accompagner la carrière des écrivains connus et être attentif à celle des autres. C'est un travail qui

Diffuser la poésie: l'affaire de tous

porte en lui-même la subjectivité de celui qui l'exerce. Les risques sont grands et peut-être M. Lucbert en est-il la victime, comme des centaines d'auteurs.

Les libraires ont eux aussi des contraintes, c'est évident. Il reste qu'ils disposent d'une vitrine plus vaste que celle qui est impartie aux chroniqueurs littéraires. Il ne coûte pas cher d'exposer un livre, en vitrine ou à l'intérieur d'une librairie, ne serait-ce que pour un temps limité, ne serait-ce que par politesse si on croit le livre invendable.

Il y a aussi les maisons de distribution. Quand on signe avec elles un contrat de distribution, elles devraient distribuer les livres. N'est-ce pas la moindre des choses?

Quant aux éditeurs, on l'a assez dit, nombreux sont ceux qui éditent les livres et les cachent dans leurs entrepôts. Les subventions sont assez grasses qu'il est tout aussi payant de vendre un livre que de ne pas le vendre. Les gouvernements seraient plus sages de subventionner les lecteurs, plutôt que les producteurs, sauf quand il s'agit d'édition d'un intérêt ou d'un coût exceptionnels.

La saison des poètes
Si la poésie se vend mal, elle se lit avec succès et on retrouve cette année les activités publiques de l'an dernier.

Ce soir à 20 h 30, au café Chez Temporel à



photo LA PRESSE
Jean-Guy Pilon

Québec, Mmes Yolande Villemaire et Pauline Harvey inaugureront la saison des «lundis doux», lectures de textes littéraires. Chaque mois, jusqu'en mai, deux écritures parentes seront dites par ceux et celles qui les ont faites. Mme Villemaire a publié récemment aux Herbes Rouges *La Vie en prose*; Mme Harvey, aux éditions de la Pleine Lune, *la Ville aux gueux*.

Les programmes à venir: le 1er novembre Mmes Geneviève Amyot et Solange Lévesque; le 22 des textes acadiens; le 6 décembre MM. Michel Gay et André Gervais; le 10 janvier M. Victor-Lévy Beaulieu; le 7 février M. Jacques Lanctôt; le 7 mars MM. André Carpentier et Gilles Pellerin; le 4 avril Mmes Monique La Rue (à confirmer) et Désirée Szucsany; et le 2 mai MM. Claude Beausoleil et Jean-Paul Daoust.

Les Jeudis de la poésie au café Xodo reçoivent cette semaine

à vingt heures le poète et chanteur rock Lucien Francoeur, auteur de plusieurs ouvrages dont *A propos de l'été du serpent* et *Des images pour une gitane*.

Mme Janou Saint-Denis animera encore cette année la Place aux poètes. Mercredi à 21 heures, au Studio Altair, M. Jean-Pierre Derome et Mmes Marie-Eve Doré, Danielle Fréchette, Isabelle Geoffroy et Stéphane Woolfe rendront hommage au poète Louis Geoffroy, disparu tragiquement il y a quelques années.

De tout en bref

Sous la présidence nouvelle de M. Jean-Guy Pilon, l'Académie canadienne-française acquiert l'habitude de se faire entendre. Cette fois c'est pour défendre l'existence du Grand Prix littéraire de la Communauté urbaine de Montréal, menacé depuis le triste rapport Goyer. L'Académie réclame non seulement que le prix soit maintenu mais aussi qu'il soit doté d'une bourse équivalente à celle du prix du Gouverneur général. L'Académie tient à rappeler «que Montréal, capitale intellectuelle du Canada, qui a voulu se donner une vocation internationale, se doit de maintenir un prix littéraire prestigieux.»

Le prix littéraire Air Canada, qui couronne le concours annuel organisé par la Société des écrivains canadiens de langue française, a été remporté cette année par Mme Marie Page pour un manuscrit intitulé *les Tribulations de Rucence*. Des mentions ont été accordées à M. Robert Ga-

gné et à Mme Marie-Louise Brack. Une nouvelle maison, les éditions Proteau, lancera quatre ouvrages demain, dont deux de l'auteur-éditeur M. Lorenzo Proteau, *les Placoteuses* et *la Parure québécoise*. Aussi des caricatures de Métyvier et un livre de M. Jean Côté sur un révolutionnaire vénézuélien.

Dans un livre passionnel
Un chapitre plus corsé

one Page of Love
AUSI DEUXIEME GRAND FILM
DUBSYCOI
5380 S. LAURENT 845-5215
CASSETTES VIDEO A VENDRE

EN MATINEE 99¢ CHACUN
Mid: Riches et célèbres
1328 Le Gang des frères James
3800 L'Espérance de Carthage
4800 New York, New York
5800 Westly: Guerre et amour

EN SOIRÉE: 3.00\$ chacun
Salle 1 à 7h15 et 9h30 (14 ans)

GEORGIA
EN FRANÇAIS
la film à voir
à Montréal actuellement

Salle 2 à 7h00 seulement
L'AMI AMERICAIN
de Wim Wenders

Salle 2 à 9h15 seulement
NICK'S MOVIE
de Wim Wenders

L'AUTRE CINEMA
6430 Papineau 722-1451
... et à L'OUTREMENT
à la séance de 9h30 seul
MONTREAL et MARILYN
dans LE MILLIARDAIRE

Les Écrits des Forges lancent cette semaine à Montréal deux ouvrages: *Dans le delta de la nuit*, de Mme Elise Turcotte, et *Dans la matière rêvante* comme d'une émeute, de M. Claude Beausoleil.

18 ANS adultes

NEON NIGHTS
AUSI DEUXIEME GRAND FILM
CUEBEAVER
517 PARK 844-1932
GINE 539
330 S. CATHARINE W. 843-2000
PICCADILLY
505 SHERBOURNE W. 492-2011
CASSETTES VIDEO A VENDRE

Les Entreprises Gesser Inc. présentent
La compagnie nationale de danse coréenne

Ce soir
Une compagnie de 35 danseurs, musiciens et chanteurs

4.5 oct. 20h00

Billets: 18, 50\$, 15, 50\$, 12, 50\$.

Aussi en vente aux comptoirs Montréal Trust
Place Ville-Marie, Place Bonaventure, Alexis-Nihon, Fairview.

* Frais de service

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACES ARTS
Cinéma 582-2102

Sur tout billet de plus de \$5
ajoute un montant de 0,55
à titre de redevance
à la Place des Arts.

Canada

Hum dans l'air
PAPINEAU 1 omega 2
CROISIÈRE POUR COUPLES PLEINS D'ARDEUR
L'Homme Étalon
PAPINEAU 2 Plus 2e. FILM ÉROTIQUE
Leslie Bovee is Champagne

Champagne for BREAKFAST
EVE Plus 2nd. ÉROTIQUE FILM
1278 Blvd St-Lambert 881-7514

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE CINÉMAS UNIS

STAR WARS ENSEMBLE POUR LA PREMIÈRE FOIS!
ADULTES: \$5.50
ÉTUDIANTS (14 à 17 ans): \$5.00
ENFANTS (13 ans et moins): \$2.00
L'ASSISSEUR NON ACCEPTÉS
2 SPECTACLES COMPLETS TOUS LES JOURS
MATINÉE: Star Wars 1:30, Empire Strikes Back: 2:45
SOIRÉE: Star Wars: 7:00, Empire Strikes Back: 9:10

EMPIRE STRIKES BACK
IMPERIAL
1430 BLEURY 288-7102 PÉSA

LUCIANO PAVAROTTI POUR TOUS
Yes Giorgio
A Glorious Uproarious Love Story.
AVENUE 1274 AVE. GRIFFIN 931-2137 Sem.: 6.45, 9.00.

LOEWS: 12.45, 2.50, 5.00, 7.10, 9.15. VAN-HORNE: Sem.: 7.05, 9.10. DORVAL: Sem.: 7.05, 9.15. LAVAL: Sem.: 7.15, 9.20.

LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688 7776
LOEWS 2 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
DORVAL 2 760 AVE DORVAL 631 8586
VAN HORNE 6150 CÔTE DES NEIGES 731 8241

FRIDAY THE 13TH PART 3 3D
PALACE 2 608 STE-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL
VERSAILLES 2 608, 730, 940, 1100, 1300, 1500, 1700, 1900, 2100, 2300, 2500, 2700, 2900, 3100, 3300, 3500, 3700, 3900, 4100, 4300, 4500, 4700, 4900, 5100, 5300, 5500, 5700, 5900, 6100, 6300, 6500, 6700, 6900, 7100, 7300, 7500, 7700, 7900, 8100, 8300, 8500, 8700, 8900, 9100, 9300, 9500, 9700, 9900
PLACE VERSAILLES 352 7880
GREENFIELD PARK 1 671 6129
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688 7776

NIGHT SHIFT POUR TOUS
LOEWS: 1.40, 3.40, 5.40, 7.40, 9.40. DORVAL: Sem.: 7.00, 9.00.

LOEWS 5 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
DORVAL 3 760 AVE DORVAL 631 8586

TRON POUR TOUS
70MM DOLBY STEREO
ADULTES: \$5.50
ÉTUDIANTS (14-17 ans): \$5.00
ENFANTS (13 ans et moins): \$2.00
Sem.: 7.20, 9.15.
CLAREMONT 1038 SHERBROOKE

ROCKY III POUR TOUS
70MM
ADULTES: \$5.50
ÉTUDIANTS (14-17 ans): \$5.00
ENFANTS (13 ans et moins): \$2.00
Sem.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
608 STE-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL

L'inoubliable ROMY SCHNEIDER
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI
Le PARISIEN 4 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.
380 STE-CATHERINE O. 866-1856

LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTÉS LES UNS ET LES AUTRES POUR TOUS
Le PARISIEN 2 1.00, 4.45, 8.30
340 STE-CATHERINE O. 866-1956

AVEC ROGER HANIN ROBERT HOSSEIN 14 ANS
LE GRAND PARDON
Le PARISIEN 1 1.15, 3.50, 6.25, 9.10
380 STE-CATHERINE O. 866-1856

L'histoire et les chansons des années qui créèrent la légende POUR TOUS
1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:15.
Le PARISIEN 5 380 STE-CATHERINE O. 866-1856
Sem.: 7.30, 9.35.
En allemand avec sous-titres français.
ELYSEE 2 35 MILTON 847-6051

THE WORLD ACCORDING TO GARP 14 ANS
12.45, 3.20, 5.55, 8.30.
PLACE VILLE-MARIE 688-2644

STAR TREK: WRATH KHAN POUR TOUS
LOEWS 3 LOEWS: 12.00, 2.30, 4.50, 7.20, 9.50.
954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
DORVAL 1 760 AVE DORVAL 631 8586

AN OFFICER AND A GENTLEMAN 14 ANS
KENT: Sem.: 6.40, 9.00.
LOEWS: 12.00, 2.20, 4.40, 7.05, 9.30. FAIRVIEW: Sem.: 6.30, 9.00.
954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
6100 SHERBROOKE O. 889-9103 TRANS CAN S 52 697-8053

BRIMSTONE & STREACLE 14 ANS
PALACE 5: 1.00, 2.30, 5.10, 6.50, 8.30.
PALACE 6: 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.30.
608 STE-CATHERINE O. 866-6991 MCGILL

PINK FLOYD THE WALL IS RED HOT! 14 ANS
12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40.
1187 STE-CATHERINE O. 937-8178

MIOU-MIOU! CLAUDE BRASSEUR BRUNO CREMER POUR TOUS
Josephine
LaCité 2 12.50, 2.55, 5.05, 7.10, 9.15.
375 AV DU PARC 844-2327

MICHEL LANG 14 ANS
LE CADEAU
LaCité 3 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. LAVAL: Sem.: 6.55, 9.00. GREENFIELD: Sem.: 7.25, 9.25. VERSAILLES: Sem.: 7.10, 9.10.
375 AV DU PARC 844-2327
CENTRE LAVAL 688 7776
11 GREENFIELD PARK 871 6139
PLACE VERSAILLES 352 7880

TOUS LES VENDREDIS C'EST \$5.00 PAR VOITURE PLUS IL Y EN A MOINS C'EST CHER
Cinéparcs DOLLARD 1 TRANS CANADIENS S 55 884-8442

CALIGULA MESSALINE 18 ANS
CHATEAU 1: 12.10, 2.05, 4.00, 5.50, 7.45, 9.30.
CHATEAU 2: 1.20, 3.15, 5.10, 7.05, 9.00.
ST DENIS ET BELANGER 771 0205

RAINER WERNER FASSBINDER 14 ANS
Barbara Sukowa Maria Adorf
EN FRANÇAIS: Sem.: 7.15, 9.15.
ELYSEE 1 30 MONTREAL 882-6055

ELLE VA SE RÉVÉLER UNE VÉRITABLE MISS CATASTROPHE! POUR TOUS
LETA CLAQUES
PARISIEN: 12.15, 2.05, 3.55, 5.50, 7.40, 9.30. LAVAL: Sem.: 6.00, 7.50, 9.40. GREENFIELD: Sem.: 7.15, 9.15. VERSAILLES: Sem.: 7.15, 9.15.

Le PARISIEN 3 1801 STE-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 1 CENTRE LAVAL 688 7776
GREENFIELD PARK 2 671 6129
VERSAILLES 1 352 7880

JEAN-LUC GODARD TOUS
Sem.: 7.25, 9.10.
CENTRE LAVAL 688 7776
LAVAL 4

UN FILM DE ETTORE SCOLA POUR TOUS
LA NUIT DE VARENNES
12.30, 3.15, 6.00, 8.45.
1175 AV DU PARC 844-2827
LaCité 1

12.05, 2.25, 4.40, 7.00, 9.10.
LOEWS 4 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

POLTERGEIST 14 ANS
954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL

EN PREMIÈRE

COAL MINER'S DAUGHTER
SISSY SPACEK
TOMMY LEE JONES
Ce soir à 21h

CFCF 12
cable 11

Landsman: comme un grand violoniste

«JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE». Concert radiodiffusé en direct, vendredi soir, salle Claude-Champagne. Présentateur: Henri Bergeron.

Programme:

Gaston Germain, basse, et Réjean Poirier, claveciniste: Cantate Amore traditore pour basse et clavecin, BWV 203 (J.S. Bach)
 Peter McCutcheon, guitariste: Elogio de la danza (Leo Brouwer) et Invocation et Dances (Joaquin Rodrigo)
 Claude Savard, pianiste, Jacques Verdon, violoniste, et Marcel Saint-Cyr, violoncelliste: Trio no 2, en do majeur, op. 87 (Brahms)
 Vladimir Landsman, violoniste: Sonate pour violon seul no 3, en ré mineur, op. 27 no 3 (Ballad) (Eugène Ysaÿe) et Recitativo e Scherzo-Capriccio op. 6 (Fritz Kreisler)
 René Masino, saxophoniste, et Robert M. Leroux, percussionniste: Divertissement pour saxophone-alto et marimba (1988) (Akira Yuyama)
 Quatuor Tango X 4 (piano, violon, bandonéon et contrebasse)

La Journée internationale de la musique, célébrée annuellement le 1er octobre, a donné lieu cette année à toutes sortes de manifestations spéciales. Par exemple, à la Faculté de Musique de l'Université de Montréal. On sait que la Faculté occupe maintenant l'immeuble qui abritait autrefois l'École

CLAUDE GINGRAS

de musique Vincent d'Indy ainsi que la salle Claude-Champagne, qui y est rattachée. Un grand concert donné en ce soir de la fameuse Journée devant un auditoire très nombreux et très enthousiaste, radiodiffusé en direct (par Radio-Canada, bien sûr), et réunissant plusieurs professeurs de la Faculté, symbolisait en quelque sorte l'entrée officielle de celle-ci dans ses nouveaux murs.

J'avais choisi

d'écouter le concert à la radio, non prévenu du fait que le minutage (deux heures exactement) interromprait le quatuor Tango X 4 au bout de quelques secondes. Ce qui est regrettable car on sait la dimension musicale qu'il apporte à la populaire danse sud-américaine, un groupe que l'auditoire de la radio escomptait certainement entendre.

Vladimir Landsman, violoniste né en URSS et professeur à la Faculté depuis quelques années, a particulièrement brillé. Il a joué, non pas comme un de ces musiciens à leur déclin qui se sont tournés vers le professorat, mais, au contraire, comme un grand violoniste, encore en pleine possession de tous ses dons et qui a encore beaucoup à dire comme récitaliste. La troisième des six Sonates pour violon seul de Ysaÿe,

sous-titrée *Ballade*, abonde en doubles cordes et autres difficultés, qui cependant ne donnent aucun problème au violoniste. Landsman a également souligné, sans les exagérer, les huit changements de tempo et de caractère de ce morceau. La pièce de Kreisler fut jouée avec brio et charme à la fois.

René Masino et Robert M. Leroux participèrent, avec Landsman, les honneurs de la soirée, dans une oeuvre japonaise écrite pour la combinaison saxophone-marimba, oeuvre d'atmosphère d'un auteur qui sait comment recueillir des applaudissements. Ce qui fut fait.

Dans un Trio de Brahms — le deuxième, op. 87 — ces deux excellents chamberistes que sont Claude Savard et Marcel Saint-Cyr remplirent l'espace mais sans nous faire oublier le médiocre violoniste que les circonstances leur avaient imposé. Gaston Germain a donné un mauvais départ au concert. La voix possède encore un solide appui mais l'aigu tire, les trilles sont escamotés et le style est inexistant. Ce qui rendait d'autant plus pé-

nibles à entendre les deux «da capo» (excutés) de la petite

Cantate italienne BWV 203. Peter McCutcheon, guitaris-

te de goût, complétait le programme, avec, bien sûr, le groupe

Tango X 4 que nous n'avons pas entendu à la radio.

BIENTÔT

Coca-Cola

6 bouteilles 750 mL ch. **169** la caisse plus consigne

Voyez annonce SPÉCIAL OFFER, mercredi le 6 oct.

APPRENEZ L'

ANGLAIS

avec nos SPÉCIAUX

4 semaines INTENSIVES pendant le jour
10 OU semaines, le soir

Pour une démonstration et un test gratuits, appelez

GALOIS®

Depuis 1965
844-5060

1410, rue Stanley, métro Peel Permis 749-755

Le programme d'aide à la PME

...parce que nous faisons confiance à l'avenir

Le gouvernement du Québec fait confiance à l'avenir. C'est pourquoi il offre de garantir une partie de vos nouveaux emprunts et de vous rembourser une portion des intérêts que vous devrez payer.



DES TAUX D'INTÉRÊT RÉDUITS

Le programme d'aide à la PME créé par le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme et administré par la S.D.I. vous permet de stabiliser l'équilibre financier de votre entreprise en vous donnant accès à des emprunts à taux raisonnables; à cette fin, nous vous rembourserons pendant deux ans les trois quarts des intérêts que vous aurez payés au-delà de 10%.



DES PRÊTS JUSQU'À 500 000 \$

Vous pouvez obtenir, auprès d'une institution financière, un prêt pouvant aller jusqu'à 500 000 \$ en vue d'améliorer un fonds de roulement insuffisant.



UNE GARANTIE DE PRÊT

Du même coup, le gouvernement du Québec peut garantir auprès de votre prêteur jusqu'à concurrence des deux tiers du solde de votre emprunt.



UN REMBOURSEMENT DE CAPITAL DIFFÉRÉ

En plus des autres avantages ci-dessus, vous n'aurez pas à rembourser de capital au cours de la première année de votre emprunt.



DES CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ ÉLARGIES

Les critères d'admissibilité qui avaient été retenus lors du lancement du programme sont élargis pour permettre de venir en aide à un nombre accru d'entreprises manufacturières tout en accélérant les processus de prise de décision.

Le programme d'aide à la PME se termine le 31 mars 1983. Communiquez dès aujourd'hui avec votre prêteur habituel. Il connaît le programme.

Industrie Québec

Pour faire suite à «LA CONNAISSANCE DES VINS» offert à l'automne 1981

en collaboration avec

la presse

collège marie-victorin

PUBLIE À COMPTER DU 4 OCTOBRE

UN NOUVEAU COURS:

DÉCOUVERTE DES LIQUEURS ET EAUX-DE-VIE

LA FORMULE

- un cours en 18 leçons publié dans LA PRESSE les lundis et vendredis, du 4 octobre au 3 décembre 1982
 - Trois soirées-rencontres au collège Marie-Victorin
- LES MERCREDIS 13 OCTOBRE 1982
 17 NOVEMBRE 1982
 1^{er} DÉCEMBRE 1982
 de 19 h.30 à 22 h.30

LE COURS

Écrites par monsieur Christian Drouin, propriétaire d'une entreprise familiale de Calvados, les 18 leçons de ce cours aborderont les thèmes suivants:

- les whiskies
 - le gin, la vodka, le rhum
 - les liqueurs nobles: cognac, armagnac, calvados
 - les eaux-de-vie de fruits et de marc
 - les liqueurs de plantes
 - les liqueurs de fruits
 - les liqueurs de graines et de noyaux
 - un bar bien monté
 - l'industrie des eaux-de-vie et de liqueurs
 - «Bois peu mais bon»
- (en collaboration avec le Docteur Michel Drouin)

Les personnes qui n'auront pu lire toutes les leçons dans LA PRESSE pourront, dès le 1^{er} décembre 1982, en obtenir le tiré à part (au coût de 3,50 \$) en s'adressant au collège Marie-Victorin.

LES SOIRÉES-RENCONTRES

LE MERCREDI 13 OCTOBRE 1982 (19h30 à 22h30)

Historique, prohibition, fabrication

Personnes invitées:

- Monsieur Claude-Jean Devrioux, journaliste: «Historique de la prohibition»
- Monsieur Conrad Labelle, ex-«bootlegger»
- Messieurs Paul Bouvrette et Jean-Pierre Leclerc de la compagnie Seagram's

Expérience de distillation, exposition de fûts de chêne, film sur la fermentation et la distillation

LE MERCREDI 17 NOVEMBRE 1982

Connaissance, usages et service des eaux-de-vie nobles (cognac, armagnac, calvados)

- comment les acheter (lecture des étiquettes)
- comment les déguster (le verre, l'œil, le nez, le palais)
- comment harmoniser les eaux-de-vie et les mets

Personne invitée:

- Monsieur Christian Drouin, auteur du cours

LE MERCREDI 1^{er} DÉCEMBRE 1982

Les liqueurs et eaux-de-vie dans la cuisine, un bar bien monté, l'alcool et la santé

Personnes invitées:

- le docteur Jean-Paul Pelletier, membre des Médecins Amis du Vin
- Madame Raymonde Simard ex-«hôtesse de bar», professeur et auteur du livre de recettes de cocktails et boissons tropicales

LE CAFÉ-BRIOCHES

- discussion informelle avec les personnes invitées
- visite de kiosques et stands où l'on peut obtenir des réponses à toutes les questions que l'on se pose sur le thème de la soirée.

LE PRIX

16 \$ incluant le café-brioche, le tiré à part (prix courant 3,50 \$) l'attestation et toutes les activités prévues au programme.

INSCRIPTION

- par téléphone en mentionnant votre numéro de carte VISA ou MASTER CARD en composant le 325-0150, postes 274, 341
- en remplissant le coupon d'inscription ci-dessous et en le retournant à l'adresse indiquée

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES
 DÉPLIANTS
 SUR DEMANDE

RENSEIGNEMENTS:
 TÉL. 325-0150,
 postes 274, 341

Coupon d'inscription à remplir et à retourner au:
 Collège Marie-Victorin, Service de recherche et de développement pédagogique, 7000, rue Marie-Victorin, Montréal, Québec, H1G 2J6

NOM _____
 ADRESSE _____ APP _____
 VILLE _____ CODE POSTAL _____
 TÉL.: _____ PROFESSION _____

GRUPE D'ÂGE
 20 à 30 ans 31 à 40 41 ans et plus

CARTE DE CRÉDIT VISA MASTER CARD

NUMÉRO _____
 DATE D'EXPIRATION _____
 MONTANT _____
 CHÈQUE INCLUS AU MONTANT DE _____

SIGNATURE _____

N.B. Le collège Marie-Victorin retiendra des frais de secrétariat de 5 \$ pour chaque activité annulée.



EN SPECTACLE AU ST-DENIS LES 15 ET 16 OCTOBRE

« Up With People »: 550 étudiants de 23 nationalités différentes

Claudette Valois et Claude Pardo, deux jeunes gens de Montréal, seront sans doute assez émus, les 15 et 16 octobre, quand le rideau du théâtre Saint-Denis se lèvera. Tout deux font partie depuis juillet dernier de la troupe « Up With People ». Leur groupe, 125 personnes en tout, présentera un spectacle de deux heures, deux jours de suite: de la musique, des chants, des danses, des costumes colorés des quatre coins du monde, le tout dans une atmosphère chaleureuse. Le spectacle se veut familial.

À la fin du spectacle, une invitation est lancée à tous les jeunes de 18 à 25 ans, étudiants ou ayant terminé leurs études, désireux de voyager et de travailler pendant un an avec un des cinq groupes de « Up With People ». Pour ceux qui seront choisis, l'aventure débutera l'an prochain. Cette année l'organisation compte 550 étudiants de 23 pays différents. Chaque groupe voyage de ville en ville, de

pays en pays, parcourant de 20 000 à 30 000 milles dans l'année. Une vingtaine de permanents accompagnent les étudiants, mais ce sont les jeunes eux-mêmes qui s'occupent de toute l'organisation pratique de la troupe, des spectacles. Les permanents préparent seulement le terrain.

Compréhension et communication

Le but de « Up With People » est de susciter la compréhension, la communication, entre des gens de cultures, d'âges, de nationalités différentes, mais aussi de permettre à des jeunes de participer, selon leurs capacités et leurs talents, à la vie et à l'organisation d'une véritable troupe de spectacle. Même si les deux spectacles au théâtre Saint-Denis n'ont lieu que les 15 et 16 octobre, une trentaine de membres de la troupe arriveront à Montréal dès demain. Comme tout le reste du groupe, ils logeront dans des familles d'accueil, et, en attendant leurs camarades de tournée, ils donneront des spectacles dans des écoles, dans des hôpitaux pour enfants malades... etc.

Montréal ne reçoit pas « Up With People » pour la première fois. En juin 1981, la troupe avait donné son spectacle à la Place des Arts, et en 1979 au Forum. Des noms prestigieux, mais les gens de « Up With People » ont l'habitude. Ils se sont produits aux Jeux olympiques de Munich, plusieurs fois au Super Bowl, et dans toutes les plus prestigieuses salles du monde comme à la Maison Blanche, seuls ou avec des orchestres symphoniques.

Montréal, cette année, « Up With People » organisera une réunion des anciens de la troupe vivant au Québec. Ils pourront se souvenir ensemble des bons moments du passé, et aussi de la masse considérable de travail que

représente une année de voyage et de spectacle, les horaires serrés et l'accueil chaleureux qui les attendait partout dans le monde.

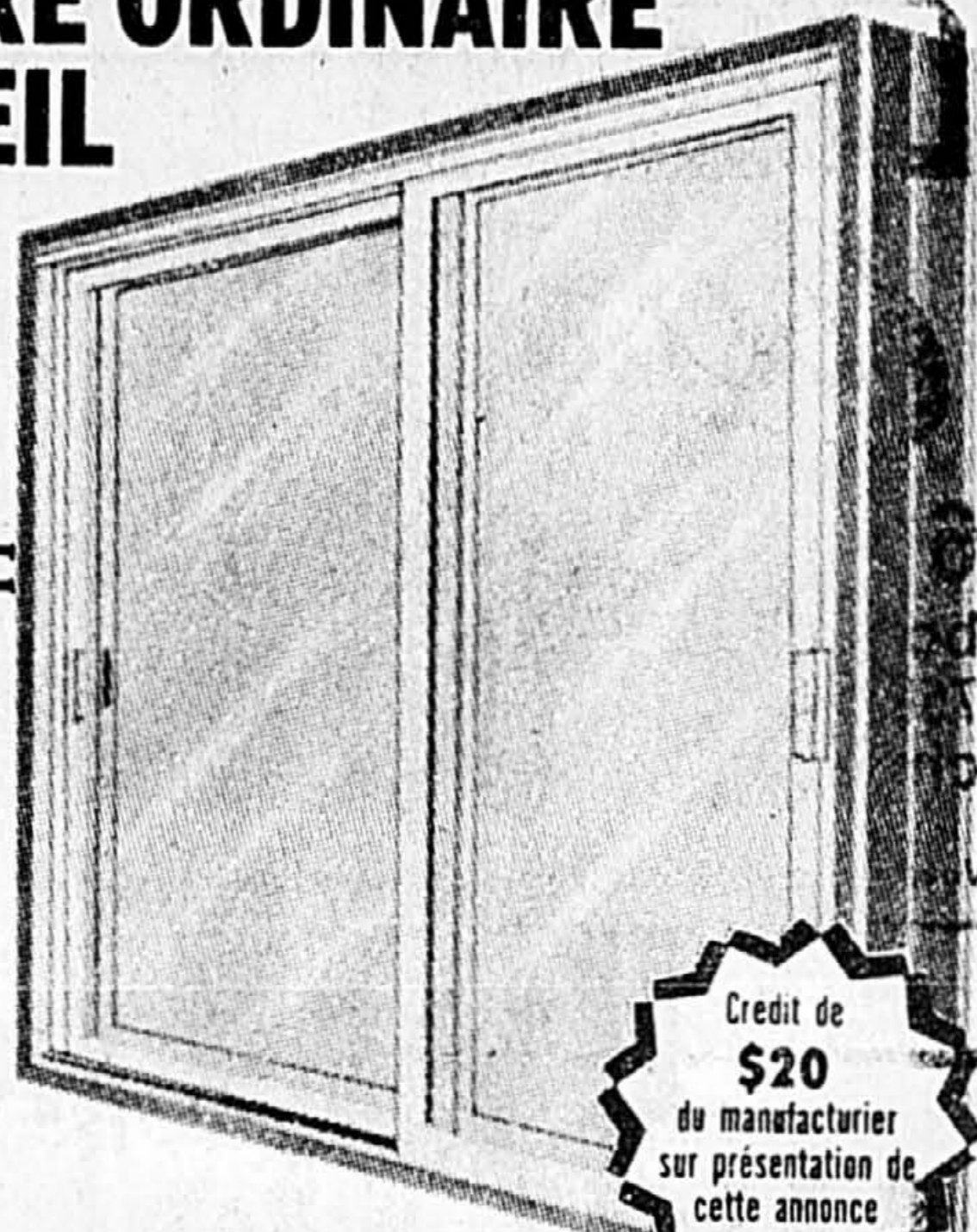
Fondée en 1965, incorporée en 1968, l'organisation de « Up With People » a son siège social à Tucson, en Arizona. Depuis ses débuts, 7 000 personnes ont participé à ses activités. Elle a des bureaux en Suisse et en Norvège ainsi qu'au Venezuela. Expérience éducative, elle est un organisme à but non lucratif. La vente des billets de chaque spectacle ne représente que la moitié des frais, 19 p. cent provenant de dons et le reste, de la somme de \$5 300 que chaque jeune doit payer pour son année avec « Up With People », une expérience qui vaut certainement beaucoup plus. Au programme, cette année, il y aura des musiques et chansons des années 20, 40 et 60, venant de tous les pays du monde: en 1978, « Up With People » a même donné 32 concerts dans six villes de la République chinoise.

Réunion des anciens

Montréal, cette année, « Up With People » organisera une réunion des anciens de la troupe vivant au Québec. Ils pourront se souvenir ensemble des bons moments du passé, et aussi de la masse considérable de travail que

FENÊTRE ORDINAIRE MON Oeil

Cette fenêtre est fabriquée suivant les mêmes principes qu'une porte patio.



Credit de \$20 du manufacturier sur présentation de cette annonce

EN VOICI LES AVANTAGES:

- Cadre et volet de porte patio
- Système de roulette annulant la friction
- Châssis en pin
- Fini polyuréthane blanc et brun.
- Poignée sécuritaire
- Triple vitrage
- Isolation supérieure
- Grands standards, disponible le jour même
- 20 ans et garantie

FAUT LE VOIR POUR LE CROIRE!

VERDUN FENÊTRES & PORTES
925, HICKSON VERDUN 769-1725

Rédigé par Christian Drouin



Découverte des liqueurs et eaux-de-vie

À votre santé!

Il vaut mieux apprendre à bien connaître ses amis, en l'occurrence les liqueurs et eaux-de-vie, afin de les apprivoiser et éviter qu'ils ne deviennent nos ennemis.

De mars 1981 à mars 1982, les Québécois ont consacré 402 millions de dollars à l'achat de vins. Depuis peu, ils ont cédé leur titre de « plus grands consommateurs de bière » (124 litres par capita) aux Terreneuviens (133 litres). Ces chiffres sont faramineux. Des sondages ont également mis en évidence que la vente des spiritueux a connu une baisse et que les amateurs de bons vins n'en sont pas moins aussi, bien souvent, des amateurs de spiritueux de qualité.

Notre intention, avec ce cours, n'est pas de faire l'apologie de l'alcool ni de vous inciter à en consommer davantage. La dernière leçon ainsi que la dernière soirée-rencontre seront d'ailleurs consacrées aux problèmes de l'alcoolisme. Deux médecins y ont collaboré: le docteur Michel Drouin en a élaboré le contenu et le docteur Jean-Paul Pelletier, membre des Médecins amis du vin, nous en parlera longuement le 1^{er} décembre 1982 au Collège Marie-Victorin.

L'idée de boire une bonne bouteille de vin suggère l'intimité, le petit souper aux chandelles et les amis chaleureux; celle de déguster un cocktail somptueux, un apéritif délicieux ou un digestif capiteux suggère la détente, le rire, les copains, une terrasse au soleil, la plage, les fruits mûrs et juteux. Mais avant le plaisir, la fantaisie des couleurs et des parfums, le spectacle de leur préparation et la sourire des invités émerveillés, voyons qui les a fabriqués, où et comment. Apprenons à choisir et à boire nos spiritueux avec discernement, quitte même à préparer nos somptueux cocktails sans alcool, chose impossible avec le vin. Car « boire peu mais bon » est aussi un signe de raffinement et de respect de soi et des autres.

L'auteur

Christian Drouin est natif de cette terre qui fut le berceau de tant de familles du Québec: la Normandie. Il est venu au Québec pour y poursuivre des études puis occuper des fonctions tant au niveau de l'enseignement universitaire et collégial que de l'administration d'entreprises; il est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages pédagogiques. Après huit ans au Québec, il est retourné à sa province natale afin de reprendre les rênes de la distillerie familiale et de devenir producteur du calvados Coeur de Lion lequel a obtenu à ce jour 45 médailles d'honneur pour sa qualité.

Echevin de la Confrérie du trou normand, Christian Drouin est par ailleurs à l'origine de la constitution d'un baillage de la Confrérie au Québec.

Egalement importateur d'un whisky écossais de haute qualité, il est reconnu comme spécialiste.

Leçon 1

La matière peut être étudiée sous différents angles: tout en participant à l'agrément de l'existence, les liqueurs et les eaux-de-vie procurent des recettes fiscales considérables, génèrent des millions d'emplois et alimentent ce fléau que constitue l'alcoolisme. C'est bien entendu au consommateur que nous nous adressons dans ce cours avec le souci de répondre aux quatre questions essentielles qu'il peut se poser à propos des liqueurs et eaux-de-vie:

- comment les choisir?
- comment les conserver?
- comment les déguster?
- comment les utiliser en cuisine?

Sur les 18 leçons de ce cours, nous avons néanmoins choisi d'en consacrer une aux aspects économiques de ce qui est aussi une industrie et une autre au problème de l'alcoolisme.

1. Spiritueux, liqueurs et eaux-de-vie: définition

On entend par « spiritueux » toutes les boissons qui

contiennent un fort pourcentage d'alcool et qui ont en commun d'être issues de la distillation; on y distingue deux familles: les **eaux-de-vie** et les **liqueurs**.

Les **eaux-de-vie** sont des alcools de bouche résultant de la distillation de matières ou de liquides fermentés: vins, cidres, mélasses de canne à sucre, grains, pommes de terre, etc.

Les **liqueurs** sont des boissons alcoolisées élaborées à partir soit d'une macération dans de l'eau-de-vie de plantes, de fruits, de graines, d'écorces ou de racines, soit d'une distillation de cette macération, soit d'une combinaison des deux procédés. Contrairement aux eaux-de-vie, les liqueurs font généralement l'objet d'une adjonction de sucre ou de miel.

2. La distillation

La distillation est le procédé qui permet d'extraire l'alcool de préparations fermentées. La fermentation alcoolique est la transformation de sucre en alcool éthylique; c'est l'opération initiale de toute fabrication d'alcool. De très nombreux produits contenant du sucre peuvent servir de base à la fabrication de boissons fermentées: fruits divers, céréales, sève de plantes, etc. Ainsi, le jus de raisin donnera du vin susceptible d'être distillé. Les boissons alcooliques peuvent atteindre par fermentation naturelle jusqu'à 18° (20° pour le vin de palme confectionné en Afrique), mais la présence de l'alcool interrompt ensuite la fermentation même si le liquide est encore chargé en sucre. Pour obtenir un pourcentage d'alcool plus élevé il faut distiller le liquide ou la matière fermentée.

a) Les origines

En l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible de déterminer où et quand la distillation de l'alcool a fait son apparition.

Le mot **alambic** vient du grec « ambix » qui qualifie un vase de forme conique pourvu d'un col; en arabe il deviendra « al-ambiq » et en espagnol « alambico ». On ne trouvera ce nom avec le sens de vase à distiller qu'au milieu du 1^{er} siècle après J.-C. dans les écrits d'un médecin militaire des légions romaines, Dioscoride Pedanius. Au IV^e siècle après J.-C., Zosime de Panopolis, alchimiste d'Alexandrie (Égypte), avait établi un traité dans lequel on trouve des schémas représentant un alambic. Rien n'indique toutefois que cet alambic ait servi à fabriquer de l'alcool. Il paraît plus vraisemblable qu'il ait été utilisé pour obtenir par distillation des extraits de parfums. Les Arabes auraient transmis l'art de la distillation à l'Europe chrétienne. Au XIII^e siècle, un médecin d'origine catalane fixé à Montpellier dans le sud de la France, Arnald de Villeneuve, semble être le premier à utiliser le nom d'« eau-de-vie » dont il propose un usage externe. Mais ce n'est qu'à la fin du XV^e siècle que l'eau-de-vie va passer progressivement des mains des alchimistes et des médecins à celles des marchands pour devenir la boisson que nous connaissons.

b) L'alambic

Le principe de l'alambic découle de la constatation que les éléments contenus dans un liquide ou une matière fermentée ne se vaporisent pas sous l'action de la chaleur à la même température. L'alcool étant beaucoup plus volatile que l'eau, il s'évapore avant elle. La distillation consiste à faire bouillir un liquide ou une matière fermentée, à recueillir sa vapeur et à la condenser en la refroidissant. Il existe aujourd'hui différents types d'alambics traditionnels utilisés pour la distillation du cognac, du calvados, des whiskies de malt, etc., produisant des eaux-de-vie très aromatisées qui nécessitent un vieillissement prolongé. Ils fonctionnent lentement et cependant exigent tout l'art du distillateur. Ils font les meilleures eaux-de-vie, mais leur prix de revient est élevé.

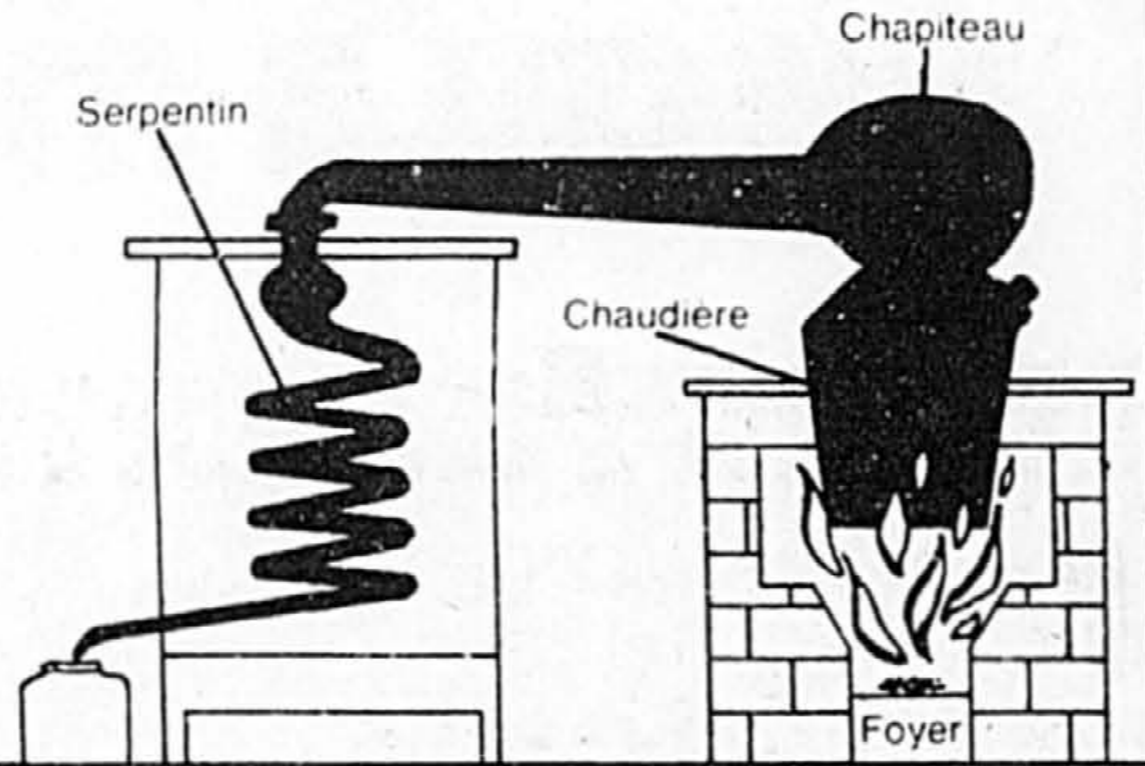
Les **alambics à colonne** inventés au XIX^e siècle produisent des eaux-de-vie plus légères, moins chargées

en éléments non-alcool, qui peuvent être consommés plus rapidement (vodka, whiskies de grain, rhums légers blancs, etc.). Ces alambics permettent de distiller plus vite, plus facilement et par conséquent plus économiquement. Il en existe de différents types.

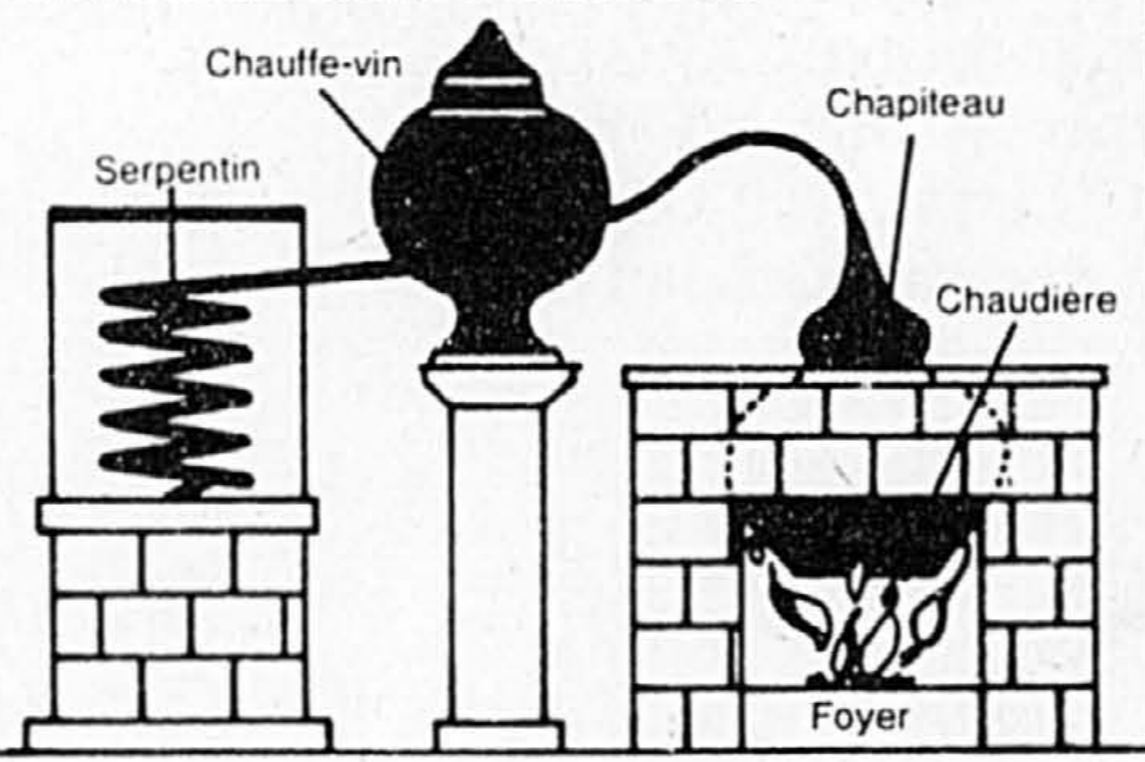
On ne décrira ici que l'**alambic traditionnel**; il comporte:

- le **foyer**: c'est la source de chaleur. Il était autrefois alimenté avec du bois; aujourd'hui il peut être alimenté avec d'autres combustibles comme le gaz ou le mazout.
- la **chaudière** dans laquelle les liquides ou matières sont chauffées.
- le **chapeau** recouvre la chaudière et se prolonge par un col de cygne: il recueille les vapeurs d'alcool.
- le **serpentin**, tube en spirale plongé dans un bac d'eau froide: c'est là que viennent se condenser les vapeurs en provenance de la chaudière.
- le **chauffe-vin**: le liquide à distiller est parfois utilisé comme réfrigérant, ce qui lui fait subir un préchauffage avant d'être distillé. Dans ce cas, le serpentin passe dans ce premier bac réfrigérant qu'on appelle chauffe-vin. Lorsqu'il est chaud et ne peut plus servir de réfrigérant, le liquide à distiller est transvasé dans la chaudière.

Alambic simple



Alambic charentais à chauffe-vin



3. Le vieillissement

L'eau-de-vie sort de l'alambic transparente et agressive. Elle doit vieillir plus ou moins longtemps avant d'être consommée.

En bouteille, l'eau-de-vie, à la différence du vin, ne vieillit plus. Le vieillissement est une oxydation qui peut se faire:

- **sous verre**, l'évaporation se faisant par la surface du liquide mise en contact avec l'air;
- **sous bois**, par évaporation à travers les pores du bois.

a) Vieillissement sous verre

Ce mode de vieillissement ne concerne que certaines eaux-de-vie dites « eaux-de-vie blanches » (kirsch, framboise, poire, mirabelle, etc.) qui ne doivent pas vieillir en fûts mais mûrir en récipients ouverts permet-

tant l'évaporation d'une fraction des composés volatiles. Il arrive toutefois que le vieillissement s'effectue dans des fûts de frêne, ce bois étant pauvre en tannin.

b) Vieillessement sous bois

De nombreuses eaux-de-vie ne vieillissent et ne s'améliorent qu'en fûts de chêne ou de châtaignier riches en tannin. Du bois, l'eau-de-vie acquiert sa couleur ambrée et une partie de sa saveur. Qu'il s'agisse d'armagnac, de calvados, de cognac, de marc, de rhum, de whisky de malt, une jeune eau-de-vie de qualité, pleine de promesses, exige un long mûrissement sous bois pour devenir une grande eau-de-vie.



Le vieillissement d'une eau-de-vie résulte d'échanges subtils entre l'alcool, le bois du fût et l'air ambiant. La qualité du vieillissement dépend non seulement de sa durée mais aussi de facteurs aussi différents que le choix du bois des fûts, leur taille, l'humidité et l'aération du chai. La nature et la qualité du bois sont des éléments déterminants d'un bon vieillissement. Le bois le plus utilisé est le bois de chêne: il offre une bonne étanchéité et il apporte d'excellents éléments aromatiques. L'eau-de-vie détruit lentement la structure cellulaire de la paroi intérieure du fût, s'appropriant des acides, des tanins, des pigments, des esters, aldéhydes, etc. Il permet une certaine perméabilité permettant l'évaporation des esters les plus volatiles et l'oxydation de l'alcool par l'air ambiant à travers le bois. Les tanins du bois se dégradent rapidement et donnent ce que l'on appelle le corps de l'eau-de-vie. Les pigments donnent à l'eau-de-vie leur coloration allant selon la durée du vieillissement du jaune paille à l'ambre en passant par le brun clair. (Notons que la plupart des eaux-de-vie commercialisées jeunes sont colorées artificiellement.)

La taille du fût est également un élément déterminant de la qualité du vieillissement: en foudres de grande contenance (10 000 à 100 000 litres) le vieillissement est plus lent, l'eau-de-vie étant moins en contact avec les parois. Les fûts de 250 à 600 litres permettent un vieillissement plus rapide mais au prix d'une évaporation importante. Par ailleurs, la perte d'eau-de-vie due à l'évaporation (on l'appelle « la part des anges ») est plus élevée dans les chais secs que dans les chais humides. Ces derniers donnent en contre-partie des eaux-de-vie plus rondes et plus fines.

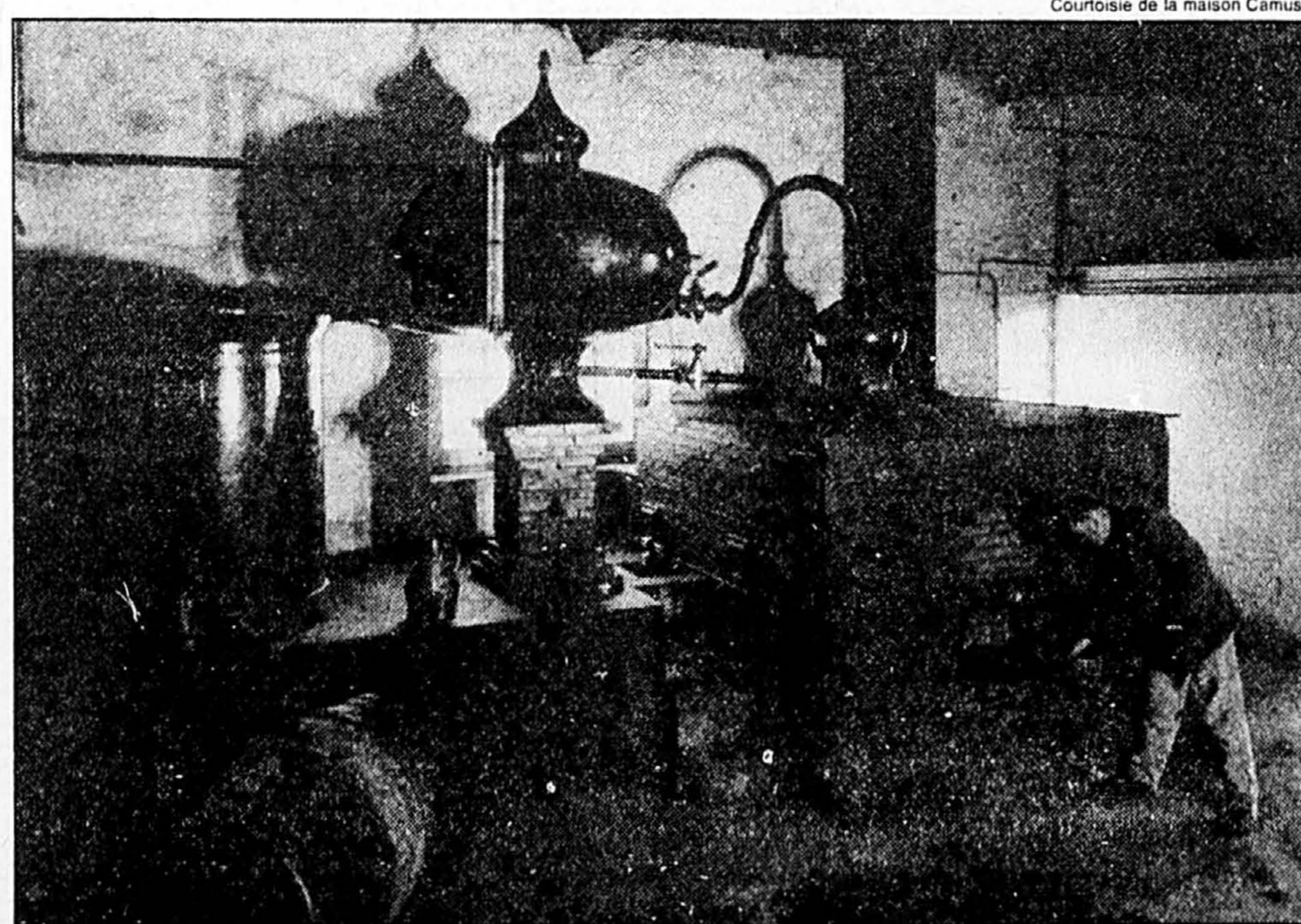
Dans chaque leçon consacrée à une eau-de-vie ou à un liqueur, nous aborderons les aspects suivants: origines, fabrication, dégustation, conservation, service, cocktails. Les leçons 9 et 14 seront quant à elles consacrées aux recettes réalisées avec les alcools étudiés. La leçon 15 sera consacrée aux liqueurs maison que vous pourrez très facilement réaliser vous-même.

Nous n'avons pas parlé de diverses eaux-de-vie et liqueurs d'intérêt local que les consommateurs ne trouveront pas au Québec. Pour notre documentation, nous nous sommes adressés à de nombreux organismes et producteurs. Nous remercions ceux d'entre eux qui ont bien voulu nous apporter leur concours.

- Prochaines leçons:
- | | |
|-----------------------|---------------|
| 2. Les whiskies | 4. Le rhum |
| 3. Le gin et la vodka | 5. Les anisés |

Christian Drouin sera au « SUPER SALON DE LA BONNE BOUFFE » à la Place Bonaventure le 11 novembre 1982, de 20 h à 22 h. Venez le rencontrer!

Cours présenté par le **collège marie-victorin** en collaboration avec le journal **la presse**

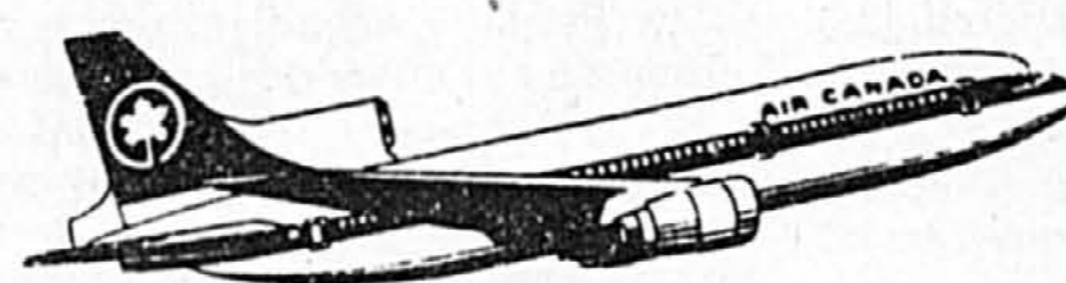


Courtoisie de la maison Camus.

Jouez au jeu 'Jumelez et Gagnez' chez Sunoco.

Il y a encore des milliers de lots à gagner:

Des automobiles
Chevy Cavalier



Des séjours pour deux à Hawaï
par Air Canada Touram

Des jeux vidéo Odyssey · Des magnétoscopes à cassettes Akai · Des chaînes stéréo Nikko
Des téléviseurs Mitsubishi

Plus: Des filtres à air Fram, des balais d'essuie-glace Tridon, des ensembles de bougies Autolite, des graissages de châssis par Sunoco et des milliers de lots en argent comptant.

Voici quelques-uns des gagnants jusqu'à maintenant:

Gagnants de vacances à Hawaï:

R. Kostuk, Brantford (Ontario), J. Fleurent, Saint-Hubert (Québec),
L. Turton, Dunnville (Ontario), Y. Sabourin, Ottawa (Ontario), R.
Fink, London (Ontario).

Gagnants d'un jeu vidéo Odyssey:

M. Ranger, Brownsburg (Québec), S. Caron, Brossard (Québec),
W. Farrell, London (Ontario), M. Morey, St. Catharines (Ontario),
B. Blain, Emsdale (Ontario), Y. Tremblay, Laval (Québec), D. Conta
Gallo, Windsor (Ontario), G. Carpenter, London (Ontario),
W. Booher, Hamilton (Ontario), G. Laprise, Saint-Georges-de-
Beauce (Québec), W. MacMillan, Ancaster (Ontario).

Gagnants d'un magnéscope à cassettes Akai:

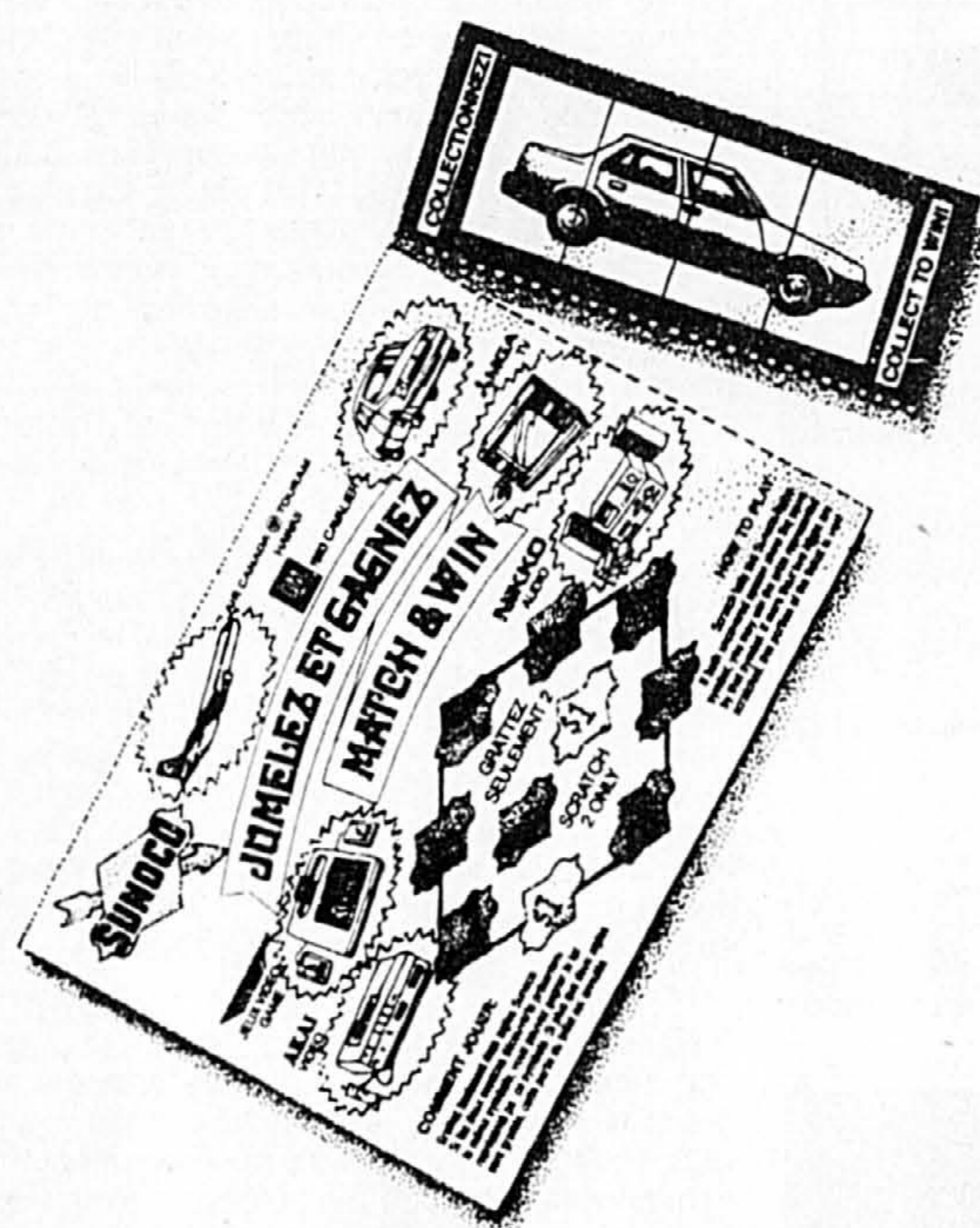
B. Lynch, London (Ontario), L. Brooks, Stouffville (Ontario),
J. Chapleau, Saint-Hubert (Québec).

Gagnants d'une chaîne stéréo Nikko:

E. North, Whitby (Ontario), R. McMahon, Drummondville
(Québec), R. Demarchi, Burlington (Ontario), J. Jacob, London
(Ontario), A. Smith, Montréal (Québec), K. Yane, Aurora (Ontario).

Gagnants d'un téléviseur Mitsubishi:

S. Arsenault, Repentigny (Québec), F. Gaudet, Sturgeon Falls
(Ontario).



2 façons de gagner!

- Grattez deux losanges jumeaux.
- Collectionnez les sections-couleur d'une même photo.

Vous trouverez tous les détails aux stations Sunoco participantes!

Passez donc jouer à 'Jumelez et Gagnez' chez Sunoco aujourd'hui même.



Sunoco Inc., une société Suncor